LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

IMPORTÉS
Vins de réception
Paarl
Pétillant rosé

1e année no 51 | Jeudi, le 29 novembre 1973 | 28 pages | 15 cents

EN BREF

ACTION REJETEE: Les sculpteurs du Symposium d'Estivalma de 1966 ont perdu un procès contre la ville d'Alma, mais la cause sera peut-être portée en appel jusqu'en Cour Suprême.

Lire en page 8

L'AVENIR DU PQ

Au cours d'une entrevue accordée à la Presse Canadienne, le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a discuté de son avenir et de celui de son parti.

Il a aussi commenté les résultats du scrutin du 29 octobre et a répondu aux critiques, faites récemment, par M. Claude Castonguay. Nous reproduisons aujourd'hui le premier d'une série de quatre articles sur cette entrevue.

Lire en page 12

SPORTS

ROLLER DERBY

Près de 2,000 spectateurs ont vu la formation du Québec vaincre les Hawks de Chicago, 99-93, hier soir, au Centre Georges Vézina.

Page 16

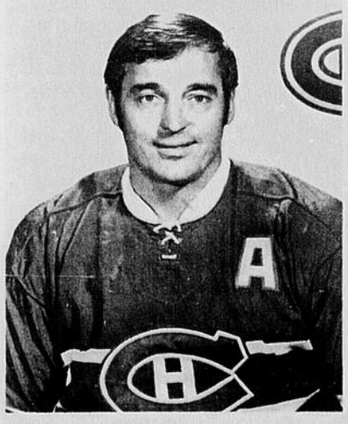

FRANK MAHOVLICH a été l'objet d'une fête, hier soir, au Forum de Montréal, avant la joute Los Angeles-Canadiens, joute que les Canadiens ont remportée, par le compte de 5 à 3.

Page 15

SOMMAIRE

-- Arts et spectacles	10
-- Annonces classées	26
-- Bandes dessinées	22
-- Bourse	21
-- Bridge	24
-- Cinéma	10
-- Décès	25
-- Entrecroisés	23
-- Finance	20
-- Famille	11
-- Horoscope	22
-- Mots croisés	25
-- Mots mystères	19
-- Patron	26
-- Sport	15 à 18
-- Télévision	10

A l'Hôpital de Chicoutimi

La situation se détériore au détriment des patients

CHICOUTIMI- A l'Hôpital de Chicoutimi, si le ministère des Affaires sociales n'intervient pas immédiatement, la situation continuera de se détériorer et la qualité de soins pourrait en souffrir préjudice.

C'est ce que laisse entendre clairement le président du conseil d'administration de l'établissement, M. Aurélien Tremblay, dans un communiqué remis à la presse.

M. Tremblay explique que les problèmes croissent quotidiennement, pour le plus grand détriement des patients, tant externes qu'hospitalisés.

Les autorités de l'hôpital intensifient leurs efforts auprès du ministère des Affaires sociales en vue d'obtenir le débloquage des fonds nécessaires au réaménagement des locaux et des services de l'établissement.

Les problèmes créés par l'exiguité et l'encombrement des locaux de certains services, comme les cliniques d'urgence, les cliniques externes, les laboratoires, la radiologie s'amplifient de plus en plus.

Dans son communiqué, le président du conseil d'administration sert une toute petite pilule d'optimisme en déclarant que les récentes rencontres des autorités de l'hôpital avec les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires sociales ont eu pour effet immédiat de renforcer dans l'esprit des représentants du ministère la justesse des revendications de l'établissement hospitalier.

Entre temps, la direction du centre s'emploie activement à tirer pour le plus grand bénéfice des patients le meilleur parti des conditions existentes.

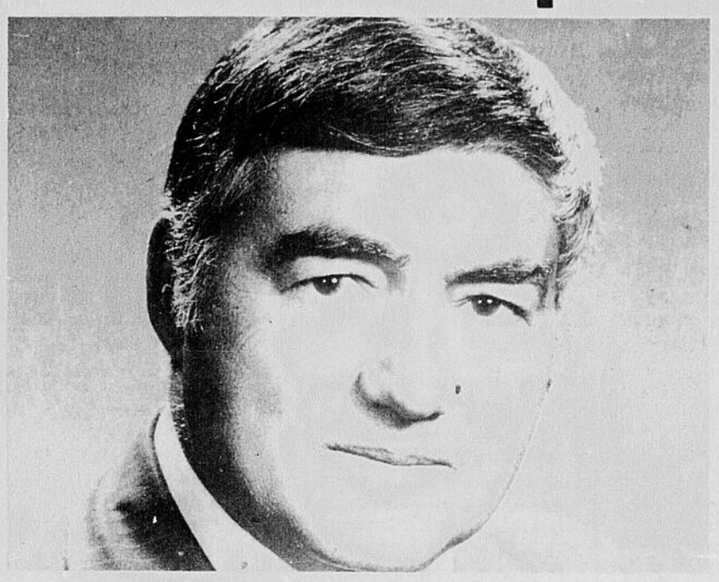

M. AURELIEN TREMBLAY

Possibilité d'une nouvelle grève chez Price à Kénogami

Par Gabriel BERBERI

KENOGAMI — Au tour des employés de Price affiliés à la CSN, de subir les conséquences d'un conflit entre l'entreprise et un autre syndicat, à Kénogami.

Les membres du Syndicat International des Travailleurs Unis du papier (FTQ), n'ont pas encore repris le travail à l'usine de Kénogami, ce qui empêche la remise en marche des machines à papier et à carton, soit toute production, même si la grève des ouvriers de la CSN est terminée

Ces 325 papetiers du local 50 désirent être rappelés en bloc par l'employeur, parce qu'ils ont été mis à pied de cette façon, après que les 850 membres de la CSN eurent déclenché la grève, le 10 août dernier.

La compagnie a proposé aux ouvriers du Syndicat International, une rentrée au travail progressive. Devant leur refus, des négociations ont eu lieu, hier, mais elles n'ont pas donné de résultats positifs. Une assemblée des papetiers s'est déroulée dans l'après-midi, mais la presse n'y était pas admise.

GREVE POSSIBLE

En fait, le contrat de travail du local 50, à Kénogami, est échu depuis le 30 avril, et les négociations pour son renouvellement ont été suspendues à quelques reprises, notamment pour permettre à la compagnie d'en arriver à un règlement avec les syndicats de la CSN. Mais les échanges directs entre le local 50 et Price n'ont jamais été rompus et on n'a pas fait appel au conciliateur.

Reste qu'un conflit est possible entre les deux parties, et que les gars de la CSN, cette fois, pourraient se retrouver en chômage forcé à leur tour. Ce qui signifierait une nouvelle paralysie de l'usine de Kénogami pour un période indéfinie.

DE NOUVEAUX PROBLEMES

L'absence des papetiers du Syndicat International cause déjà des ennuis aux ouvriers de la CSN.

Ainsi, 300 grévistes seulement, sur une possibilité de 850, avaient réintégré leur poste en date d'hier, parce que les machines sont toujours au rancart.

Ironie du sort, puisque toutes les parties vitales de l'usine fermée depuis le 10 août s'avèrent en bonne condition, et que les nouveaux approvisionnements de bois garantiraient d'ores et déjà une production ininterrompue.

Ainsi, depuis le règlement de la grève, entre 1000 et 1200 cordes de billes sont préparées chaque jour à l'usine de Kénogami.

PRETS A TOUTE EVENTUALITE

Interrogé, hier soir, sur cette possibilité de grève des membres du local 50, M. René Gagné, le président du syndicat de la CSN, à Kénogami, a signalé que ses membres respecteraient eux aussi, les lignes de piquetage advenant un arrêt de travail des membres du Syndicat Internationnal.

De plus, les ouvriers de la CSN ne projettent pas du tout de tenter de remplacer des gens du local 50 sur les machines à papier.

Exception faite de la déclaration du local 50 disant que la grève des gars de la CSN était inutile, M. Gagné juge correct le comportement des dirigeants et des membres du syndicat international, durant le dernier conflit.

Dépôt de la loi des allocations familiales

QUEBEC PC — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a déposé mercredi à l'Assemblée nationale le projet de loi des allocations familiales.

Ce projet de loi qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1974, combine le régime fédéral avec celui du Québec, dans une politique d'ensemble.

Ce projet qui avait été longuement expliqué au cours de la campagne électorale par M. Robert Bourassa, donnera $15 pour le premier enfant, $22 pour le deuxième, $33 pour le troisième et $37 pour chaque enfant au-delà du troisième.

Par ailleurs, l'allocation sera haussée de $5 pour chaque enfant âgi d'au moins douze ans.

Ces allocations seront réévaluées à chaque année afin de tenir compte de l'évolution du coût de la vie, de la même façon que sont revalorisées les prestations du Régime de rentes.

Le nouveau régime sera administré par la Régie des rentes du Québec. Toute personne qui ne sera pas satisfaite d'une décision rendue à son égard pourra demander à la Régie de réviser cette décision et, si elle n'obtient pas satisfaction, elle pourra en appeler à la Commission d'appel de l'aide et des allocations sociales dans les 90 jours.

Fabien Roy reste neutre

QUEBEC (PC) — M. Fabien Roy refuse toujours de se mouiller, depuis l'éclatement de la scission au sein du Parti créditiste, il y a une dizaine de jours à Drummondville.

Il a déclaré, mercredi à Québec, dans une brève rencontre avec la presse, qu'il veut demeurer au-dessus du conflit entre les deux têtes d'affiche du parti, MM. Camil Samson et Yvon Dupuis, qui s'excommunient ment.

Le mandat que les électeurs de Beauce-Sud lui ont renouvelé, le 29 octobre, et la lourde tâche qui lui incombe à l'Assemblée nationale avec les sept autres députés de l'opposition, constituent les premières préoccupations de M. Roy.

Malgré sa sympathie naturelle envers son unique collègue de Rouyn-Noranda, le candidat de l'unité du dernier congrès au leadership affirme qu'il ne sait pas encore s'il assistera ou non aux assises générales du parti, les 8 et 9 décembre prochains. Le clan Dupuis conteste la tenue de ces assises et il menace d'expulsion tous ceux qui y participeront.

Aucun compromis avec l'Etat d'Israël

SADAT, président d'Egypte, en avant, parlant à la dernière séance du sommet arabe à Alger. (Téléphoto de la PA)

ALGER (AFP) — Voici la déclaration adoptée par les rois et chefs d'Etat, à l'issue du 6-ème sommet arabe d'Alger:

"Le monde arabe traverse une étape décisive de son histoire. La lutte contre l'invasion sioniste est une responsabilité historique de longue haleine qui nécessitera encore bien des épreuves et des sacrifices.

"Si la guerre d'octobre 1973 a montré la détermination de la nation arabe à libérer coûte que coûte ses territoires occupés, le cessez-le-feu intervenu sur le terrain ne signifie en aucun cas que la lutte a pris fin ou que l'on peut imposer à la nation arabe une solution qui ne corresponde pas à ses justes objectifs".

CONDITIONS

La déclaration précise que le sommet a adopté les décisions politiques, militaires et économiques que la situation exige, ajoutant ceci:

Tant que les causes des guerres d'agression et d'expansion qui mettent le monde au bord d'un conflit généralisé n'auront pas été éliminées, il n'y aura au Proche-Orient ni paix durable ni sécurité véritable.

"Le cessez-le-feu n'est pas la paix et celle-ci implique, pour se réaliser, un certain nombre de conditions. Parmi ces dernières, il en est deux qui sont primordiales et intangibles: l'évacuation par Israël de tous les territoires arabes occupés, et en premier lieu Jérusalem; le rétablissement du peuple palestinien dans la plénitude de ses droits nationaux.

"Aussi longtemps que ces deux conditions n'auront pas été satisfaites il sera illusoire de s'attendre au Proche-Orient à autre chose qu'à la persistance de situations instables et explosives et à de nouveaux affrontements".

OBJECTIFS LA DECLARATION POURSUIT:

"Pleinement conscients de leurs responsabilités historiques, les rois et chefs d'Etat arabes proposent d'apporter leur contribution à l'instauration d'une paix juste sur la base de ces deux principes.

"Il appartient à tous ceux qui proclament leur intention en faveur de la paix de prouver par les actes leur volonté d'en finir avec une situation de plus en plus grave et dangereuse.

Discorde dans le Cabinet Bourassa

QUEBEC (PC) — Le ministre des Richesses naturelles a qualifié de fausses les allégations publiées ce matin, dans un article du quotidien The Gazette, à l'effet que des dissensions au sein du cabinet ont empêché l'établissement d'une politique québécoise en matière énergétique.

Les journalistes, a ajouté le ministre Massé, sont libres de rapporter des rumeurs, mais ce que j'ai lu dans The Gazette est complètement faux.

MÉTÉO

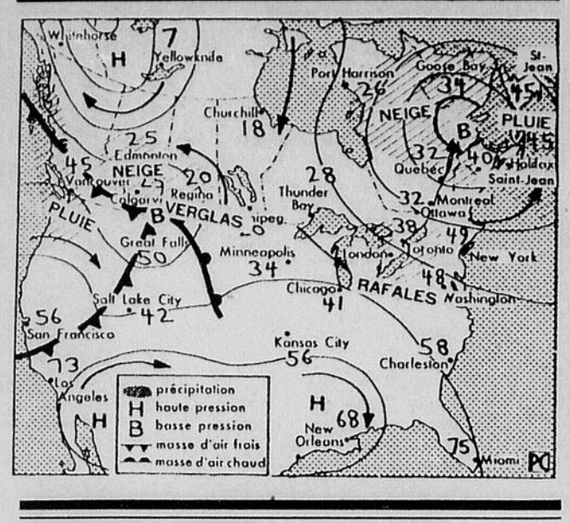

PRÉVISIONS

MONTREAL PC — Prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, émises par le bureau météorologique de Montréal, le mercredi 28 novembre 1973, pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.

Régions de l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue et Chibougamau: Jeudi, nuageux et venteux avec chutes de neige. Maximum, près de 30. Aperçu pour vendredi... éclaircies et frais.

Régions de l'Outaouais, Laurentides et St-Maurice: Jeudi nuageux et venteux avec chutes de neige passagère. Maximum, près de 30. Aperçu pour vendredi... ciel variable et frais.

Régions de Montréal et Cantons de l'Est: Jeudi, quelques passages nuageux. Venteux et frais. Maximum 30 à 35. Aperçu pour vendredi... généralement ensoleillé et frais.

Régions de Québec, Saguenay et Lac-St-Jean: Jeudi, nuageux et venteux avec quelques faibles pluies passagères se changeant en hutes de neige. Maximum 30 à 35. Aperçu pour vendredi... généralement nuageux et venteux... risque de chutes de neige.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé: Jeudi, nuageux et venteux avec pluies passagères se changeant en neige plus tard dans la journée. Maximum près de 35. Aperçu pour vendredi... dégagement progressif et frais. Persistance du temps venteux.

DANS LE MONDE

	Min	Max
Vancouver	44	49
Edmonton	-3	12
Calgary	12	44
Yellowknife	4	7
Saskatoon	-12	-
Regina	-5	-
Winnipeg	7	19
Toronto	46	46
Ottawa	32	40
Montreal	35	44
Québec	30	37
Fredericton	31	34
Saint-Jean, N.B.	31	40
Moncton	29	35
Halifax	30	42
Charlottetown	25	36
Chicago	38	43
Détroit	46	46
Boston	46	52
Washington	60	74
Miami	76	80

LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 03h55 (6'4") et basse à 09h35 (1'8"). Elle sera à nouveau haute à 16h05 (8'5") et basse à 22h45 (2'0").
PORT-ALFRED — La marée sera haute à 05h10 (13'9") et basse à 11h00 (3'4"). Elle sera à nouveau haute à 17h20 (16'4") et basse à 23h40 (3'1").
CHICOUTIMI — La marée sera basse à 00h25 (3'1") et haute 05h35 (12'3"). Elle sera à nouveau basse à 12h05 (3'6") et haute à 17h35 (14'9").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, publié et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY, LTEE, 316 Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Directeur-général: Gaston Vachon
Chef de nouvelle: Bertrand Genest
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur de l'information: Lucien Emond
Directeur du tirage: Denis Lessard

Le Quotidien, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters. Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213)

MEMBRE DE ABC

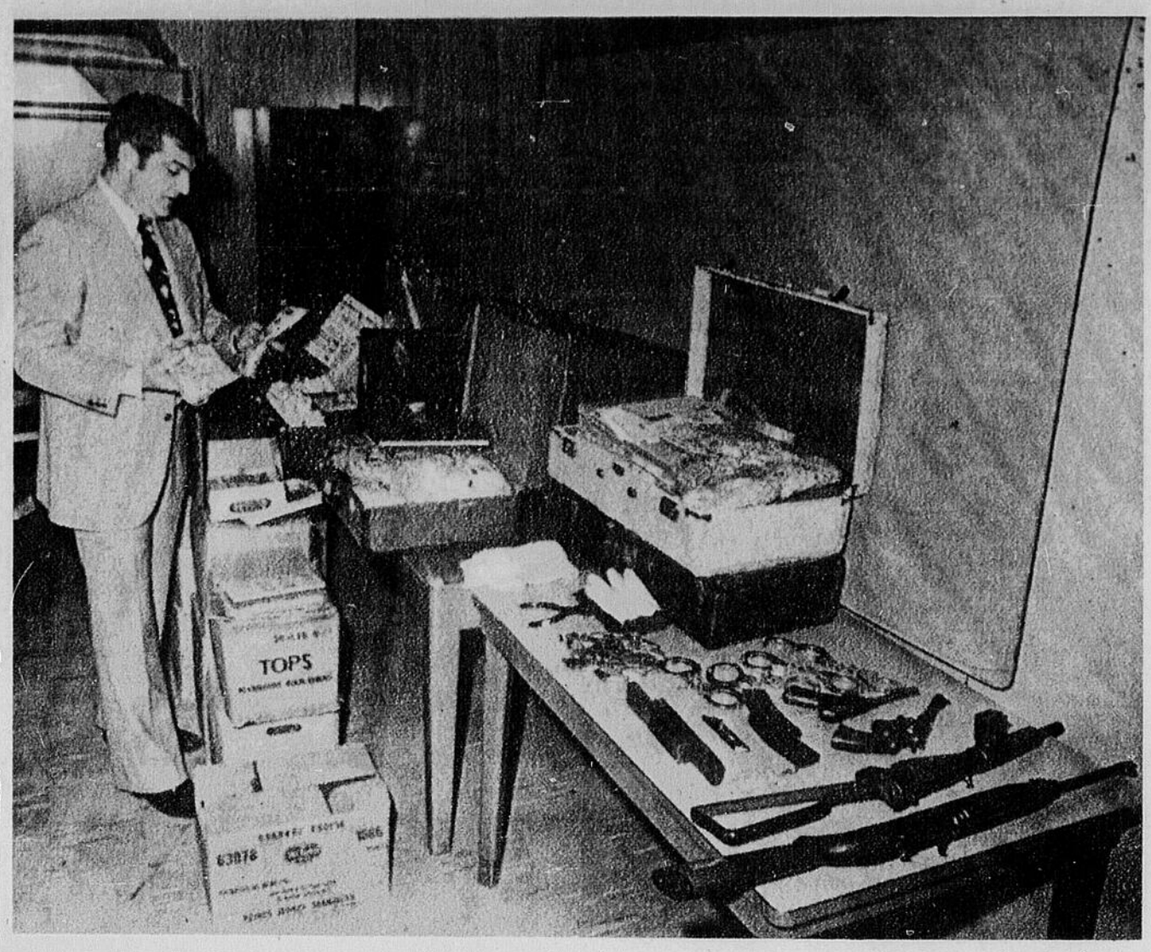

BIENS RECOUVRES: Une collection de timbres de $250,000, volée dimanche à Montréal, est examinée par le Lt Larry Levis, de la Sûreté de Montréal, après avoir été retrouvée par la police, tôt hier. La Sûreté a également saisie au cours de la même descente, des fusils, des pistolets et des munitions. (Téléphoto PC)

L'avocat de Cotroni veut poursuivre deux policiers

MONTREAL (PC)— L'avocat de Vincent Cotroni a annoncé, mercredi, son intention de poursuivre devant les tribunaux les deux policiers qui ont présenté son client comme le chef du crime organisé à Montréal.

Me Jean-Paul Sainte-Marie a précisé que les procédures judiciaires allaient être entreprises dès jeudi matin, afin d'obtenir certains dédommagements et faire cesser la surveillance policière autour de Vic Cotroni.

Les caporaux Bernard Couture et Guy Pharand, de la Sûreté du Québec, ont nommé Cotroni, mardi, comme le chef de la pègre montréalaise, au cours d'une session de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Me Sainte-Marie a fait part de son intention de poursuivre non seulement les deux policiers qui ont témoigné, mais également les organismes policiers pour lesquels ils ont agi.

Interrogé au sujet de cette déclaration de Me Sainte-Marie, l'un des procureurs de la CECO, Me Michel Pothier, a répondu que les deux policiers sont des enquêteurs désignés par la Commission de police du Québec et qu'ils jouissent, à ce titre, de l'immunité accordée aux commissaires et aux juges de la Cour supérieure.

Au sujet de la surveillance policière, Me Sainte-Marie a dit qu'elle dure déjà depuis trop longtemps et qu'il faut la faire cesser, "puisqu'elle n'a jamais permis aux policiers de porter des accusations précises"

Traité de chef de la mafia de Montréal dans le magazine Mclean, en 1963, Vic Cotroni avait intenté des poursuites judiciaires au montant de $1,250,000.

Après un long procès, le juge Jean Saint-Germain, de la Cour supérieure, n'avait accordé que $1 de dédommagement. Le président du tribunal avait déclaré que la réputation de Cotroni était "tarée", et cela "indépendamment des propos publiés dans Mclean."

La Commission de police réclame des pouvoirs accrus

QUEBEC (PC) — Dans son rapport annuel de 1972 présenté au ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, la Commission de police du Québec réclame, pour elle-même ou pour le Lieutenant-Gouverneur en conseil des pouvoirs accrus pour assurer la mise à exécution des recommandations qu'elle adresse aux autorités municipales.

Le rapport, qui a été rendu public mercredi à Québec, fait état d'une hésitation parfois marquée de la part de certains administrateurs municipaux à mettre à exécution certaines recommandations proposées, touchant entre autres l'engagement de policiers supplémentaires pour assurer une protection adéquate du territoire, de même que la formation du personnel policier ou son recyclage et le regroupement des corps de police. La Commission de police note qu'elle a reçu au cours de l'année 1972 un total de 67 demandes de conseils et d'études sur différents sujets et qu'elle en a disposé de 50.

Dans le domaine de la prévention du crime, le rapport précise que les comités mis sur pied par la Commission ont réalisé les objectifs déterminés. Cependant, la Commission ont réalisé les objectifs déterminés. Cependant, la Commission a noté la nécessité d'une orientation nouvelle, de façon à mettre l'accent sur des programmes de prévention, soit au niveau local, régional ou provincial.

Au chapitre des enquêtes, "la performance de la Commission a été plus faible", souligne le président, le juge Roger Gosselin, dans son rapport. Il attribue cette "faiblesse" à l'insuffisance du nombre d'enquêteurs dont la Commission dispose actuellement pour exécuter dans un délai raisonnable les vérifications à l'égard des demandes qui lui sont formulées.

Dans ce rapport annuel des activités de la commission de police du Québec, qui a été présenté au ministre Choquette le 26 mars dernier, "il ressort généralement que la Commission s'est acquittée des devoirs que lui imposait la Loi selon les prévisions qu'elle avait envisagées pour cette année-là" de conclure le juge Gosselin.

La vente de Place du Royaume

Chicoutimi — C'est la compagnie Centershop Aktiengesllschaft, des intérêts suisses représentés au Canada par M. Geordonna Barradari se sont portés acquéreurs de Place du Royaume.

Le contrat de vente est inscrit au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, mais les contrats sont intervenus à Montréal entre les parties.

Cependant les négociations de la transaction de plus de $7,000,000 se sont déroulées au Portugal où M. Gaston Tremblay, homme d'affaires de Chicoutimi, vit présentement dans une maison qu'il a acheté à cet endroit pour prendre ses vacances.

Cette compagnie, selon nos sources détient de nombreuses propriétés au Canada. Il semble bien qu'elle continuera les développements projetés à Place du Royaume.

Laberge demande au Syndicat canadien de la fonction publique de demeurer à la FTQ

MONTREAL (PC) — M. Louis Laberge a demandé au Syndicat canadien de la fonction publique, mercredi, de ne pas quitter les rangs du Congrès du travail du Canada.

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec a cependant précisé qu'il appuyait les revendications du SCFP pour obtenir des réformes au sein du CTC.

Le SCFP a décidé, mardi, de se retirer du CTC, au cours du congrès du mois de mai prochain, si les réformes proposées n'étaient pas appliquées.

"Ne vous retirez pas, a dit M. Laberge. On n'a jamais gagné une bataille en fuyant et vous ne gagnerez pas la vôtre en vous désaffiliant du CTC".

Au nom des 200,000 membres de la FTQ, M. Laberge a cependant promis son appui au SCFP. "Nous sommes derrière vous et vous êtes assez puissants pour obtenir les réformes que vous demandez."

Il a réclamé, lui aussi, l'indépendance du CTC qui "reçoit ses ordres de Washington et de Pittsburgh".

M. Laberge a critiqué les membres de l'exécutif du CTC, qui "sont si loin de leurs membres qu'ils ne savent pas ce qui se passe dans leur pays".

Selon lui, le CTC n'existe pas pour dire à ses syndicats affiliés ce qu'ils doivent faire, mais bien pour se faire dire ce qu'il faut faire.

DIFFICULTES

M. Laberge a raconté que la FTQ avait également des difficultés avec le CTC. "J'en connais quatre, a-t-il dit. Donald MacDonald, le président, Bill Dodge, le secrétaire-trésorier, Joe Morris, un vice-président, et Jean Beaudry, un autre vice-président".

Le président de la FTQ a également critiqué la Fédération des travailleurs de l'Ontario. "Elle est vieille et usée à la corde", a-t-il dit. Au cours de cette troisième journée de congrès, les membres du SCFP ont réélu M. Stan Little à la présidence pour un sixième mandat de deux ans.

Le secrétaire trésorier, M. Grace Hartman, et cinq vice-présidents ont également été réélus.

Ces vice-présidents sont Harry Greene, de Vancouver, Shirley Carr de Niagara Falls, Bernard Marleau, de Montréal, Kealz Cummings, de Toronto, et Lloyd Jacoson, de Régina.

Vincent Meloche avoue les trois meurtres

MONTREAL (PC) — Le ministère public a terminé sa preuve au procès de Vincent Meloche, mercredi, en lisant une déclaration faite par l'accusé et dans laquelle il avoue le meurtre de trois cadres de la société DuPont, le 7 octobre 1971.

Meloche raconte, dans ce document tapé à la machine, qu'il a été congédié, après 18 mois de service, parce qu'il manquait de communication avec ses patrons.

C'est son supérieur M. George Matthews, qui lui a appris son revoi par téléphone, ajoutant qu'il devait discuter de l'affaire le lendemain, avec M. John Cawley."

"Au cours de la nuit, écrit-il, j'ai essayé de penser à tout cela et je n'ai vu aucune solution. Je crois que c'est en le réalisant que j'ai pensé à un vieux fusil que j'avais".

Le lendemain, Meloche rencontra MM. Matthews et Cawley durant une heure, mais il n'essaya pas de se faire réengager ou d'obtenir une compensation financière pour son renvoi.

"A ce moment, dans ma frustration et mon angoisse, j'ai pris mon fusil et j'ai tiré sur M. Mathews, puis sur M. Cawley".

Sortant du bureau, Meloche se rendit au bureau de M. Gordon Langlois, supérieur de M. Cawley, et il tira sur lui parce qu'il "avait pris part à la décision de mon renvoi".

Quittant l'édifice, Meloche a téléphoné à sa femme pour lui dire: "J'ai tiré sur trois hommes et je suis peiné pour toi".

Téléphonant ensuite chez DuPont, il s'informa de l'état des trois hommes. On lui conseilla de se rendre. Il attendit à un coin de rue qu'on vienne le chercher.

La Commission de coopération franco-québécoise poursuit

PARIS (AFP) — La commission de coopération franco-québécoise, qui devait achever ses travaux mercredi soir, n'ayant pas épuisé son ordre du jour, se réunira à nouveau aujourd'hui.

La commission établit les programmes de coopération pour l'année à venir. C'est à une véritable réorientation de la coopération qu'il a été procédé, au cours de cette première session, indique-t-on de source québécoise. L'accent a été mis, précise-t-on, sur la coopération technologique avec ses incidences économiques et industrielles. Certes, les domaines de l'enseignement et de la culture n'ont pas été abandonnés et demeurent, du point de vue budgétaire, les plus importants. Mais, même dans ces secteurs, c'est sur le plan de l'enseignement technique, du vocabulaire professionnel et des échanges de professeurs de l'enseignement technique, que l'effort sera porté dans les prochains programmes.

Nous n'avons pas à faire appel aux capitaux français, dit-on en substance du côté québécois. C'est la technologie française dans les secteurs de pointe, là où elle existe, qui nous intéresse. La collaboration que nous voudrions désormais établir, c'est celle entre industriels québécois et techniciens français.

La coopération franco-québécoise a franchi un nouveau stade: elle ne doit plus se limiter aux fonctionnaires et aux enseignants, mais englober un domaine nouveau: celui de l'industrie privée. Nous, nous proposons que la petite et la moyenne entreprises québécoises, s'allient à la technologie française, au service du développement économique du Québec.

Les propositions québécoises, ajoute-t-on, ont reçu un accueil très favorable de la part des délégués français.

Le Dr Vaillancourt va compléter son mandat

JONQUIERE — Même si le Dr Henri Vaillancourt, conseiller municipal à Jonquière, a songé un moment à démissionner de son poste, il a pris la ferme décision de compléter son mandat à la table du conseil.

Des rumeurs persistantes voulaient que le Dr Vaillancourt se préparait à remettre sa démission au maire Camil Gagné mais tel n'est pas le cas.

Rejoint à son bureau, M. Vaillancourt a expliqué que les importantes transactions impliquant les éditions du Réveil et certaines circonstances bien particulières touchant sa vie privée, l'avaient amené à songer à une démission.

Il est toutefois revenu sur sa décision après avoir constaté qu'une démission placerait le conseil municipal dans une situation embarrassante: "Il aurait fallu me remplacer ou encors décréter une élection, alors qu'il ne reste plus qu'une année à accomplir à notre mandat." de dire M. Vaillancourt.

Le conseiller a cependant confirmé qu'il terminerait son mandat et qu'il abandonnerait la politique en 74:"Nos mandats exigent de plus en plus de travail de notre part." de conclure M. Vaillancourt.

TEMOINS RECHERCHES

Nous recherchons témoins ou toutes personnes pouvant donner des renseignements relatifs à un accident entre une automobile et un camion remorque, lequel accident a fait trois (3) victimes dans la nuit du 23 au 24 novembre 1973, à la sortie sud de Roberval, face au Pee-Wee Golf.

Toutes personnes pouvant fournir des renseignements sont priées de communiquer au numéro de téléphone suivant: Roberval (418) 275-1953 (messages renversés acceptés).

A la TV et à la Radio

Avortement, amour libre, divorce et prostitution devraient être bannis

(Les parents de Louis-Hémon)

PAR LAURENT TREMBLAY

NORMANDIN — Toute retransmission d'idées fausses et erronnées sur des sujets comme l'avortement, l'amour libre, le divorce, la prostitution devrait être retranchée sur les écrans de TV et à la radio.

Tel est le voeu qu'ont formulé quelque 225 parents de la régionale Louis-Hémon à la dernière réunion de secteur tenue à Normandin qui désirent recommander fortement aux responsables des programmes de TV et de radio d'apporter une réflexion sérieuse sur la qualité des émissions qui sont offertes au grand public.

Les parents ne veulent pas que l'on se servent de vedettes qui n'apportent qu'une opinion personnelle qui peut dans bien des cas fausser l'opinion publique et soient remplacées par des spécialistes qui sont capables d'apporter un éclairage positif sur des sujets controversés, mais de grande importance.

M. l'abbé Jean-Marie Paradis, aumônier de l'Association des parents a développé le thème de cette journée: "Pourquoi se marier en 1973". Il a particulièrement insisté sur cet engagement de l'homme et de la femme dans ce projet d'amour à vivre une complémentarité, une fécondité et une fidélité qui doivent se renouveler tous les jours.

Le Dr Réal Simard, de Normandin, anima le forum à la suite de la présentation de sketches démontrant les situations familiales vécues qui ont été fort appréciés de l'assistance.

"La nouvelle orientation de l'Association des parents semble se concrétiser et devient plus précise à chaque réunion par la participation nombreuse des parents" a déclaré Mme Jean-Paul Tremblay, présidente régionale. Elle a indiqué en outre que les parents sentaient de plus en plus le besoin d'information pour vivre une vie conjugale plus épanouie qui se communiquera aux membres de la famille par la suite. Elle ajoutait que la prochaine rencontre se tiendra à la mi-février à Saint-Félicien.

A Port-Alfred

Laurier Simard emploie son droit de veto

(Par YVON LABERGE)

PORT-ALFRED — Le Quotidien a appris, hier, que le maire Laurier Simard aurait imposé son droit de "veto" sur la résolution adoptée lors de la dernière assemblée publique du conseil, en rapport avec la construction d'une voie de raccordement, sur la deuxième sortie.

La résolution stipulait qu'une demande soit logée auprès du ministère de la Voirie et des Travaux publics, pour intervenir dans le protocole d'entente. Ce, pour construire une voie de raccordement permettant un accès plus facile vers la polyvalente de Port-Alfred. Rappelons que la résolution avait été adoptée en l'absence du maire Laurier Simard.

Lors de la prochaine réunion du conseil municipal, l'étude sera reprise. Interrogé à ce sujet, le maire Simard s'est refusé à plus de précisions. Se contentant d'affirmer qu'une nouvelle étude de la résolution est prévue pour lundi.

Port-Alfred pourrait revenir au CRD

PORT-ALFRED — La porte n'est pas fermée pour la réintégration de la municipalité de Port-Alfred au Conseil régional de développement.

La semaine dernière, lors d'un entretien avec les dirigeants du CRD, on a affirmé au représentant du Quotidien que rien ne s'oppose à la réintégration de Port-Alfred. Le développement du Lac Albanel sera peut-être plus bénéfique pour le secteur de la Baie que pour toute autre ville du Haut-Saguenay. La région de Port-Alfred bénéficie d'une sortie naturelle sur le fleuve, via le Saguenay.

De plus, l'usine de bouletage, conséquence directe de l'exploitation des gisements de columbium de Saint-Honoré, devrait s'établir à Port-Alfred.

Le maire de Port-Alfred se dit favorable à rejoindre les rangs du CRD. "En autant que les dirigeants de l'organisme nous fassent parvenir une lettre dûment affranchie.

Le conseil municipal ne devrait pas être d'avis contraire. A l'heure actuelle, nous sommes prêts à revenir," déclare M. Simard.

Et il ajoute: "les subventions perçues par le CRD, sont redevables à l'aide gouvernementale, alors il faudra se montrer prudent dans les attaques contre le ministre du Revenu".

En terminant, rappelons que la municipalité de Port-Alfred avait quitté le Conseil régional de développement le 20 décembre 1971. La raison évoquée, à l'époque, était que le CRD ne jetait pas les yeux sur le secteur de la Baie, surtout du côté industriel.

A Louis-Hémon

On veut rendre les bibliothèques accessibles à tout le monde

DOLBEAU — La régionale Louis-Hémon s'adressera au ministère de l'Education pour obtenir un bibliothécaire libéré dans chaque polyvalente pour l'an prochain.

Selon l'éxécutif, réuni hier soir, à l'école Jean-Dolbeau, ce serait la seule solution pour régler définitivement ce problè afin de permettre une fréquentation libre aux étudiants et à la population d'avoir accès à ces bibliothèques après entente avec les municipalités respectives.

Présentement, les enseignants de Roberval et de Normandin ont accepté de libérer un professeur et de partager ses périodes de classe tandis qu'il en fut autrement à Dolbeau et à Saint-Félicien. Le directeur général, M. André Perron a fait remarquer que les enseignants étaient libres de faire cette libération. A Saint-Félicien comme à Dolbeau, le professeur bibliothécaire ne reçoit que des groupes précis, mais la bibliothèque n'est pas ouverte aux étudiants pour fréquentation libre.

Le président de la réunion, M. Camille Lupien a déclaré qu'il est important que les bibliothèques soient accessibles pour tout le monde, rejoignant ainsi l'idée de M. Benoit Laprise de Saint-Félicien qui considère que la régionale a trop mis d'argent dans ce département pour qu'il soit fermé.

L'exécutif de la régionale Louis-Hémon prenait donc en considération ce voeu exprimé par les comités de parents et les élèves de Saint-Félicien qui voulaient que tout soit mis en oeuvre pour apporter des correctifs.

HORAIRE CONTINU

Un comité formé d'enseignants, de parents, principaux d'école, responsables de la régionale s'est déjà réuni pour étudier les avantages et les inconvénients de l'horaire continu dans la régionale.

M. André Perron a déclaré que pour le moment, le comité n'avait arrêté aucun projet, mais qu une étude se ferait au niveau de groupes qui apporteront leurs recommandations d'ici la mi-janvier. Les régionales qui ont ce système d'horaire continu feront connaître leur expérience sous peu afin d'aider le comité dans l'élaboration des documents de travail. Le directeur général a précisé notamment qu'il fallait arriver avec des choses assez présices, mais que la formule serait bâtie par les gens eux-mêmes.

La SNQ étudie la possibilité de contribuer au fonds de l'UQAC

ALMA — La Société Nationale des Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean, gestionnaire d'une somme d'environ $200,000.00 autrefois consacrée au Prêt d'Honneur, accepte de disscuter avec les dirigeants de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi de l'éventualité de verser cet argent à la Fondation.

Rien n'est cependant décidé, et on aurait tort d'affirmer que la décision est officieuse, selon un porte-parole de la SNQ. Cette question a déjà été discutée entre les deux organismes, et comme à ce moment la Fondation n'avait qu'une centaine de milliers de dollars en caisse, la Société Nationale exigeait d'avoir 51% et plus moment venu. Entretemps, une rencontre est prévue pour le début de décembre entre les autorités de la campagne de souscription de la Fondation universitaire, le maire Paradis en tête, et les responsables de cette sonne de $200,000.00, soit le conseil d'administration de la SNQ. dant que c'est le conseil d'administration qui aura à prendre cette décision, le représentation au conseil d'administration de la Fondation, le montant qu'elle y apportait étant alors le double de celui qui existait. Plus tard, un congrès spécial de la SNQ avait décidé de mettre sur pied une Fondation autonome, dévouée aux intérêts de recherche régionale et nationale. Cette Fondation n'est pas encore crée, même si des démarches d'incorporation ont déjà été entreprises. "Les portes ne sont toutefois pas fermées à la Fondation de l'UQAC," affirme un dirigeant de la SNQ, qui précise cepen-

Une école de St-Gédéon devient communautaire

St-Jérôme — La Commission scolaire Belle-Rivière a décidé cette semaine de permettre que l'école Immaculée Conception de St-Gédéon devienne un édifice communautaire. Et d'ici peu, l'administration municipale et la Caisse populaire devraient y avoir complété un aménagement.

Les bureaux du village et de la paroisse de St-Gédéon occuperont dorénavant cette école, que des élèves de l'élémentaire vont quitter pour habiter désormais l'école que décide de fermer la Régionale Lac St-Jean.

Il n'y aura plus de secondaire à St-Gédéon, et les élèves de pré-secondaire et de secondaire I iront à l'école de St-Jérôme.

La libération par la clientèle étudiante d'une école encore utilisable permet aux corps publiques qui le désirent de s'en servir comme local administratif. Bien située, l'école Immaculée Conception va devenir un édifice communautaire très convenable.

De plus, la Commission scolaire Belle-Rivière vient de céder pour un prix nominal un terrain permettant à St-Bruno de parachever la construction de son minicomplexe sportif.

Une collaboration plus étroite des corporations publiques est souhaitable, et passe dans les faits chez nous", commente le directeur-général de la Commission scolaire, M. Raymond Claveau.

La SNQ incite Me Desgagné à demeurer à son poste

ALMA — La Société Nationale des Québécois du Saguenay Lac St-Jean invite le recteur de l'Université du Québec, Me André Desgagné, à demeurer à son poste.

Dans un communiqué publié hier soir, la SNQ demande au recteur de considérer la décision qu'il doit prendre dans les prochains jours quant au renouvellement de son mandat, et lui demande de tenir compte dans sa décision des intérêts de la collectivité régionale et de l'UQAC, "qu'il dirige avec dignité et compétence", affirme le communiqué.

La SNQ affirme en outre que Me Desgagné s'est acquitté de sa tâche avec efficacité, et que son travail à fait de l'Université régionale une Institution de grande qualité, "essentielle au développement de la région."

Selon la SNQ, Me André Desgagné est une personnalité de haute compétence, et il est la personne désignée pour continuer de diriger les destinées de l'UQAC, ce pourquoi l'organisme lui demande de solliciter un nouveau mandat comme recteur.

Et finalement, la SNQ dit espérer que son geste de solidarité envers le recteur soit imité par les différents organismes régionaux et la population en général.

A l'UQAC

Le déficit serait de $300,000

CHICOUTIMI — A l'Université du Québec à Chicoutimi, le déficit pour l'année 1973-74, après revision, plus élevé que $250,000 et pourrait même être supérieur à $300,000.

C'est cet après-midi, à deux heures, que la population sera fixée définitivement sur ce fameux déficit alors que le conseil d'administration se réunira pour étudier les états financiers.

Le responsable des finances à l'UQAC, M. Guy Lemay, a refusé, hier, lors d'une conversation téléphonique, de dévoiler le montant exact du déficit. Toutefois, il n'a pas nier le fait que ce dernier dépassait la somme de $250,000.

On parle aussi d'un déficit de $140,000 à l'intérieur du budget d'investissement mais encore l'à, il nous a été impossible d'obtenir des informations supplémentaires.

La Chambre d'Arvida surveille étroitement le projet de fusion

ARVIDA — La Chambre de commerce d'Arvida veut se faire le chien de garde des intérêts des citoyens en exerçant une surveillance étroite des développements du projet de regroupement J.A.K. (Jonquière-Arvida et Kénogami).

Pour le président de la Chambre M. Roger Harvey, l'organisme qu'il dirige est loin de s'opposer au regroupement mais exige que ce dernier soit rentable. C'est seulement à cette condition que la chambre acceptera d'appuyer le projet de regroupement des trois villes.

"Notre but comme Chambre de commerce est de protéger les intérêts de la population d'Arvida, ce qui ne signifie pas que nous soyons réfractaires au progrès social et économique", déclare M. Harvey.

Pour poursuivre son objectif, la Chambre de commerce demande le soutien moral de toute la population et surtout, l'appui des commerçants et hommes d'affaires.

Actuellement, la Chambre de commerce déplore le fait que la ville d'Arvida n'exploite pas suffisamment son potentiel commercial. C'est également sur ce point précis que porteront les activités de l'organisme au cours de l'année.

La Paroisse d'Alma accepte d'étudier le projet de fusion

ALMA — Une suggestion du conseil municipal d'Alma vient d'être acceptée par les autorités de la Paroisse, et une résolution sera votée lundi le trois décembre aux deux conseils municipaux, demandant qu'une étude soit entreprise par le Ministère des Affaires municipales sur les possibilités d'une fision des deux territoires.

Cette démarche simultanée constitue un pas de géant, selon les observateurs, vers une fusion véritable, puisqu'à première vue, les avantages de la fusion ne font pas beaucoup de doutes. "Si l'étude demandée s'avère positive, et s'il est démontré qu'une fusion serait avantageuse pour nos citoyens, nous leur recommanderons cette décision", a expliqué un porte-parole de la Paroisse.

Pour la Cité, les avantages ne font plus de doutes, surtout depuis que le Gouvernement subventionne les municipalités de 25,000 habitants et plus, ce qui serait le cas d'Alma, les deux populations étant fusionnées. Du côté évaluation, la présence de quartiers résidentiels nouveaux, et du centre commercial Les Galeries procurerait sans doute à la ville quelques millions additionnels sur le rôle d'imposition. Une réunion conjointe des conseils a déjà eu lieu, lundi, et c'est à la suite de ces pourparlers que la décision a été prise de demander l'étude gouvernementale. Avec l'annexion projetée et en démarche d'une partie de Delisle, et la fusion avec la Paroisse, Alma prendrait un essor démographique, territorial, et économique important.

Action contre l'Hôpital Chicoutimi

CHICOUTIMI — Une action au montant de $211,000 a été intentée contre l'Hôpital de Chicoutimi et deux membres du bureau médical à la suite de la mort de Mme Yvette Bouchard-Hudon, de Saint-Ambroise.

Mme Hudon, selon les renseignements formulés dans l'action rédigée par l'étude de Me Jean-Marc Lavoie, serait morte après avoir basculé d'une fenêtre de l'Hôpital de Chicoutimi Inc., le 25 novembre 1972.

L'action a été intentée par son époux et ses trois enfants en Cour supérieure.

Université du Québec à Chicoutimi

NOUVEAU PROGRAMME

CERTIFICAT EN SCIENCES DE L'EDUCATION

(PROFESSIONNEL)

Conditions d'admission:

— un diplôme de premier cycle

— ou un D.E.C. et l'expérience pertinente

— ou l'équivalent

— ou vingt-trois ans d'âge, des connaissances et une expérience pertinente.

Période d'admission:
Nous acceptons les demandes d'admission jusqu'au 1er janvier 1974.

Les étudiants non admis à ce programme peuvent fournir leur dossier lors des périodes d'inscriptions:

Le 3 décembre à St-Félicien de 15h. à 19h., le 4 décembre à Alma de 15h. à 19h., les 10, 11 et 12 décembre à Chicoutimi de 9h. à 12h. et de 15h. à 19h.

Service des admissions et inscriptions, Université du Québec à Chicoutimi, 930 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi (Québec). Tél.: 545-5613-14-15.

Informations supplémentaires:
Monsieur Claude Bouchard, Tél.: 545-5311.

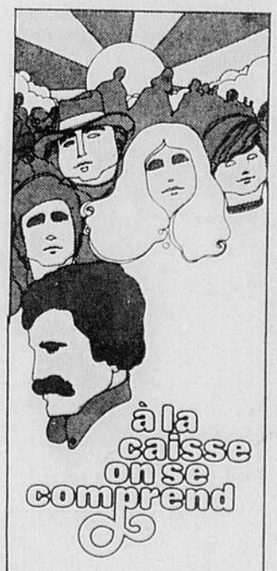

Flexi-Terme 15/60
Un vrai bâtisseur de projets!

La Caisse populaire Desjardins, c'est nous autres!

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le problème du transport en commun

Dans les grands centres, les travailleurs s'engouffrent, chaque matin, dans le métro et les autobus, et reviennent le soir à leur domicile par le même moyen de transport. Au Saguenay-Lac Saint-Jean, c'est en voiture que, vous et moi, nous nous rendons à notre occupation quotidienne. On compte presqu'autant d'automobiles devant les parcomètres et dans les parcs de stationnement que d'employés dans les usines et les bureaux.

Pourtant, le Transport Régional enregistre quotidiennement en moyenne 12,000 "passage". Si on considère qu'un adepte régulier de ce système de transport l'utilise trois fois par jour, il faut en déduire que les services mis à la disposition de la population par Transport Régional demeurent indispensables à pas moins de 4,000 personnes dans le Haut-Saguenay.

L'an dernier, pourtant, ceux qui ne possèdent pas de voiture furent privés du transport en commun durant cinq mois, soit du 2 mars au 5 août. C'est la fièvre provoquée par les Jeux du Québec qui a favorisé un règlement temporaire du dilemne dans lequel la compagnie se débattait depuis le déclenchement de la grève de ses chauffeurs. Le conseil municipal de Chicoutimi, craignant que le succès des Jeux soit irrémédiablement compromis par les séquelles de ce long conflit, accepta d'éponger les augmentations de salaire consenties en versant une subvention de $32,000 sur une période de deux ans.

Mais le problème reviendra à la surface avec autant de rigueur, dès lundi prochain, date de l'échéance du contrat de travail. L'augmentation de .05 le billet ne servira qu'à rattraper l'inflation. Il faudra encore que les autorités interviennent pour éviter une autre paralysie dont les défavorisés, les gagne-petits feraient encore les frais.

Car ce qu'il y a d'odieux dans cette affaire, c'est que ce sont les moins nantis qui sont pénalisés.

Le gouvernement provincial, par les voix autorisées du premier ministre Bourassa et du ministre Gérald Harvey, a déjà promis d'apporter le soutien financier nécessaire. Mais sous quelle forme? On esquisse depuis longtemps la formation d'une Commission des transports pour le Haut-Saguenay dont toutes les municipalités seraient participantes. Mais on sait que l'administration publique est généralement plus dispendieuse que celle de l'entreprise privée. L'Etat se montrera très prudent puisque les déficits que les organismes semblables accusent à Québec, Montréal et Hull constituent un véritable cancer. Et d'autres régions comme les Cantons de l'Est et La Mauricie réclament également du gouvernement d'apporter une solution à leur problème de transport en commun.

On peut toujours rappeler que dans le Haut-Saguenay, le gouvernement s'est fait "passer un Québec" en acceptant que Transport Provincial se réserve la haute rentabilité des longs parcours Chicoutimi-Québec et laisse à une créature le petit lait du service urbain; il a donc une responsabilité supplémentaire dans l'application d'une solution définitive.

Le gouvernement peut profiter de son intervention pour populariser davantage chez nous ce service public par une publicité intensive qui fournirait régulièrement les renseignements que le public réclame dont les horaires.

L'Etat atteindrait également un double but en incitant ainsi la population à économiser l'essence avec une utilisation plus intensive du transport en commun.

Un organisme subventionné devra voir aussi à compléter le service. Présentement, 9 des 12 circuits urbains sont concentrés dans le secteur métropolitain de Chicoutimi. Les citoyens de Jonquière, Kénogami et d'Arvida ont raison de déplorer la déficience du service. Seuls les gouvernements municipaux et provincial peuvent imposer des critères conduisant à l'amélioration souhaitée.

Bertrand TREMBLAY

BILLET

Fantaisie sur les maladies des conseillers municipaux

Tôt ou tard, le jeune journaliste entendra un conseiller municipal déclarer à l'issue d'une assemblée quelque peu houleuse: "Il faut être malade pour faire de la politique municipale"....Et si c'était vrai?

LE MASOCHISTE

C'est évident pour l'oeil le moindrement averti qu'un conseiller municipal doit être masochiste. Le pauvre arrive à la maison, se fait enguirlander par sa femme parce qu'il est toujours absent, endosse son habit bleu et va s'asseoir à une table devant une meute de journalistes tous plus méchants les uns que les autres; il doit endurer les insultes de ses collègues, les insinuations des spectateurs et la tension de voir les journalistes comprendre tout à l'envers.

A la fin de la soirée, le stress se poursuit pendant deux ou trois jours par la mise en ondes des nouvelles, et la publication du "Quotidien" et des hebdomadaires locaux.

Donc, première maladie mentale de nos conseillers...ils doivent jouir lorsqu'ils souffrent.

LE SADIQUE

Si le conseiller municipal se doit d'être masochiste s'il veut exercer un bon mandat, il doit également être un petit sadique; il doit aimer faire souffrir; quoi de plus rafraîchissant que d'entendre un conseiller te glisser à l'oreille de prendre son siège: "Le grand C..., asouère je m'en vais te le ramasser, r'garde ben ça". Le tout dit avec un oeil heureux et satisfait...ou encore entendre un maire bien connu déclarer, le point menaçant: "j'vas l'passer dans la mitaine".

Lors de ces assemblées, il faut voir le conseiller municipal sadique, torturer son collègue qui s'est fait prendre "les culottes baissées (Sans doute un exibitionniste), poser des questions insidieuses, se frotter les mains et enfoncer toujours davantage le poignard dans le dos de son ami...

Et comble du sadisme, c'est le conseiller municipal qui appelle le journaliste et qui lui souffle à l'oreille: "Je vais te donner une bonne nouvelle à propos d'un tel...mais, descends-le comme il faut par exemple...ça fait assez longtemps qu'il m'écoeure, c'est à mon tour".

Deuxième maladie mentale de tout bon conseiller, le sadisme!

LE SCHRISOPHRENE

La schrisophénie est la pire des maladies mentales; il s'agit en fait d'un dédoublement de personnalité...En d'autres mots, le conseiller schrisophrène doit avoir un visage à deux faces en public, et une double personnalité en privé.

Qu'un conseiller municipal ait un visage à deux faces, tout le monde le reconnait...là n'est pas l'essence de sa maladie; un conseiller municipal est schrisophrène quand, après avoir engueulé comme un charretier son collègue devant deux cents personnes, l'avoir abruti de tous les épithètes polis possibles, il se lève à la fin de l'assemblée, et va lui serrer la main et part avec son "copain", bras-dessus bras-dessous...Disons que ce genre de malades se remarquent davantage à Chicoutimi.

LA BOULIMIE...

La boulimie est une déviation mentale moins dangereuse que les trois autres, mais plus coûteuse: on souffre de boulimie quand on est incapable de contrôler son envie de manger; si cette maladie semble absente dans certaines villes, elle fleurit cependant chez les conseillers de Chicoutimi.

La plupart souffre d'ailleurs de boulimie aigüe et c'est le contribuable qui doit payer pour les perversions mentales de ses élus. Les principaux endroits de traitement de la boulimie sont la Calèche, le Georges' Steack House et l'hôtel Chicoutimi. Remarquons que certains délégué commercial et touristique semble avoir attrapé la maladie; il s'agirait du premier cas de boulimie contagieuse enregistrée au Canada.

LE PARANOIAQUE...

Le paranoïaque se sent continuellement agressé; il voit des ennemis partout (d'autres voient des péquistes...chacun sa maladie); cette maladie mentale est particulièrement rentable pour un conseiller municipal; un véritable paranoïaque, surtout à Jonquière où les moindres faits et gestes de Chicoutimi sont considérés comme des agressions, fera inévitablement un bon conseiller. Il pourfendra les adversaires de sa ville, ses propres adversaires, et fera inévitablement la manchette des journaux. Le paranoïaque sera populaire et il gagnera ses élections facilement.

LE JOURNALISTE

Si les assemblées de vos conseils municipaux vous semblent ennuyeuses, et si le lundi soir vous préférez écouter Marcus Welby, essayez ce petit jeu...Vous aimez les histoires de médecin? Vous voulez connaître vos conseillers? Venez aux assemblées avec le livre de Pierre Daco "Les prodigieuses victoires de la psychologie moderne" et découvrez les maladies mentales de vos conseillers. On peut venir en groupe, et celui qui découvre le plus de maladies paye le café après l'assemblée; après quelques semaines, vous pourrez entreprendre une tournée des différents conseils municipaux et vous serez à même d'étudier l'influence du milieu sur les maladies mentales de vos élus. Vous remarquerez plus de paranoïaques à Jonquière, plus de boulimiques à Chicoutimi, plus de masochistes à Port-Alfred et vous pourrez changer de malades à volonté aux prochaines élections.

Et si vous remarquez quelqu'un qui réunit toutes les maladies à un degré aigü, appelez au journal, ça fera un excellent journaliste!

Réjean TREMBLAY

OPINION DES AUTRES

POURQUOI LE DIMANCHE?

Mais, à propos, pourquoi les gouvernements en veulent-ils autant aux automobilistes du dimanche? Pourquoi en viennent-ils tous, nord-américains ou européens, à contrer la rareté en interdisant les périples dominicaux?

La question se pose d'autant plus que la crise actuelle pourrait être l'occasion de ramener les citoyens à des pratiques plus saines et plus rationnelles. Par exemple, au moment où se produit une rareté comme celle dont on nous menace, ne peut-on pas examiner d'un peu près nos pires gaspillages? Or, il n'est pas certain, chez nous du moins, que les fins de semaine constituent nos pires "orgies d'essence".

Sur semaine, l'automobile sert dans l'immense majorité des cas à transporter Monsieur son propriétaire qui trône ainsi sur quinze ou dix-huit pieds de métal et sur une superbe usine à pollution. Monsieur, on le sait, voyage seul, si bien que l'essence consommée ne sert le plus souvent qu'au mieux-être d'une unique personne. La fin de semaine, au contraire, représente une utilisation complètement différente et passablement plus familiale des mêmes ressources.

En outre, la circulation au centre ville gagnerait dans nombre de cas à laisser une plus grande place au transport en commun et une moindre importance aux voitures privées. Autant il est difficile de transporter la famille à la campagne autrement que dans la voiture familiale, autant il est simple dans nombre de cas de transporter Monsieur à son travail de façon moins individualiste. Des exceptions existent, certes, qu'on ne manquera pas de souligner, mais on peut au moins s'interroger sur la sagesse d'un interdit qui frappe peut-être des usages plus acceptables et qui laisse sans frein une manie souvent individualiste et irraisonnée. Dans cette perspective, des restrictions imposées sur l'usage des voitures privées les jours de semaines se justifieraient probablement aussi bien que l'élimination des randonnées dominicales.
dominicales.

Laurent Laplante,
"Le Devoir".

PAROLE AUX LECTEURS

L'affaire Morgentaler, la grande défaite

Lettre ouverte pour amener à la réflexion celles qui signent: Elen Ross T. & Cie.

Il est assez facile de voir dans quel milieu vous évoluez.

Vous êtes sûrement prises dans un engrenage où l'intellectualisme et l'athéisme prennent la place des valeurs nécessaires à l'avènement d'un monde meilleur. Vous semblez faire partie d'un milieu où la bestialité côtoit la folie.

En s'adressant à vous, l'on doit dire mademoiselle, je suppose, car à vous lire vous ne méritez pas le titre de madame, encore moins celui de maman. Vous maniez la plume et le vulgaire de telle façon qu'on pourrait tout de suite vous mettre une étiquette au front; politique ou autre.

Je veux ici défendre une cause que je crois juste et logique.

Je n'aurais jamais permis qu'étant foetus, légitime ou bâtard l'on attente à mes droits à la vie.

Je ne suis pas un expert, mais ce que je veux prouver et que vous ne pouvez nier, vous les expertes, c'est que si d'après vous, il n'y a pas de vie dans un foetus, il y a tout de même un espoir de vie, une espérance pour toutes les mères dignes de ce nom.

Qu'est-ce qui vous dit que ce petit être en puissance, que vous détruisez ne pourrait pas être un jour celui qui inventerait le remède contre le cancer, celui qui empêcherait toutes les guerres par sa diplomatie ou encore celui qui ferait le plus pour l'avancement de la justice dans le monde?

S'il-vous-plaît, revisez vos positions; ne seriez-vous pas fières d'être chacune de vous, la maman d'un tel fils? Je n'ai jamais vécu dans l'opulence. J'ai toujours gagné mon pain et celui de ma famille. J'ai eu des malchances, comme tout le monde, et pourtant, j'aime la vie telle que Dieu l'a faite. J'aime le milieu dans lequel je travaille, j'aime mon métier. J'aime ma famille.

J'aime ma vie, dans ma paroisse et je suis extrêmement heureux et fier qu'on me fasse confiance. Je suis heureux de travailler en paroisse, à divers paliers et dans différents comités.

Je travaille pour l'avènement de celui qui a inventé la vie. Je travaille pour celui qui permet que vous viviez malgré tout et qui vous laisse répandre vos insanités.

Celui qui fût et est encore le plus grand libérateur de tout les temps vous laisse libres de choisir entre le bien et le mal. Il vous laisse libres de baver sur le Pape, l'Eglise et les prêtres. Il vous laisse libres de penser et d'agir comme vous le faites; lui qui pourrait faire que demain, vous ne vous leviez plus.

Voulez-vous savoir pourquoi il le fait? Il vous laisse libres parce qu'il vous aime. Il vous laisse libres parce qu'il sait que pour écrire comme ça, vous devez être très malheureuses pou vivre un bonheur de courte durée, un bonheur sans lendemain.

Il vous laisse libres d'agir à votre guise, parce que probablement qu'il a vu au fond de vous mêmes, ce que vous ne voyez pas, un petit quelque chose de bon et d'humain; un petit quelque chose qui pourrait grandir un jour.

Probablement qu'il a pu déceler en vous un tison qui alimente une petite flamme qui pourrait un jour devenir une flambée d'amour pour le petit être que vous aurez le droit de mettre au monde, ayant enfin compris ce qu'est un coeur de maman.

Celui qui signe cette lettre ouverte, mesdemoiselles, a encore le bonheur d'avoir sa mère, et il la remercie de lui avoir donné le jour. Il a encore sa femme, et il la remercie de lui avoir donné six beaux enfants, et ce n'est pas pour la raison que vous pouvez penser.

Celui qui signe cette lettre vous aime aussi et il vous respecte. Il vous considère comme étant les plus belles fleurs de ce grand jardin qu'est le monde. Comme créatude de Dieu. Ne gâtez pas votre vie. Plus tard, peut-être qu'il sera trop tard. Reprenez-vous tout de suite.

Préparez-vous fonder des foyers normaux. Défendez des causes justes et le Christ vous en saura gré.

Comme il a pardonné à Marie Madeleine, il vous pardonne aussi. Les vraies mamans vous pardonnent et avec moi, il vous invitent à la réflexion.

Faites plutôt partie de mouvements qui veulent des lois justes pour les pauvres gens. Joignez les rangs de ceux qui travaillent pour l'obtention de lois justes et de mesures adéquates pour les pauvres filles mères.

Vous vous endormirez le soir, heureuses, parce que vous aurez contribué à créer, non pas à détruire.

Fraternellement vôtre,
François Régis Thériault,
804, D'Argenson,
Chicoutimi, P.Q.

Un référendum sur l'avortement?

Nous tenons à féliciter Mesdames Ross, Boulianne, Dallaire, Tremblay, Désy, Simard Elmire, Côté pour leur étude en faveur de l'avortement libre.

Nous l'avons lue avec grand intérêt. Elles nous permettront toutefois certains ajustements relativement à l'"Eglise catholique capitaliste"... l'Eglise n'est pas capitaliste plus que tout autre propriétaire de biens ici au pays et ailleurs dans le monde".

"Pie XII bénit Hitler"... quel mal à bénir quelqu'un, ça ne veut pas dire par là que le pape appuyait les initiatives d'Hitler...

Le Cardinal Spellman ait béni les avions qui allaient déverser des bombes sur le Vietnam, en quoi cela rendaient ces avions plus meurtriers.

Ce geste symbolique répondait à un esprit patriotique aux Etats-Unis, puisque c'était le cardinal des Américains non des Vietnamiens.

On ne peut demander à la religion de s'élever contre leur pays en temps de guerre. Qu'un Juif et un Vietnamien valent moins qu'un foetus occidental, ce n'est pas la pensée de l'Eglise.

Que "le gouvernement et l'Eglise au service du capitaliste qui ont décidé notre rôle," L'Eglise se réjouit que les femmes s'occupent de leurs affaires. "Si Mme Docteur et Mme avocat" pourront se payer un voyage à New York, c'est qu'elles sont favorables à l'avortement libre et en tel cas ne divisons pas nos forces.

Nous prions ces dames de voir dans ces ajustements un hommage à leur geste courageux, puisque nous montrons par là avec quel sérieux nous avons pris connaissance de leur écrit.

Ce dimanche dernier, nous avons lu l'écrit de Mme Pednault. Ce dernier écrit est bien correct et sérieux. Evidemment, que si les dames et demoiselles travaillent en collaboration à résoudre ce problème, puis ensuite présenter un front commun derrière une décision, évidemment que le gouvernement devant l'unanimité des femmes devra respecter leur volonté puisque ce sont elles les premières intéressées.

Le référendum proposé par Mme Pednault ne règlerait rien. Tel quel, nous devons vous dire que vous obtiendrez l'unanimité, car tous sont contre l'avortement même ceux qui sont pour l'avortement LIBRE. Toutes y voient un drame tel que l'écrivait l'éditorialisme en chef du Quotidien, M. Tremblay. La différence entre celles qui sont contre et celles qui sont pour réside dans le mot LIBRE. Les dames en faveur de l'avortement libre seraient les premières à protester si on obligeait une personne enceinte à avorter. Ce qu'elle veulent, c'est que la femme soit libre. Elles jugent l'avortement un drame suffisamment grave pour que personne, sauf la porteuse du foetus, ne prenne à sa place la décision. Meurtres, assassinats crimes, tueries, deviendront des mots sans aucun contact avec la réalité quand l'avortement libre sera accepté, puisque la femme alors, dès un retard de menstruations, se présentera chez son médecin. Il n'y aura plus de véritables avortements, mais de simples hémorragies. C'est justement le refus d'accepter l'avortement libre qui crée le problème de l'avortement.

Jean GAGNON
Valin, Chicoutimi-Nord.

1 tonne: 6.3 barils

Il s'est glissé une erreur dans la lettre ouverte publiée, hier, sous la signature de M. Jean-Yves Morin, de Chicoutimi-Nord. Il aurait fallu lire: une tonne de pétrole contient 6.3 barils et non 0.3.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

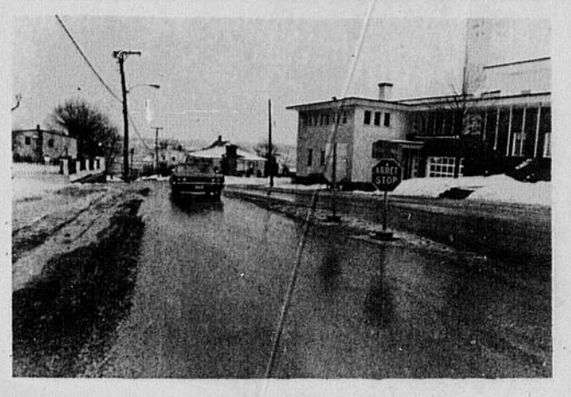

PRIORITE AUX PIETONS

A l'instar des villes de Chicoutimi, d'Arvida, d'Alma et de Port-Alfred, celle de Chicoutimi-Nord vient d'aménager des couloirs pour permettre aux piétons de traverser plus facilement les principales artères de la ville. L'automobiliste est même obligé de céder la priorité aux piétons, puisque deux panneaux indicateurs "Arrêt - Stop" sont installés de chaque côté du couloir.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé Louis-Philippe Larouche, en repos, a été nommé curé à St-Augustin, en remplacement de M. l'abbé Bernard Gagnon, contraint de prendre un repos prolongé pour cause de santé. La cérémonie d'accueil du nouveau curé aura lieu samedi soir à la messe dominicale. D'autre part, M. L'abbé Georges-Renaud Pilote, curé à Notre-Dame-de-Roberval, a été nommé vicaire forain du vicariat no 10.

ASSOCIATION DES NOTAIRES

Me Robert Wells de Chicoutimi vient d'être nommé président de l'Association des notaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les autres membres de l'exécutif sont Mes Michel Doré, de Saint-Jérôme, vice-président; René-Paul Charlton, de Chicoutimi, secrétaire et Paul Bouchard, de Jonquière, trésorier.

CONGRES DES JOURNALISTES

Le président du Club des journalistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Fernand Dupont, de Jonquière, a déclaré, hier, que le congrès du club, qui se tiendra le 9 décembre, réunira tous les journalistes, syndiqués ou non, cadres ou temps partiels, afin de discuter des problèmes de l'information dans la région et de "laver en famille notre linge sale".

JOURNEE DE RECOLLECTION

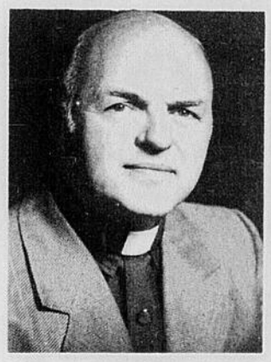

Le Père Emilien Carrier, aumônier de Carrefour de Sobriété, est un conférencier recherché et il parle spécialement des problèmes causés par l'alcoolisme. Dimanche, il sera l'animateur d'une journée de récollection à Val-Racine, à Chicoutimi. Lundi soir, il prononcera une conférence au sous-sol de l'église de la paroisse Sainte-Marie de Jonquière.

STATIONNEMENT

Le Centre des affaires Racine, à Chicoutimi, vient de mener une campagne auprès des employés et des propriétaires du secteur du centre-ville pour que les meilleures places de stationnement soient réservées au public acheteur. On demande aux employés de garer leur véhicule dans les stationnements en périphérie.

LA SNQ

Deux unités de la Société nationale des Québécois de la région tiendront leur assemblée générale annuelle très prochainement.

Il s'agit de l'unité d'Arvida dont l'assemblée générale annuelle se tiendra le dimanche 2 décembre, à 19h30, en la salle de l'église Saint-Mathias d'Arvida et l'unité Lac-Saint-Jean, le lundi 3 décembre, à 20h, au siège social de la SNQ, à Alma.

Dans chaque cas, les membres présents auront à élire le conseil d'administration pour l'année 1973-74. On y présentera également les rapports d'activités et financier.

COMMIS COMPTABLES D'ALMA

M. Sylvain Tremblay vient d'être élu à la présidence du Syndicat des commis comptables d'Alma Inc.

MM. Claude Girard, vice-président; Mlle Ginette Martin et M. Laval Boivin, secrétaire et trésorier; au poste de directeurs: Mme Judith Tremblay, Mlle Lyse Maltais et M. Réal Turcotte ont été réélus tandis que Mlle Lisette Cabane et MM. Rémi Gagnon et Gérald Duchesne ont été élus pour leur premier terme.

COMITE DE PARENTS DE MISTASSINI

Mme Albert Allard, est la présidente du Comité de parents de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon.

Les autres membres de l'exécutif sont Mmes Bertrand Garneay, de Roberval, vice-présidente et J. Alexandre DeMarchi, secrétaire.

Les directeurs sont Mmes Muguette Brousseau, de Notre-Dame-de-la-Doré; Jean-Louis Bérubé, d'Albanel; Louis-Joseph Bérubé, de Dolbeau, Régis Murhead, de Dolbeau et MM. Lionel Beaulieu, de Roberval, Noël Turcotte, de Roberval; Jean-Guy Turcotte, de Notre-Dame-de-la-Doré et Robert Savard, de Mistassini.

CHEZ DOMTAR

M. Léo Therrien vient d'être réélu pour une 2e année, président du Syndicat International des Travailleurs Unis du Papier, local 85, du moulin de Domtar. Il sera secondé de M. Léopold Gélinas, réélu, vice-président; M. Yoland Simard, réélu, secrétaire-correspondant; M. Florian Duchesne, élu, secrétaire-trésorier; M. Léon Brassard, réélu, Secrétaire financier, M. René Bouchard, élu chef des griefs de la maintenance et M. Norman Adams, réélu chef des griefs de la production.

Beau coup de filet à Arvida

Arvida — La sûreté municipale d'Arvida a réussi un beau coup de filet, hier, en arrêtant des individus et en retrouvant du butin d'une valeur de $2,000 volé dans des établissements d'Arvida.

Les vols ont été commis notamment à l'école Saint-Joseph, au département des loisirs municipaux et dans des résidences privées.

Les policiers ont retrouvé des machines à écrire, des tondeuses électriques et différentes autres marchandises.

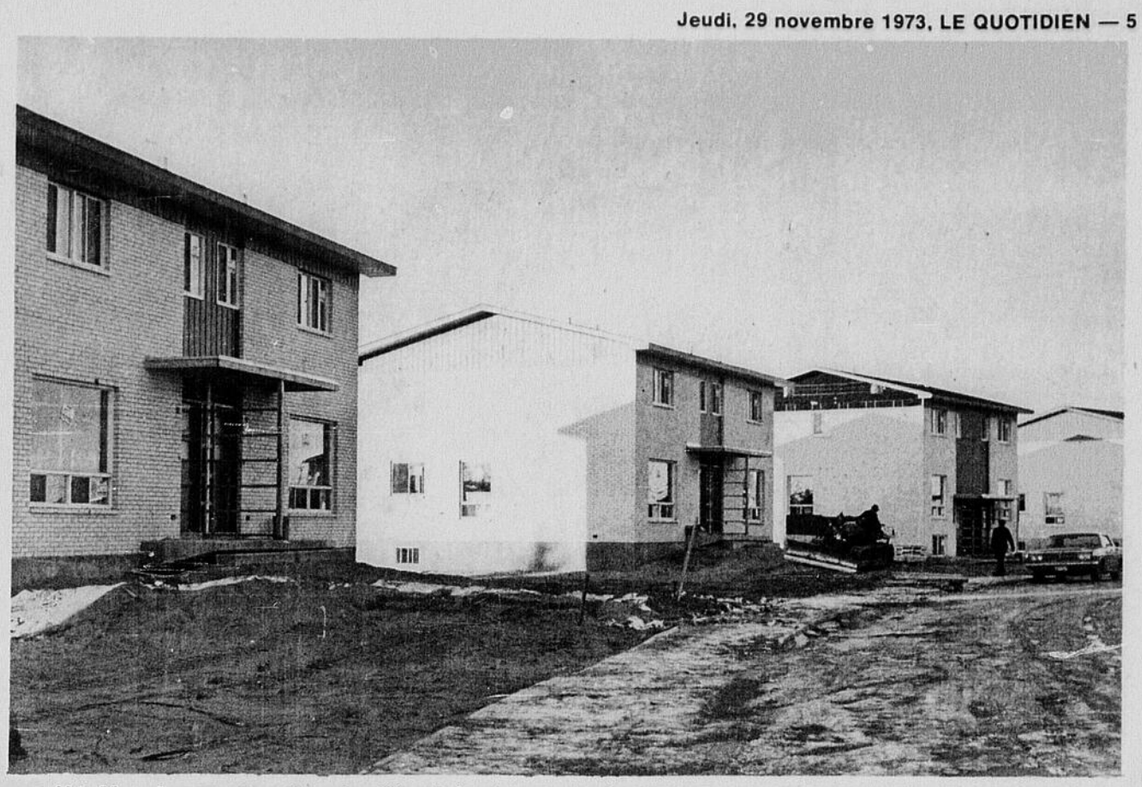

H.L.M. — La construction des 34 unités du projet H.L.M. de Mistassini va bon train et quelque 10 logements seront prêts le 1er janvier et 16 autres au début de février. Quant aux 8 logements pour personnes âgées, la date d'entrée n'a pas été fixée. C'est la firme Les Entreprises P. Girard Ltée d'Alma qui a obtenu le contrat au coût de $597,000.00. Le président de l'Office Municipal d'habitation est le conseiller municipal M. Yvon-Marie Bouchard tandis que le coordonnateur est le greffier M. Eloi Le Compte. Cette photo nous montre quelques maisons en construction.

RENDEZ-VOUS

ALMA

LE CLUB COSE — Le Club COSE reçoit comme invité M. Gaétan Huneault, ce soir, au Manoir du Rocher, Alma, à 8 heures p.m.. Cette soirée-conférence aura comme thème "La Prévention des pertes dues aux accidents." M. Huneault est considéré comme un des plus grands spécialistes au Canada en ce qui a trait à la Sécurité Industrielle; il traitera de l'évolution de la prévention des accidents non seulement au point de vue des blessures, mais aussi des dommages matériels et de toutes autres pertes résultant des accidents.

CHICOUTIMI

TRIANGLE ARTISTIQUE — Le Triangle artistique organise une mini-exposition pour ses membres. Cette exposition aura lieu le 4 décembre à 8 heures p.m., au Chalet du Parc Rosaire-Gauthier. Une assemblée générale aura lieu au début de la soirée.

CLUB MINOSA — Le Club Minosa convoque ses membres pour le lundi, le 3 décembre, à Place Séville, pour ses activités, démonstration de buffet froid suivie d'une dégustation accompagnée d'un punch approprié. Invitation à tous nos membres à 8.30 heures p.m..

CLUB DE L'AGE D'OR — Une partie de cartes organisée par le Club de l'Age d'Or aura lieu dimanche, le 9 décembre, au sous-sol de l'église Christ-Roi, à 8.30 heures p.m.. Il y aura un tirage d'une TV en noir et blanc.

KENOGAMI

SERVANTES DU ST-SACREMENT — Ce soir, à 19.30 heures, à la chapelle des Servantes du St-Sacrement, rencontre eucharistique, confessions, messe et communion. Les paroissiens de Ste-Famille de Kénogami viendront en groupe et sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'Honneur et le public sont aussi invités.

Dans les 4 régionales

4,584 élèves de moins à l'élémentaire en 1973-74

JONQUIERE — Dans les quatre commissions scolaires régionales du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la clientèle scolaire en 1973-74, à l'élémentaire, a diminué de 4,584 élèves, comparativement à l'an dernier.

C'est ce qui ressort d'une étude statistique des effectifs scolaires que vient de terminer le bureau régional du ministère de l'Education.

Par contre, au niveau secondaire, le nombre d'élèves est resté stable, soit de 40,612 en 1972-73 comparativement à 40,739 en 1973-74.

Le phénomène de la dénatalité sans cesse croissant, celui de l'émigration des gens vers d'autres régions et le règlement numéro 7 sont les facteurs les plus justificatifs de la diminution importante des élèves au niveau élémentaire.

Quant au nombre de professeurs, on note, à l'élémentaire, une diminution légère mais non proportionnelle à celle des élèves. Celle-ci s'explique par l'application du décret du 15 décembre 1972 réduisant le ratio maître-élèves de 1 / 27 à 1 / 26.5. De plus, en 1973-74, un phénomène nouveau apparaît, soit l'accroissement du nombre de spécialistes (86.5) dans des matières telles que solfège, anglais, éducation physique, français, bibliothèque et arts plastiques.

Au niveau secondaire, le nombre des enseignants a connu une légère augmentation en raison de la nouvelle politique concernant les chefs de groupe qui a permis de libérer un certain nombre de professeurs d'une partie de leur tâche pour leur permettre un travail de coordination auprès de leurs confrères.

33 1/3 % DE RABAIS SUR TOUS NOS MANTEAUX d'hiver pour dames

* TOUS NOS MODELES REALISES EN DRAP, TWEED OU UNIS GARNIS DE FOURRURE OU NON GARNIS

gagnon FRERES

400, EST RACINE — CHICOUTIMI

Loterie Olympique Canada

(1er TIRAGE: 15 AVRIL 1974)

1er prix: $1 million

COMPTANT / NON IMPOSABLE

2e prix: $1/2 million

3e prix: $1/4 million

TOTAL DES PRIX $8,175,000 — JUSQU'A 25,000 GAGNANTS

Un billet de Loterie Olympique c'est plus qu'un cadeau de Noël!

A compter du 5 decembre 1973, vous pourrez acheter vo billets dans la plupart des banques a charte, societes de fidu cie, caisses populaires, caisses d'economie, chez les agent autorises OU en remplissant et decoupant la formule de com mande. Joindre un cheque ou mandat postal au montant d $10 pour chaque billet (s.v.p. pas d'argent comptant).

Loterie Olympique Canada / Olympic Lottery Canada

LE BILLET $10 PER TICKET

C.P. 4444, SUCCURSALE PLACE D'ARMES, MONTREAL, QUEBEC H2Y 3N1
TEL.: (514) 286-5686
P.O. BOX 4444, STATION A, TORONTO, ONTARIO M5W 1X2

À L'USAGE DU BUREAU FOR OFFICE USE
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE NUMBER

NOM NAME
RUE STREET
VILLE CITY — TEL.
PROVINCE — CODE POSTAL POSTAL CODE
CADEAU DE GIFT FROM

NOMBRE DE BILLETS REQUIS / NUMBER OF TICKETS REQUIRED
MONTANT INCLUS / AMOUNT ENCLOSED

1er prix 1st prize	$1,000,000
2e prix 2nd prize	500,000
3e prix 3rd prize	250,000
4e prix 4th prize	200,000
5e prix 5th prize	150,000
6e prix 6th prize	125,000
7e prix 7th prize	100,000
8e prix 8th prize	75,000
9e prix 9th prize	50,000
10e prix 10th prize	25,000

POSTEZ DÈS MAINTENANT! MAIL NOW!

500—73— 315 F

A Kénogami

Confrontation entre la CSN et "l'Inter"

Une analyse de Gabriel Berbéri

CONFRONTATION

Dans les coulisses, le conflit de Price n'est pas terminé. Le syndicat international des papetiers, à Kénogami, par exemple, n'admet pas et ne condéderait jamais aux ouvriers affiliés à la CSN qu'ils ont eu le dernier mot dans la dernière bataille dénuée de violence livrée à la compagnie Price.

Tout au long de la grève chez Price, les quelque 325 membres du local 50 du syndicat international à Kénogami, n'ont pas manifesté d'agressivité apparente envers leurs collègues de travail qui les entraînaient dans le chômage. Les dirigeants locaux du syndicat international ont bien accusé les négociateurs de la CSN d'avoir engagé une lutte coûteuse et inutile pour les salariés, mais les frictions entre les deux groupes de travailleurs n'ont heureusement pas franchi le stade de l'argumentation.

Ce fut donc la "coexistence pacifique" entre les grévistes de la CSN et les "gars de l'inter", comme on les appelle, à Kénogami, ces derniers se résignant apparamment à reconnaître aux premiers le droit de tenir tête à l'employeur, en acceptant de mauvais gré de sacrifier des revenus alléchants. Car il faut rappeler qu'à Kénogami, ce sont les membres du syndicat international qui assurent le fonctionnement des huit machines à papier et à carton, méritant par conséquent les traitements les plus élevés de l'usine, une tradition dans cette industrie.

Pour Price au niveau régional, ce sont cependant des membres du syndicat de la CSN, à Alma, qui peuvent se vanter d'être les mieux payés, dans l'entreprise. A Alma, ce sont en effet des travailleurs de la CSN qui dirigent la production de la machine à papier-journal. Et puisque cet équipement produit davantage que celui installé à Kénogami, (c'est la base de calcul du salaire dans ce service), les salariés de Price à Alma commandent des taux supérieurs aux préposés aux machines du local 50, à Kénogami.

Avant la grève, des papetiers de la CSN à Alma gagnaient jusqu'à $6.99 l'heure en temps régulier. En ajoutant, entre autres les trois augmentations prévues au nouveau contrat, le taux de base de ces ouvriers s'approchera du $10 l'heure...

Quel peut-être l'impact de ces salaires impressionnants? En réalité, ils ne bénéficient qu'à une minorité et leurs confrères de la même unité syndicale, qui eux, occupent déjà la tête parmi les salariés de la grande industrie au Saguenay-Lac-Saint-Jean, doivent renoncer à réaliser le rattrapage.

Pour revenir au courant d'antipathie développé par les effectifs du local 50 à Kénogami, contre les syndiqués de la CSN, durant les heures qui ont suivi le dévoilement du nouveau contrat, lundi, il tient probablement en partie à l'attitude arrogante des représentants des grévistes.

Pa un agent de la CSN n'a crû bon de rappeler que les travailleurs faisant partie d'une autre centrale ouvrière ont vécu le conflit et perdu, eux aussi, même si ce fut contre leur volonté, des revenus importants à cause de la grève de 15 semaines. Au contraire, M. Henri Vachon, pour un, qui a dirigé les négociations dans le camp de la CSN, a su aviver la colère de plusieurs membres du syndicat international, en attaquant la valeur des contrats récemment signés par ce dernier.

Dans ces conditions, il est facile d'imaginer que des membres du local 50 à Kénogami se chargeront de décrier à leur façon les faiblesses du nouveau contrat régissant les quelque 2,000 ouvriers affiliés à la CSN. Comme le fait de prédire que les avantages de l'entente de trois ans, seront rapidement dépassés dans d'autres compagnies où la durée du nouveau contrat est moins longue, que lés ouvriers de la CSN ont consenti à réduire de 8 1-2 à 6 3-4 pour cent, de l'augmentation accordée la deuxième année, que les grévistes n'ont pas obtenu de protection valable en cas de fermetures temporaires d'usines, etc.

Bref, une telle concurrence entre syndicats dans une même entreprise, ne peut être que malsaine.

Les deux groupes ont tout à gagner à se côtoyer avec respect, même s'ils gardent leurs distances. Le nouveau contrat des syndicats de la CSN est valable sur plusieurs points, et les gens du local 50 ne l'ignorent pas.

Quant aux représentants de la CSN, ils doivent avouer que la force de persuasion du Syndicat international des travailleurs unis du papier, n'est pas négligeable, à cause notamment de leurs ramifications sur le continent, et que le local 50 à Kénogami n'a pas entravé le déroulement des négociations avec Price.

Convention spéciale signée au Séminaire de St-Jérôme

ST-JEROME — Le Séminaire Marie-Reine-du-Clergé de St-Jérôme vient de signer une première convention collective avec ses 9 enseignants laïcs.

L'entente s'appliquera jusqu'en août 1975. Elle ne régit toutefois pas les prêtes et religieux de l'institution.

Au chapître des clauses monétaires et des bénéfices marginaux, la convention demeure conforme au décret provincial.

Cependant, des clauses particulières visant à sauvegarder le caractère privé de l'institution sont incluses dans la nouvelle convention de travail.

Ainsi, les professeurs acceptent de respecter en tout temps les finalités du Séminaire en ne s'opposant pas à la confessionnalité de l'institution.

Selon le recteur du Séminaire de St-Jerôme, l'abbé Claude Legendre, "cette convention collective représente un mariage profond entre l'institution et son personnel en établissant des liens plus forts".

Le syndicat des 9 professeurs du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé est affilié à l'Association des enseignants du Lac-St-Jean, donc à la CEQ.

Pour l'année 1973-74, l'échelle de salaire des enseignants dont le niveau de scolarité est élevé, se situera entre $8,000 et $13,000.

L'élevage du mouton est rentable dans la région

Par Yvon Laberge

ALMA — "Même si l'élevage du mouton n'occupe pas une place d'importance sur le marché des bestiaux au Québec, il n'y a aucun doute que c'est rentable pour la région du Saguenay-Lac St-Jean".

Selon M. Gonzague De Mauraige, technicien-berger, le dernier recensement indique que le nombre de brebis augmente et que les pertes occasionnées par la maladie ou le manque de soins sont en régression. "On dénombre environ 3,049 bêtes dont le pourcentage de perte est inférieur à 9 pour cent". Au chapître de la mortalité, les chiffres publiés l'année dernière indiquaient des pertes comparables à 15 pour cent d'un troupeau.

L'éleveur n'est pas familier avec les soins à apporter à la brebis. Cette situation se comprend par la récente notion d'élevage de ce cheptel vif. "Dans la province de Québec très peu de fermes se spécialisent dans l'élevage du moutons, malgré la demande qui devient plus forte. Le producteur n'a pas toujours les conseils de personnes qualifiées", aux dires de M. De Maugaire.

L'Association des éleveurs de moutons préconise l'établissement d'une ferme-norme. Une ferme expérimentale qui pourrait servir d'exemple pour inciter les éleveurs à la façon de bien protéger leurs troupeaux. Par ailleurs, on aurait la possibilité de faire des croissement qui renforceraient la race.

Le gouvernement offre des primes aux éleveurs de moutons, et ce dans le but de provoquer un intérêt. "Des primes sont offertes aux éleveurs pour contribuer à créer une certaine poussée dans un champs d'actions encore exploité qu'au minimum".

Pour en arrivée à un stade de rentabilité, le troupeau se doit d'être composé de 300 brebis. En regard à la demande croissante et au taux de pertes, le cheptel doit pourvoir à sa propre croissance démographique.

Le pôle, pour la région du Saguenay-Lac St-Jean, se situe dans le secteur de Sainte-Croix. On retrouve les plus grands éleveurs et l'abattoir. Le manque d'entrepôt frigorifié ne permet pas l'abattage d'un grand nombre d'animaux à la période la plus propice, soit à la fin de sa période de croissance.

AGNEAU DE PAQUES

La coutume très répandue chez les Juifs, les Grecs et les Ukrainiens d'abattre la brebis à la pâque, est l'un des ennemis de l'expansion de l'élevage. Les fermes, où se pratique l'élevage du mouton, sont alors investies par les acheteurs. L'éleveur pour faire de l'argent est prêt à se départir d'une partie de son troupeau. "Surtout que la brebis n'excédant pas le poids de 25 à 35 livres, entraîne un recul dans le processus de l'élevage", mentionne M. De Maugaire.

La maladie n'aide pas à la croissance du troupeau. La plus répandue est la présence des parasites externes et internes. Dans un tel cas l'éleveur devra faire appel à un spécialiste-vétérinaire.

"Somme toute, l'élevage de la brebis devrait connaître, d'ici quelques années, un succès grandissant à travers le Québec, a conclu M. De Maugaire."

Il nie toute culpabilité

Chicoutimi — Yvon Gagné, du 4291 de la Champagne, à Sainte-Geneviève, près de Montréal, a nié sa culpabilité, hier matin, à l'accusation d'avoir causé la mort de Mlle Norma Bouchard, à l'Anse Saint-Jean, le 6 octobre dernier.

Gagné avait été trouvé négligent dans la mise en service de son véhicule-automobile, lors de l'accident qui a couté la vie à Mlle Bouchard.

C'est sur un engagement personnel de $500. que le juge Denis Gobeil a remis Gagné en liberté provisoire d'ici à son enquête préliminaire fixée au 7 février.

Cette année les Lavigne reçoivent les Bowin!

Mme Lavigne n'a pas ménagé ses efforts afin de régaler ses invités au réveillon. Elle a tout prévu, tout préparé avec soin, depuis les hors-d'oeuvre jusqu'au dessert. Rien ne manque et pour que ses convives soient en mesure d'apprécier plus encore ses talents de cordon-bleu, Mme Lavigne a décidé de servir du vin, car elle sait que le vin rehaussera le goût de toutes les bonnes choses qu'elle a cuisinées.

Voici quelques suggestions pour vous guider:

HORS-D'OEUVRE: En général, sauf avec des hors-d'oeuvre à la vinaigrette, un vin blanc sec ou demi-sec.
PLAT PRINCIPAL: Dinde ou poulet rôti: Vin rouge sec, léger pas trop fruité ni corsé.
Tourtière ou pâté à la viande ou ragoût de pattes de porc: Le même qu'avec la dinde ou le poulet rôti, ou un vin sec plus corsé ou encore un vin blanc ni trop sec ni trop sucré.
Jambon froid: Vin blanc pas trop sec ou un vin rouge fruité et léger.
Rôti de boeuf: Vin rouge sec assez étoffé et ayant du corps.
DESSERTS: Vin doux et liquoreux (sucré).
Enfin il est très possible de servir le même vin du commencement à la fin du repas, s'il s'agit d'un vin rosé sec ou d'un vin mousseux de type champagne brut (très sec).
Nos gérants de magasin peuvent guider votre choix.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

L.-G. Fortin et le président du Cercle de Presse de Chicoutimi, M. Raynald Boily, de Radio-Canada.

Le succès d'Alma attribuable à l'animation économique

par Vincent BRASSARD

CHICOUTIMI — M. Louis-Gaétan Fortin, commissaire industriel et directeur général du Conseil Economique d'Alma, n'a probablement jamais vendu un paquet de cigarettes, mais c'est un animateur-né en plus d'un fin causeur qui est venu entretenir le Cercle de presse de Chicoutimi hier matin.

Pour lui, le problème économique est assez simplifié: Les affaires attirent les affaires et à un journaliste qui lui demandait si le troisième centre d'achats d'Alma ne serait pas de trop, l'ancien journaliste a répondu qu'une étude économique, faite il y a déjà quelques années, avait décelé un pouvoir d'achat de plus de $18 millions de dollars dans le secteur.

Comment expliquer l'essor économique d'Alma? La structure de développement que l'on s'est donnée tire ses origines dans le phénomène d'animation, qui est né en 1960 avec la fondation de la caisse d'entraide économique qui tient, depuis ce temps, des déjeuners bi-mensuels où les gens ont l'occasion de se rencontrer et de discuter de leurs problèmes mutuels. A peu près simultanément naissait la Commission scolaire unifiée d'Alma pour être suivie peu de temps après par la fusion municipale. Toutes ces initiatives étaient des innovations qui arrivaient bien avant les fusions forcées des commissions scolaires et les fusions, fortement suggérées des municipalités.

Le climat nouveau qui était ainsi créé forçait au dialogue qui s'est répercuté jusque dans le monde syndical, fortement structuré à Alma ce qui fait, qu'en 1967, on créait un comité de travail pour chercher une formule de développement commercial et industriel qui a présidé à la création du Conseil Economique d'Alma qui aura, cette année, un budget de 130,000. avec sept employés permanents.

Ce Conseil économique a enfanté une société de gestion qui investit dans les entreprises-risque; il patronne une société de consultation qui opère au niveau de toute la région et s'apprête enfin à organiser un service d'informatique complet à la disposition des entreprises.

Le Conseil Economique d'Alma ne fait pas l'unanimité; certains le considèrent comme une oligarchie qui agit comme pouvoir parallèle aux autorités municipales, mais M. Fortin ne s'en fait pas et considère que le fait d'être contesté est un signe de bonne santé.

Non seulement le conférencier n'est pas inquiet du sort des Galeries du Lac-St-Jean, mais il considère que d'autres développements s'annoncent pour d'ici peu de temps.

On est naturellement revenu sur la zone spéciale" qui avait été crée spécialement pour Kruger et dont St-Félicien n'a pas profité. Du côté d'Alma, on a profité des subventions gouvernementales, mais la municipalité a dû consentir des dépenses de près de $1,000,000 pour acheter les terrains et installer les infrastructures du parc industriel, qui a attiré à date 12 entreprises.

De toute façon, le Conseil economique d'Alma compte également 11 municipalités environnantes qui lui sont affiliées et un permanent est à leur service en la personne de M. Paul Tremblay, greffier retraité d'Alma.

M. Fortin montre un esprit régional assez poussé. "Sans doute, je travaille pour Alma, mais, quand je reçois un industriel, je l'accueille à Bagotville, je le passe par le centre-ville de Chicoutimi sans oublier de montrer les usines de l'Alcan et le tout Jonquière avant d'arriver chez-nous. Et après, si le temps le permet, je complète par un tour du lac complet". "Cest ensuite à l'industriel de choisir le site qui lui convient le mieux et, en matière de promotion industrielle, le taux d'échecs est très fort"...

M. Fortin ne voit pas d'inconvénient à ce que plusieurs parcs industriels soient aménagés. En ce qui concerne Alma, on rêve à un deuxième et il ne voit pas pourquoi Port-Alfred, ville magnifique et port de mer incomparable, n'ait pas le sien. Il ne voit pas pourquoi Chicoutimi et Jonquière n'en seraient pas pourvues de même que Roberval et St-Félicien. Par contre il y aurait peut-être de la place pour un endroit-destiné à l'industrie lourde.

Pour l'invité, il n'y a pas de frontière dans la région; ces frontières sont le fruit de l'imagination des gens et on en peut d'ailleurs faire un choix des industries qu'on peut attirer: "On prend celles qui veulent venir, qu'elles soient une industrie de pointe ou non".

Somme toute, ce que certains journalistes ont qualifié de "miracle d'Alma" se résume à un mot: COLLABORATION. Collaboration entre toutes les forces du milieu: syndicalistes et économiques. C'est sursimplifier le problème et bien des villes auraient intérêt à abandonner leurs intérêts de clans et suivre le même exemple, soutiennent des observateurs.

A un taux de 8.94
Jonquière emprunte $1,447,000 sur le marché des obligations

JONQUIERE — La municipalité de Jonquière est allée sur le marché des obligations pour $1,447,000, à un taux de rendement de 8.94%.

Cette émission pour des périodes de 20 et 30 ans, serve à défrayer les règlements nos 782-789-792-798-803-816-878- règlements touchant les développements domicilaires, le parc industriel et le Boulevard Harvey.

Le greffier municipal, M. Marcel Fortin, a fait part de six soumissionnaires, soit la Banque Provinciale, la Banque de Montréal, Lévesque et Beaubien, Raymond Cauras, la Banque-Canadienne-Nationale et Tassé et Associés.

C'est la Banque Provinciale du Canada qui a obtenu l'émission, au prix de 98.38.

Une émission sur une période de 20 ans de $458,000 a été obtenue à 8 1—2%, une autre de $610,000 à 8 3—4% et finalement une émission sur 30 ans, de $379,000 à 8 3—4% a été adjugée à la Banque provinciale.

Par ailleurs, M. Fortin mentionnait que la Commission municipale s'était montrée satisfaite de ces taux obtenus par Jonquière, et que le "nom de la municipalité" était définitivement bon.

CJMT veut structurer davantage son service amélioré des nouvelles

Par Réjean TREMBLAY

JONQUIERE — Si le président du club des journalistes du Saguenay-Lac St-Jean, M. Fernand Dupont est satisfait de l'amélioration du service de l'information à la station radiophonique, CJMT de Chicoutimi, il s'inquiète par ailleurs de la permanance de ce service.

M. Dupont a précisé que la question du CJMT serait discutée à travers un contexte général lors du prochain congrès du club des journalistes, le 9 décembre prochain.

Le président du club a souligné qu'il était personnellement satisfait de la grande amélioration de l'information à CJMT, mais qu'il craignait que la direction de la station n'ait instauré le service d'information seulement que pour préparer son dossier appuyant la demande du 10,000 watts devant le CRTC, le 10 décembre prochain ou son affiliation au réseau Télémédia.

M. Dupont a également exprimé son inquiétude vis-à-vis le départ éventuel du directeur de ce service, M. Jean Taurignan: "Nous espérons que le service de l'information à CJMT est réellement structuré et qu'il ne dépend pas que de la présence d'un seul homme."

M. Dupont a poursuivi: "Si jamais CJMT a réellement débloqué le secteur de l'information comme il le semble, c'est excellent et ça ne peut faire autrement que de faire avancer les autres stations privées dans ce secteur vital."

Rappelons que CJMT possède trois journalistes à temps plein et six correspondants dans les principales villes de la région.

GASTON SENECHAL...PERMANANT

Pour sa part, le directeur-général de la station, M. Gaston Sénéchal a tenu à rassurer le club des journalistes et la population en général, affirmant que l'information à CJMT était maintenant un service permanent.

M. Sénéchal a expliqué que l'information constituait le service auquel on consacrait le plus gros budget pour l'année fiscale 1973-74.

M. Sénéchal a mentionné que l'on avait triplé les sommes d'argent allouées à l'information au cours de la dernière année. Cependant, M. Sénéchal entend planifier davantage le département afin qu'en tout temps, il y ait un journaliste en "stand-by".

M. Sénéchal a souligné que la demande d'un 10,000 watts auprès du CRTC n'avait pas joué dans les efforts nouveaux de la station. "Il fallait qu'il se fasse un pas, l'information ne pouvait reposer sur les épaules d'un seul homme."

L'affiliation au réseau Télémédia obligera CJMT à alimenter le réseau aux nouvelles; 48 bulletins de nouvelles, dont 24 locaux devront être préparés par les journalistes du réseau.

DEPART DE TAURIGNAN

Quant au directeur du service de l'information, M. Jean Taurignan il a confirmé son départ au printemps prochain. Il a déclaré qu'il continuait à mieux structurer son service afin que son successeur puisse poursuivre le travail entrepris.

La Datsun 610 c'est...

la plus puissante des sedan Datsun; un moteur 2000 cc à arbre à cames en tête conçu par la même équipe qui a bâti les moteurs champions de rallye et d'économie.

trois façons de bien vivre pour la jeune famille québécoise.

Un choix de modèles hardtop, sedan 4 portes et familiale. Du confort intérieur partout . . . jusque dans le détail. Des sièges baquets à dossier entièrement inclinable, un dégivreur arrière électrique, une horloge, la climatisation facultative installée à l'usine.

du luxe, de l'économie, de la sécurité...

un nouveau système de pare-chocs absorbants, des freins avant à disque assistés, une suspension arrière indépendante une carrosserie monocoque.

Datsun gagne avec la 610.

ceux qui n'ont pas de DATSUN avancez en arrière.

plus de 1300 concessionnaires en Amérique du Nord. DATSUN

LEONCE TREMBLAY LTEE.
569, boul. Sacré-Coeur, C.P. 908, ST-FELICIEN Co. Roberval, P.Q. Tél.: 679-2666

CARREFOUR DE L'AUTOMOBILE INC.
C.P. 305, Rond Point Rte 16-A CHICOUTIMI, P.Q. Tél.: 549-9733

TREMBLAY EQUIPEMENT LTEE
32, rue St-Alphonse, ST-BRUNO, Lac-St-Jean, P.Q. Tél.: 343-2820

GARAGE ROUSSEAU & FILS LTEE.
MISTASSINI Co. Lac-St-Jean, P.Q. Tél.: 276-2206

G.L. LAPOINTE LTEE.
560, Boul. Fiset, SOREL, P.Q. Tél.: 743-5574

Un trésor à découvrir . . .
Le Brandy Asbach Uralt

Remontez le cours du Rhin et découvrez un plaisir raffiné: Le brandy allemand Asbach Uralt. Son bouquet, son velouté en font un trésor précieux. Humez-le, goûtez-le. Découvrez-le.

Asbach Uralt

S.A.Q. No 112-D Prix: $8.35 25 onces

Alma gagne la cause contre les sculpteurs du Symposium de 1966

LES DEMANDEURS — Dans l'ordre habituel, Armand Vaillancourt, Peter Gnass, Jacques Chapdelaine, André Fournelle, Raymond Mitchell et Jean Gaudet-Larouche. Cette Photo fut prise en décembre 1972, lors de l'enquête.

ALMA — Dans un jugement rendu cette semaine, le juge Yvan Mignault de la Cour Supérieure déclare que l'action prise par six sculpteurs contre la Cité d'Alma et Alma Estival est non fondée, et rejetée, avec dépens.

Les aculpteurs, Peter Gnass, Jean-Gauguet Larouche, André Fournelle Marc Boisvert, Raymond Mitchell, et Jacques Chapdelaine, réclamaient une somme globale de $63,000.00 en dommages-intérêts pour le mauvais entretine et le défaut de regrouper les sculptures qu'ils avaient réalisées dans le cadre d'un symposium tenu à Alma, du 10 juillet au sept août 1966.

Le procès de cette affaire s'est déroulé au Palais de Justice d'Alma l'été dernier, et de nombreux experts avaient été appelés à témoigner. Les demandeurs alléguaient que la Cité et Alma Estival n'avaient pas rempli les conditions de leur contrat envers les sculpteurs, qu'ils avaient subi des torts irréparables en raison des bris occasionnés sur des oeuvres, et que s'ils avaient su ce qui en résulterait, ils n'auraient jamais accepté de participer à ce symposium.

Reconnaissant que des dégâts avaient été causés à certaines des oeuvres d'art, qu'une d'entre elles avait même été jeté dans la rivière, la Cité affirmait cependant avoir respecté tous ses engagements envers les sculpteurs, et qu'on ne pouvait lui réclamer en droit des dommages-intérêts pour des événements survenus à des oeuvres qui étaient devenues sa propriété. Le juge Mignault donne raison à la Cité et rejette l'action.

LE JUGEMENT

Le jugement de 35 pages reprend les allégations principales des sculpteurs, puis celles de la Cité, relate ce qui s'est déroulé pendant le procès, et explique comment il faut envisager l'affaire. ''La question essentielle que pose d'abord le présent litige est de déterminer si les défenderesses ont contractuellement assumé les obligations auxquelles les demandeurs leur reprochent d'avoir contrevenu''. Le jugement est donc rendu en fonction des obligations contenues dans le contrat liant la Cité et les sculpteurs, et non pas sur le droit moral des artistes sur leurs oeuvres d'art. Pour le juge Mignault, le code civil est clair la-dessus, et les artistes n'ont qu'un droit moral, sans recours en justice, sur les oeuvres qu'ils ont réalisées, puis cédées. La propriété des oeuvres d'art est à la Cité, puisque les sculpteurs lui cèdent par contrat, et la Cité peut en disposer comme elle l'entend. Le contrat, qui ne stipule aucune obligation d'entretenir, a été respecté par la Cité, selon le jugment, et celle-ci ne peut être reconnu coupable ni condamnée à payer des dommages-intérêts.

Tout en admettant que cela n'est pas de son ressort, le juge départage un peu les mérites de chacunes des parties. Il reconnaît que les sculpteurs sont parmi les meilleurs que nous ayons, qu'ils ont accompli un geste communautaire en acceptant de participer au symposium, et de réaliser des oeuvres monumentales à un coût réduit. Il considère aussi, et d'autre part, que la Cité a fourni aux artistes des possbilités appréciables de pouvorir réaliser leurs oeuvres que celle-ci a dû investir plusieurs milliers de dollars.

Le juge déclare plus loin que les règles des symposia, sur lesquelles s'appuient les sculpteurs, sont inexistantes en droit, qu'elles n'ont pas force de loi. Il soutient aussi que les ententes verbales qui ont pu survenir pendant les symposium entre les artistes et le coordonnateur ne peuvent changer le contenu du contrat écrit, et que seul celui-ci a force de loi. C'est ce contrat écrit que la Cité a respecté intégralement, ce qui l'acquitte.

''Si on peut dire que le droit moral de l'auteur survit, irréductible, non seulement dans l'intérêt général mais également et surtout pour la défense du créateur dont la personnalité se réflète dans l'oeuvre, ce droit, au point de vue juridique, n'implique aucunement l'obligation pour le propriétaire, qu'il en soit l'acquéreur ou le donataire, de la conserver''

''Ce n'est donc pas par le moyen d'une action en dommages-intérêts que l'artiste pourrait exercer le droit moral que lui reconnaît la loi sur le droit d'auteur, droit moral que le législateur qualifie de privilège de reprimer toute déformation, mutilation ou autre modification de son oeuvre, qui serait préjudiciable à son honneur ou à sa réputation''.

Et le juge conclue, en citant: ''Si une personne qui se prétend diffamée a elle-même donné une certaine publicité aux propos qu'elle reproche au défendeur, elle ne saurait s'en plaindre''

Plus loin, et en terminant, le juge cite encore: ''Nous croyons que le demandeur Mitchell et les autres demandeurs ont fait tout en leur pouvoir pour attirer l'attention des journalistes et de la population en général sur les gestes qu'ils nous reprochent...pour avoir droit à des dommages, il faut les prouver. Cela n'a pas été fait''.

LES IMPLICATIONS

Il ressort donc du jugement, attendu depuis plusieurs mois, que les artistes auraient bénéficié de la cause qu'ils ont faite instruire, que les actes posés par la Cité ne leur a pas nui, et qu'au contraire, ils en ont profité. Une chose est cependant certaine, c'est qu'ils ne pourront compter sur les sommes qu'ils réclamaient en dommages-intérêts.

Le maire d'Alma, M. Maurice Paradis, appelé à commenter le jugement, s'est dit heureux du dénouement de cette affaire, rappelle que la Cité a investi près de $100,000.00 dans ce symposium, qu'elle a beaucoup fait pour la sculpture avec ses deux symposia, qu'elle a aidé à promouvoir cette forme d'art, et qu'elle va maintenant pouvoir enfin aménager le p arc Falaise, où doivent être regroupées toutes les sculptures, et où elles seront mises en valeur. ''Il n'est cependant pas question d'organiser un autre événement du genr'', affirme M. Paradis, ''étant donnée la réaction des artistes''.

"C'est le bafouement de l'Art"

Jacques Chapdeleine

PAR YVON LABERGE

ALMA — ''Il ne fallait pas s'attendre que le jugement de la Cour soit rendu en notre faveur'', de commenter Jacques Chapdelaine, sculpteur.

Contrairement à Raymond Mitchell qui préconise de porter la cause en appel, Chapdelaine prétend qu'il est préférable de continuer la bataille par du concret. ''Il est plus important de continuer à faire de la sculpture. On s'est battu contre la force politique. C'est le ministère des Affaires culturelles qui nous a mis dans ce bourbier. Rien de nouveau dans ce jugement, c'est le bafouement de l'art, depuis toujours''.

RAYMOND MITCHELL

N'ayant pas encore consulté le jugement rendu public, hier, M. Raymond Mitchell, selon des sources de renseignements, déclare qu'il y a possibilité de porter la cause en appel. ''Mais pour l'immédiat, ce qui importe est que les gens ne pensent pas que pour autant, toutes les oeuvres d'art puissent être détruites, pour la seule raison qu'elles ne plaisent plus. Et ce, jusqu'à ce que l'on ait eu le temps de revenir devant les tribunaux''.

Une leçon est à tirer de toute cette affaire. ''La prochaine fois, je verrai à ce que la poursuite se fasse dans les 60 jours suivants un acte commis'', de poursuivre M. Mitchell.

En consultant rapidement le jugement rendu, on peut y lire que les sculpteurs ont organisé une conférence de presse, ainsi que la publication d'un poster intitulé ''Grand Mic Mac d'Alma''. M. Mitchell tient à préciser que le conférence de presse n'a pas eu lieu et que les posters sont l'oeuvre d'un projet d'Initiatives Locales.

PETER GNASS

Quant à M. Peter Gnass, également sculpteur, c'est un affront envers l'art. ''S'il faut porter la cause devant la Cour criminelle, on la portera. S'il faut porter la cause devant la Cour suprême, on le verra'', déclare-t-il.

Ces trois sculpteurs ont été joints par téléphone, quelques heures après que le jugement fut rendu public.

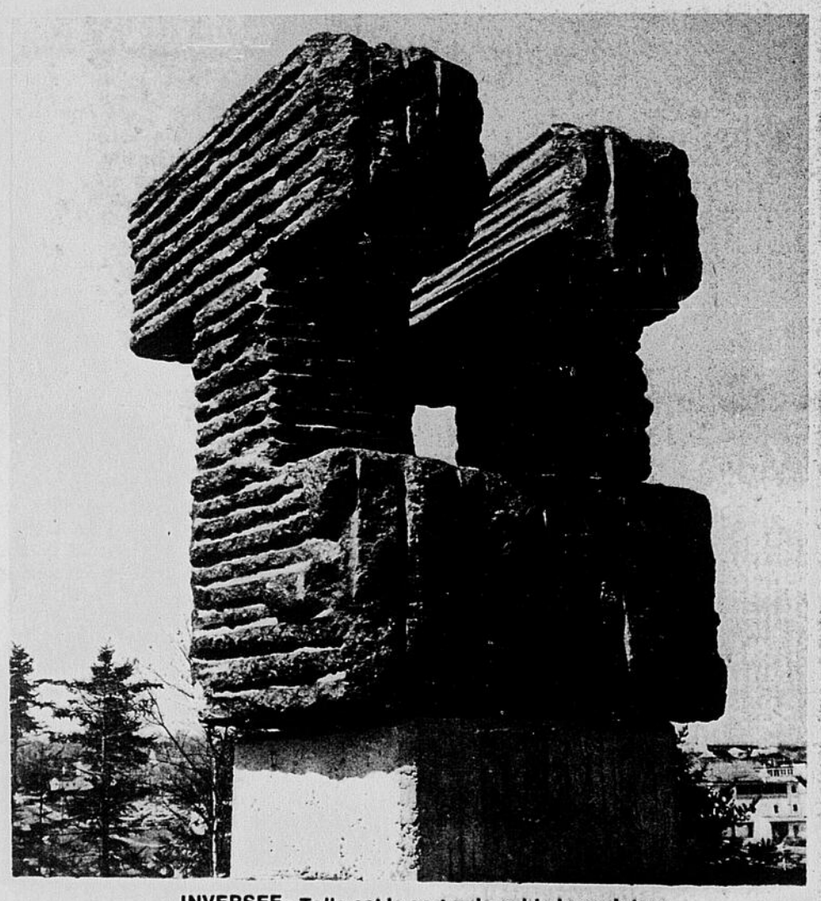

INVERSEE– Telle est le sort qu'a suble la sculpture de l'artiste-sculpteur Raymond Mitchell. Lors d'une chute provoquée, les employés avaient remis la pièce sur son socle, mais la tête en bas.

Le prix David 1973 remis au dramaturge Marcel Dubé

QUEBEC PC — Le ministre des Affaires culturelles a remis mercredi le prix David 1973 à son récipiendaire, le dramaturge Marcel Dubé.

Au cours d'une cérémonie au Salon Rouge de l'Assemblée nationale, le ministre Denis Hardy a remis un chèque de $5,000 au récipiendaire.

C'est la première fois depuis son instauration en 1922, que le Prix David est attribué à un auteur dramatique.

Le jury du Prix David était présidé par M. Jean Ethier-Blais, de l'Université McGill. Les autres membres étaient: MM. Hubert Aquin, écrivain, Réginald Martel journaliste, Claude Galarneau, faculté des lettres de l'Université Laval.

Au cours d'une brève allocution, M. Hardy a souligné que l'un de ses principaux soucis comme ministre des Affaires sociales, sera ''de soutenir par tous les moyens l'oeuvre des auteurs dramatiques dans le dessein de contribuer à la création d'un véritable répertoire national.

''Marcel Dubé réflète l'évolution de l'homme québécois des quarante dernières années. Son oeuvre est le miroir de sa génération et sans doute est-elle un modèle pour celle qui le suit, car c'est au théâtre que l'on peut regarder un peuple vivre sa jeunesse et marquer son évolution'', a mentionné le ministre.

''Evolution. Jeunesse. Deux mots qui expriment le dynamisme actuel de la société québécoise et dont on retrouve le rythme dans l'extraordinaire expansion de notre théâtre et de notre cinéma.

''L'Etat ne peut déterminer à lui seul ce rythme qui est une émanation de la vie collective elle-même, mais il peut, et il doit, en faciliter l'expression et la diffusion'', a soutenu M. Hardy.

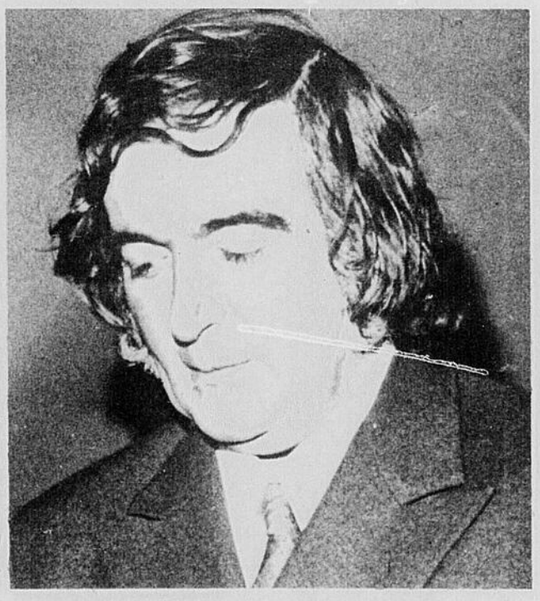

LE DRAMATURGE MARCEL DUBE

MARCEL DUBE Prenant la parole après avoir reçu le Prix David, M. Marcel Dubé, encore trèsaffecté par la maladie, a souligné que pour des raisons de santé, il avait dû écarter plusieurs projets, dont celui de s'expatrier pendant un an dans un petit village de France, ce qui lui aurait permis de faire ''une oeuvre romanesque qui eut raconté l'évolution du Québec''.

''C'est au centre hospitalier universitaire de Sherbrooke que j'appris que le prix David venait de m'être décerné. J'en ai été profondément ému. Et je considère comme étant la plus haute, une telle reconnaissance publique venant de la part de gens de mon pays.

''Je suis, ce soir, un homme honoré dont le premier souci eut été d'apporter le plus important témoignage de remerciement et de gratitude.

''Mais les circonstances dans lesquelles je me trouve ne m'ont pas permis de vous offrir ce qui était au-delà de mes forces, c'est-à-dire le manifeste d'une pensée souveraine'', a souligné l'écrivain devant un auditoire étreint par l'émotion.

Car, a poursuivi M. Dubé, c'est à cela que doit tendre l'écrivain ''à une pensée toujours plus claire, plus dense, plus autonome, plus souveraine. Il y a des valeurs à protéger, celles que l'humanité même met en péril.

''Pourquoi négligeons-nous tellement les hommes alors qu'en tout premier lieu c'est leurs conditions et non leur conditionnement qui devraient être la source de nos préoccupations les plus vives et les plus impérieuses'', s'est demandé cet écrivain; l'un des plus prolifiques du Québec.

Puis il a dit se souvenir de ses années de collège ''avec parfois beaucoup de nostalgie car il m'apparaît qu'alors l'on savait faire estimer, aux jeunes garçons que nous étions, les valeurs d'humanité inépuisables que nous avaient apportées des cultures et des civilisations qui ne prétendaient pas s'être faites d'elles-même.

''J'ai tenté modestement de suivre un trajet, celui qui m'amène jusqu'à vous, j'ai parlé du passé mais il s'agit pour moi d'un passé qui n'a pas goût de cendre car je sens qu'il débouchera sur un nouvel avenir comme dans cette chanson de Brel où il est question du prochain amour.

''J'ai gardé de long silences depuis trois ans mais je crois qu'ils seront porteurs de germes et de chants nouveaux. Un écrivain peut cesser d'écrire pendant de longues périodes mais toujours son coeur et sa pensée restent à l'ouvrage'', a conclu M. Dubé.

Aide à l'Orchestre symphonique de Québec

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires culturelles, Monsieur Denis Hardy, a déclaré hier soir que l'Orchestre symphonique de Montréal survivra et qu'il avait demandé à ses fonctionnaires de trouver une solution aux problèmes monétaires de l'orchestre.

Monsieur Hardy a précisé qu'il s'était entretenu aujourd'hui même avec le secrétaire d'état du gouvernement fédéral, Monsieur Hugh Faulkner, à ce sujet.

Tout problème a une solution, a affirmé le ministre Hardy au cours d'un entretien avec les journalistes, lors de la cérémonie de la remise du prix David au dramaturge Marcel Dubé.

Les dirigeants de l'orchestre symphonique de Montréal avaient annoncé ce matin la dissolution de l'organisme par suite de difficultés financières insurmontables.

les vins Chantecler -ils l'ont l'affaire!

(Deux autres nouveaux vins en 26 oz et 80 oz.)

Depuis le printemps dernier nous buvons du Chantecler au Québec — Et comment! Du Grand vin rouge et du Grand vin blanc pour seulement $1.10 la bouteille. Pour des "vins du pays" c'est épatant et pour couronner cet assortiment, Chantecler vous offre maintenant ses nouveaux-nés:

Charlesbourg et Sillery

Préparés à Saint-Augustin, tout juste à l'ouest de la vieille capitale — deux vins nouveaux, issus de concentrés et de vins de coupage importés de France, bien entendu. Et comme se plait la tradition, des vins baptisés de noms régionaux et familiers — Charlesbourg et Sillery. Ils sonnent doux à l'oreille . . . et au porte-monnaie!

Tant mieux pour les oenophiles!

Chez Chantecler les oénologues président aux épousailles du vin — c'est le cas pour les Charlesbourg et les Sillery. De vins français ils ont l'air, mais on se les procure dans tous les magasins de la S.A.Q. pour une chanson. Tant mieux pour "les gars de chez-nous" qui profitent d'une production locale économique. Ainsi les bouteilles de 26 oz. de Charlesbourg et de Sillery rouge se vendent $1.45 seulement. Une bouteille généreuse de 80 oz., $4.15 — c'est surprenant . . . profitez-en!

Charlesbourg — 26 oz. 652-D – $1.45 — 80 oz. 652-E – $4.15
Sillery — 26 oz. 652-G – $1.45 — 80 oz. 652-H – $4.15

CHANTECLER ...c'est bon en grand!

PLACE DU SAGUENAY CHICOUTIMI

RUE RACINE CHICOUTIMI

Zellers

RUE ST-DOMINIQUE JONQUIERE

GALERIES LAC-ST-JEAN ALMA

Il ne vous reste que...

2 JOURS

EXTRAORDINAIRES

SOIT

VENDREDI LE 30 NOVEMBRE ET

SAMEDI LE 1er DECEMBRE

POUR PROFITER DU

10% D'ESCOMPTE

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

N.B.: Cet escompte n'est pas valide à la tabagie

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

JEUDI, LE 29 NOVEMBRE 1973

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin
"Une garce inconsciente"
10.30 Personnalité (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma (C)
"Piège pour 7 espions"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Mode en liberté (C)
15.45 Pour vous mesdames (C)
16.00 Les Bananas Splits (C)
16.30 Patovfille (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Madame est servie (C)
19.30 Jeudi 7h. 30 (C)
"Odyssée d'un sergent"
21.00 Au secours mon amour (C)
21.30 Toute la ville en parle (C)
22.00 Documentaire (C)
22.15 Loto-Perfecta (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 Normandise (C)
23.30 Fin de soirée (C)
"Mystère sur la falaise"

VENDREDI, LE 30 NOVEMBRE 1973

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin
"Les femmes mènent le monde"
10.30 Personnalités (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma
"La frontière de la vie"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Dessins animés (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 En première (C)
"Chevauche des Outlaws"
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes 73 (C)
22.00 On est comme on naît (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 Normandise (C)
23.30 Pour adultes seulement
"La menace"

SAGUENAY TELEVISION SERVICE CO. LTEE
454, rue St-Hubert,
Jonquière, Tél.:547-2673
Place du Royaume,
Chicoutimi
Tél.:545-4080
467, Morin, Chicoutimi
543-1618

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-8-9

JEUDI, LE 29 NOVEMBRE 1973

8.45 Dessins animés
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 As-tu 5 minutes?
10.30 Vers l'an 2000 (C)
11.00 Le gourmet farfelu (C)
11.30 Charlie Chaplin
12.00 Midi-Express - Comptoir-Express - Nécrologie
12.30 Boubou (C)
13.30 Téléjournal (C)
13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma chez-vous (C)
"L'ombre blanche"
16.00 Bobino (C)
16.30 Sol et Gobelet (C)
17.00 Boney (C)
18.00 Skippy (C)
18.30 Téléjournal national (C)
18.40 Information première
18.45 Les plus beaux films (C)
"Jeunes filles en uniforme"
20.30 Hors série (C)
"Les gens de Mogador"
21.30 Tournesol (C)
22.00 Ma sorcière bien-aimée (C)
22.30 Téléjournal national et provincial (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
22.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma au clair de lune
"Le signe du Bélier"

Horaires sujets à changements.

VENDREDI, LE 30 NOVEMBRE 1973

8.45 Dessins animés
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Hypolite et ses amis (C)
10.30 Les animaux chez-eux (C)
11.00 Le gourmet farfelu (C)
11.30 Maman Bagnole (C)
12.00 Midi-Express - Comptoir-Express - Nécrologie
12.30 Boubou (C)
13.30 Téléjournal (C)
13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma chez-vous (C)
"L'ombre blanche"
16.00 Bobino (C)
16.30 Sol et Gobelet (C)
17.00 Boney (C)
18.00 Skippy (C)
18.30 Téléjournal national (C)
18.40 Information première
18.45 Les plus beaux films (C)
"Jeunes filles en uniforme"
20.30 Hors série (C)
"Les gens de Mogador"
21.30 Tournesol (C)
22.00 Ma sorcière bien-aimée (C)
22.30 Téléjournal national et provincial (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Ciné-Action
"Bombardier B-52"

Horaires sujets à changements.

RÉPONDEZ À L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

Tony Duvert, prix Médicis, et Milan Kundera, prix Médicis étranger

PARIS AFP — Tony Duvert, qui a remporté lundi le prix Medicis du roman français, pour son livre "Paysage de fantaisie", avait obtenu cinq voix, parmi les membres du jury, contre quatre à Bernard Noël, pour son roman "Les premiers mots".

Quant à Milan Kundera, prix Medicis étranger, pour "La vie est ailleurs", il a obtenu six voix contre une à "Arpiège", de Dimitri Tsepeneag, une à "Je m'appelle Asher Lev", de Chaim Potok, et une voix à Susan Hill pour "L'oiseau de nuit".

Il a fallu huit tours pour que le prix Femina soit accordé à Michel Dard pour son "Juan Maldonne" qui a obtenu finalement cinq voix, à égalité avec Natachal Michel, auteur de "Ici commence". C'est la voix de la duchesse de la Rochefoucauld qui a été prépondérante, en faveur de Michel Dard.

TONY DUVERT

Tony Duvert, prix Medicis pour le roman français avec son livre "Paysage de fantaisie" est un homme qui cultive le secret. Son éditeur a reçu pour consigne de ne rien livrer de lui, sinon la date de sa naissance: 1945.

Toute la vie de Tony Duvert a été consacrée à l'écriture. Il a publié son premier roman "récidive" à l'âge de 22 ans. Un an plus tard, paraît "Portrait d'homme couteau", puis en 1969, "Interdit de séjour" qui fut interdit à l'étalage et à la vente aux moins de 18 ans, et en 1970 "Le voyageur". Dans tous ces ouvrages, Tony Duvert montre un esprit attentif aux pulsions de l'esprit et du corps. Son oeuvre est hantée de fantasmes où l'érotisme tient une place importante.

LIVRE CHOC

Le "Paysage de fantaisie", qui lui vaut aujourd'hui le prix Medicis, est un paysage de rêve, de cauchemar, qui se laisse difficilement analyser. Pas de trame suivie, une succession d'épisodes que arquent des scènes d'érotisme pur et des descriptions de tortures. C'est un monde obsédé par le sado-masochisme, la coprophilie et la sexualité, peint à la manière de Jérôme Bosch.

Ce roman est par son écriture dans le droit fil du "nouveau roman": goût des descriptions minutieuses, montage kaleidoscopique des scènes que ne lie aucune continuité logique. Le style veut paraître spontané et s'écoule avec la puissance d'une masse d'eau, sans même les remous que crée les signes de ponctuation remplacés par des intervales typographiques avec parfois des changements

MILAN KUNDERA

Milan Kundera, prix Medicis pour le roman étranger, a déjà produit une oeuvre importante tant dans le domaine de la poésie que dans celui du roman.

Né en 1929, à Brno, en Tchécoslovaquie, d'un père pianiste virtuose, il passa une jeunesse difficile dans sa ville natale.

En 1947, il s'inscrivit au Parti communiste dont il fut exclu en 1950 au moment de la purge stalinienne. Réhabilité en 1965, il est à nouveau exclu en 1968, après le "Printemps de Prague".

Son livre couronné aujourd'hui, "La vie est ailleurs", n'a pu paraître en Tchécoslovaquie et son édition française constitue donc une édition originale.

Après avoir publié des poèmes, "L'homme, vaste jardin", "Monologues", puis un essai sur le roman et une oeuvre dramatique "Propriétaires des clefs", Milan Kundera est venu au roman en 1967 avec "La plaisanterie" puis "Risibles amours".

LE COMMUNISME TCHEQUE

Son dernier roman "La vie est ailleurs", à qui le jury Médicis a attribué son prix pour le roman étranger, peint le communisme tchèque avec une dérision tragique qui évoque Franz Kafka.

Le héros, un poète, déjà prisonnier d'une mère abusive, est pris dans la glue du système politique et est également ligoté par lui-même.

Après avoir vainement tenté de se libérer, il lui faudra entrer dans le système, renoncer à la liberté de son esprit. Il sera consacré poète officiel quand il écrira, selon les directives du parti, l'éloge des thèmes orthodoxes.

Il deviendra même dénonciateur et fera emprisonner la jeune femme qui lui a révélé l'amour. Il ne lui restera qu'à mourir d'un refroidissement et de froid intérieur. de courants qu'évoquent des alinéas ou des rejets à la page suivante. "Paysage de fantaisie" est un livre qui crée un choc.

Les lauréats ont failli être absents

PARIS AFP — Le jury du prix Médicis qui a fait connaître son choix lundi matin, à Paris, a bien failli ne pas voir ses deux lauréats.

En effet, le titulaire du prix pour le roman étranger, Milan Kundera est toujours en Tchécoslovaquie. Il n'a pu recevoir à l'avance le visa qu'il sollicitait. Quant au lauréat pour le roman français, Tony Duvert, son éditeur, Jérôme Lindon a eu beaucoup de peine à le décider à venir jusqu'au Cercle interallié où l'attendait le jury. Le visage traqué, un affolement extrême dans ses yeux noirs, le visage mal rasé, l'auteur de "Paysage de fantaisie" s'est montré absolument paniqué devant la foule. "Je ne sors pratiquement pas de ma chambre, j'écris toute la journée et je n'ai rien à dire d'autre", a-t-il affirmé avant de s'éclipser.

Quant à Michel Dard, qui avec son livre "Juan maldonné" a obtenu le prix Fémina, il s'est montré très satisfait. "C'est surprenant, c'est un conte de fée, c'est un coup de baguette magique qui, tout à coup, vous donne des milliers de lecteurs", a-t-il déclaré avant d'entrer dans la salle à manger du Cercle interallie où cinq des femmes du Fémina venaient de lui décerner le prix.

Subvention à la BCP

Le ministère des Affaires culturelles du Québec a versé à la Bibliothèque centrale de prêt du Saguenay-Lac-Saint-Jean la somme de $200,000. en vue de poursuivre et de développer ses services dans la région pour son exercice financier 1973-74.

Cette subvention permettra à cet organisme de développer son service des activités culturelles et de la cinémathèque.

Trois personnes supplémentaires complètent les cadres de la Bibliothèque centrale, soit: monsieur Réjean Simoneau, responsable des services précités et mesdemoiselles Hélène Landry et Line Tremblay respectivement auxiliaire de bureau et dactylographe.

Nomination

Le metteur en scène bien connu John S. Hirsch a été nommé directeur de la section théâtre à la télévision anglaise de Radio-Canada. Originaire de Hongrie, monsieur Hirsch, 43 ans, est arrivé au Canada en 1947, pour s'établir à Winnipeg.

Ses qualités de metteur en scène ont été mises en valeur au Manitoba théâtre centre, au festival International de Vancouver, au théâtre du nouveau monde à Montréal, ainsi qu'au Lincoln centre de New York et au Festival de Stratford, Ontario.

Nombreux décès parmi les comédiens

Les décès se font nombreux, ces jours-ci, parmi les vedettes ou anciennes vedettes du cinéma et de la télévision.

Claire Dodd, vedette de la scène et de l'écran dans les années 30, est décédée à la suite d'un cancer, à l'âge de 64 ans.

Constance Talmage, l'une des trois soeurs qui furent en vedette à l'époque du cinéma muet, est décédée dans un hôpital de Los Angeles, à l'âge de 72 ans. Sa soeur aînée, Norma, la plus célèbre des trois, est morte en 1957 et Natalie, la cadette, en 1969. Constance joua un rôle principal dans "Intolerance" de D.W. Griffith.

Robert Ellis, qui fut vedette étant enfant, en particulier dans le rôle de "Henry Aldrich", dans une série américaine de radio et de télévision, est mort vendredi d'une défaillance du rein à l'âge de 40 ans.

Enfin, le comédien Allan Sherman, qui est apparu comme le roi du divertissement dans le début des années '60, est décédé la semaine dernière d'une défaillance respiratoire à son appartement de Hollywood. Il était âgé de 49 ans.

Maria Callas

La cantatrice Maria Callas est arrivée à Londres ou elle se produira au Royal Festival Hall.

Les concerts du premier décembre et le lendemain deux décembre, qui marquera son 50e anniversaire de naissance, devaient être donnés il y a cinq semaines. Mais, la cantatrice souffrant d'un mal de gorge, avait du reporter les concerts à plus tard.

Les billets qui se vendent 24 dollars, atteignent jusqu'à cent dollars sur le marché noir.

Des touristes commettent des actes de vandalisme

BRUXELLES Reuter — Les touristes occasionnent souvent de sérieux dommages aux trésors artistiques des pays qu'ils visitent, indique un rapport des Nations unies publié à Bruxelles.

Après une réunion de quatre jours, un comité d'experts représentant 16 pays a indiqué que l'accroissement du tourisme a donné lieu à de nombreux vols et actes de vandalisme.

Les touristes ont particulièrement endommagé les emplacements archéologiques en faisant un pillage de "souvenirs" de leur voyage, précisent ces spécialistes réunis en comité de l'UNESCO.

Le respect des trésors artistiques devraient être enseigné aux visiteurs par le truchement des guides de voyage et des brochures touristiques, ont suggéré les membres du comité.

CINÉMA

ALMA

Alma
Dernière représentation:
"Jeux pour couples infidèles"
"L'amour en vacances"

Aristocrate
Jusqu'au 1er décembre incl.:
"Rosemary's Baby"

Canadien
Dernière représentation:
"L'aventure du Posséidon"
"Faut se les faire"

CHICOUTIMI

Capitol
Dernière représentation:
"L'aventure du Posséidon"
"La scoumoune"

Cartier
Jusqu'au 1er décembre incl.
"Dernière séance"

Impérial
"Non, je suis vierge"
"Les désaxées"

PLACE DU ROYAUME

Salle 1
"Délivrance"
"Super Fly"

Salle 2
"Festival des films érotiques de New-York"

Salle 3
"Le lien"
"Qu'est-il arrivé à tante Alice?"

DOLBEAU

Météore
Jusqu'au 6 décembre incl.
"Mama Dolorès"
"Sartana, pistolet pour 100 croix"

JONQUIERE

Bellevue
Dernière représentation
"L'aventure du Posséidon"
"La scoumoune"

Centre
Dernière représentation
"Non, je suis vierge"
"Les désaxées"

Elysée
Jusqu'au 1er décembre incl.
"Fellini Roma:
"Chûte de l'empire romain"

BAGOTVILLE

Saguenay
Dernière représentation
"L'aventure du Posséidon"
"La scoumoune"

MISTASSINI

Orphéon
Dernière représentation
"Fritz le chat"
"Pile je te tue, face tu es mort"

ROBERVAL

Diana
Dernière représentation
"L'apprenti sorcier"
"Le pays sauvage"

ST-FELICIEN

Viva
Dernière représentation
"L'ultime randonnée"
"Les Dynamiteros"

Horaires sujets à changements.

Disparition de l'OSM

MONTREAL PC — L'Orchestre symphonique de Montréal cessera toute activité à compter du 20 décembre.

C'est ce que la direction de l'OSM a annoncé, mercredi matin, au cours d'une conférence de presse convoquée à la Place des Arts.

Trois raisons sont invoquées pour justifier cette décision:

1- l'impossibilité de trouver une solution au déficit de $470,000 accumulé au cours des trois dernières années, les appels lancés aux trois paliers de gouvernement étant demeurés sans réponse;

2- l'insuffisance de la subvention provinciale de $210,000 pour l'année courante;

3- le fait que la subvention de $160,000 de la ville de Montréal soit demeurée bloquée à cause d'un conflit avec l'Union des musiciens.

De plus, la marge de crédit bancaire de $250,000 a été réduite par les banques à $100,000. C'est donc pour des raisons purement financières que les autorités de l'OSM ont été amenées à prendre cette décision.

DISPARITION DE L'OSM — Robert J. Bruck, président de l'Orchestre symphonique de Montréal, annonce, pendant une conférence de presse tenue à Montréal mercredi, que l'orchestre cessera ses opérations le 20 décembre, à cause de fonds insuffisants. A gauche, on peut voir M. André Gervais, représentant de l'OSM.

JEUDI 9 heures 30 p.m.
TOUTE LA VILLE EN PARLE
avec Serge Bélair
Pouls d'une métropole qui vit et palpite, cette émission vous propose un tour d'horizon complet des événements artistiques et mondains qui se déroulent sur la scène de l'actualité, en images, entrevues et commentaires.

SOLIDE
CJPM-TV

FÉMININ QUOTIDIEN

A Chicoutimi, le 4 décembre

Conseil canadien de la condition de la femme

CHICOUTIMI — La présidente et la vice-présidente du Conseil consultatif de la condition de la femme au Canada seront à Chicoutimi, le mardi soir 4 décembre, à 19h.30, à l'école Lafontaine.

Mmes Katie Cooke et Yvette Rousseau sont les invitées de l'Association Féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS).

Selon la présidente régionale du mouvement, Mme Jeanne Blackburn, de Chicoutimi-Nord, toutes les associations féminines de la région devraient profiter de l'occasion pour faire connaître les besoins et les aspirations de la femme au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Rappelons que ce conseil fut créé à la suite de la recommandation de la Commission Birds qui a enquêté sur les conditions de la femme au pays.

Les deux invitées de l'AFEAS en profiteront pour faire connaître les droits et les pouvoirs de la femme.

Mme Blackburn invite les femmes à venir présenter les recommandations afin d'améliorer la situation de la femme, qu'il s'agisse des conditions de travail, de revalorisation de son rôle au foyer, des garderies, des prises de position sur l'avortement et autres.

Afin de planifier cette rencontre, Mme Blackburn invite les mouvements à communiquer avec elle (50 rue de la Victoire, à Chicoutimi-Nord) pour soumettre mémoires et recommandations.

Comment faire disparaître les taches sur votre tapis

CHICOUTIMI — Lorsque quelque chose est répandu sur votre tapis, il faut être prêt à agir rapidement, et de différentes façons selon la nature de la tache.

Il est recommandé de tenir à portée de la main certaines solutions simples qui vous permettront de neutraliser rapidement les effets des produits renversés.

Pour faire face à toutes les taches, voici les produits que vous devez garder à la maison:

1/ Une bonne provision de chiffons blancs et propres pour absorber le surplus.

2/ Quatre solutions simples à préparer mais essentielles:

un liquide détachant: le perchloethylène ou le tétrachlorure de carbone;

une solution de détersif: une cuillère à thé de détersif neutre pour une tasse d'eau;

une solution acide: 1/3 de tasse de vinaigre dans 2/3 de tasse d'eau;

une solution alcaline: une cuillère à thé d'ammoniaque dans 3/4 de tasse d'eau.

Avec ces solutions, vous pourrez neutraliser les effets de toutes les taches.

COMMENT PROCEDER

La procédure générale est toujours la même quelle que soit la tache.

Epongez d'abord avec un chiffon blanc propre pour absorber le surplus. NE FROTTEZ PAS car vous étendriez la tache. Mettez plusieurs épaisseurs de chiffons sur la tache et tenez-vous debout pendant quelques secondes. La majeure partie de la tache disparaîtra alors. AGISSEZ RAPIDEMENT pour éviter que la tache ne s'enfonce.

Appliquez la solution recommandée avec un compte-gouttes et appuyez fortement un chiffon sur la tache. Afin d'éviter la décoloration faites un essai sur un coin non exposé du tapis. Répétez le procédé jusqu'à ce que vous n'ayez plus d'effet.

Etendez des chiffons maintenus par des poids, pour faire absorber le résidu de tache et laissez sécher à fond.

QUOI EMPLOYER

En général, l'eau vous servira pour les sucres, les amidons, les sels. Le détachant ou solvant vous aidera à nettoyer les taches causées par les produits et aliments huileux, le beurre et la graisse, enfin, le détersif est très efficace contre les corps gras.

Voici les taches qui demandent l'emploi du liquide détachant: encre, stylo à bille, beurre, cosmétiques (sauf rouge à lèvres), crayon gras, graisse, cire à chaussures, gomme à mâcher, goudron, colle tout usage, vaseline, nettoyeur à métal, cire, huiles. Pour les aliments, appliquez d'abord le liquide détachant, et ensuite la solution de détersif.

Utilisez la solution de détersif pour les taches suivantes: alcool, papier, carbone noir, café, oeufs, gélatine, colorant à aliments, colle, crème glacée, catsup, lait, moutarde, encre lavable, liqueurs douces, suie, sirop thé, vomissement.

Certains produits sont composés d'un mélange et nécessitent l'emploi des deux sortes de nettoyants. Utilisez d'abord la solution de détersif, jusqu'à ce que vous n'obteniez plus de résultats, et ensuite le liquide détachant. Il s'agit de: sang, chocolat, papier crêpé, herbe, sauce.

Versez une petite quantité de la solution d'ammoniaque pour neutraliser l'acidité des taches de bière, agent de blanchiment, sang, jus de fruits, urine, peinture à l'aquarelle, et utilisez ensuite la solution de détersif.

Utilisez une petite quantité de vinaigre pour neutraliser l'alcalinité des taches de sang, et de vin, avant de verser la solution de détersif.

Dans le doute, commencez par la solution de détachant et ensuite la solution de détersif.

TACHES REBELLES

Bonbon: même chose que pour le chocolat mais utilisez aussi la solution de vinaigre. Rincez à l'eau claire.

Gomme à mâcher: commencez par frotter avec de la glace pour faire durcir. Enlevez le surplus avec un couteau et utilisez ensuite le liquide détachant.

Rouille: habituellement, il vaut mieux recourir aux spécialistes. Si la tache est récente, essayez d'abord la solution de détersif, puis un peu de solvant.

Vernis à ongles: le dissolvant à vernis peut parfois nettoyer la tache, mais attention, il peut endommager les fibres d'acétate. Faites d'abord un essai dans un coin retiré.

Acides forts: lavez à grande eau. Epongez et recommencez jusqu'à dissolution complète; utilisez la solution d'ammoniaque et rincez. Séchez aussi rapidement que possible.

Alcalis puissants: lessive, soude caustique, nettoyants à fours, nettoyants à peinture. Lavez à grande eau, utilisez la solution de vinaigre et rincez. Séchez rapidement.

Ces conseils sur l'entretien des tapis nous ont été fournis par l'Institut québécois des revêtements de sol.

Miss Univers

NEW YORK (AFP) — Le concours de beauté international Miss Univers se tiendra l'année prochaine à Manille, aux Philippines, ont annoncé mercredi, à New York, les organisateurs de cette manifestation.

Une soixantaine de candidates représentant autant de pays participeront au concours qui aura lieu du 6 au 21 juillet.

Noël à la ferme pour des centaines de citadins

QUEBEC — Le ministère de l'Agriculture du Québec et la Société Vacances-Familles incitent fortement les agriculteurs a accueillir les citadins qui désirent passer Noël ou tout "le temps des fêtes" à la campagne.

Ils sont nombreux cette année et sont prêts à payer le prix demandé, précise-t-on au ministère.

En effet, malgré la publicité restreinte faite par les organismes impliqués, c'est par centaine que les demandes des citadins affluent vers leurs bureaux.

Ceux-ci ont la nostalgie de la vie à la campagne et de l'atmosphère qui règne dans la paroisse rurale à cette époque de l'année.

Pour répondre à la demande existante, il faut qu'un plus grand nombre d'agriculteurs acceptent de participer à cette expérience.

Et, selon les spécialistes du ministère, les agriculteurs auraient grand avantage à recevoir ces invités payants.

Ils en retireront d'abord des revenus supplémentaires fort intéressants en plus de vivre une expérience humaine très enrichissante.

Coma de 21 ans

MOSCOU (Reuter) — Une Ukrainienne vient de sortir du coma dans lequel elle était plongée depuis 21 ans à la suite d'une attaque de pneumonie, rapporte Troud, organe des syndicats soviétiques.

Pendant ces 21 ans, elle a été nourrie artificiellement et ses poumons de même que son coeur n'ont pas cessé de fonctionner.

L'Ukrainienne, dont l'âge n'est pas mentionné par Troud, a décidé de retourner à l'école.

L'assurance-maladie vous suit en voyage

Ainsi, vous projetez de quitter pour quelque temps, et vous vous demandez si, advenant un accident ou une maladie inattendue, votre assurance-provinciale sur les soins médicaux et hospitalisation couvrira les frais. Bien sûr, mais pas nécessairement tous les frais. Et vous ne devez pas rester à l'extérieur du Canada pendant plus de 12 mois.

Assurez-vous que vos primes sont payées avant de partir, et le Canada vous protégera pendant tout le voyage, ou presque.

Vous ne pouvez pas, cependant, suivre une "cure" dans une de ces cliniques de luxe qui sont presque des lieux de villégiature, et compter sur votre plan provincial d'assurance-soins médicaux pour payer la facture. Si vous le pouvez, éviter de vous faire traiter par un spécialiste dont les honoraires sont très dispendieux.

Et tâchez d'éviter de vous faire heurter par un camion à Los Angeles, ou de tomber malade à Hawaii. Dans ces endroits les frais d'hôpitaux et de médecins sont très élevés, et vous ne serez pas remboursé complètement.

LES TARIFS DOMESTIQUES

Un relevé transcanadien effectué par la Presse Canadienne démontre que toutes les provinces maintiennent la protection couvrant les soins médicaux et l'hospitalisation pour leurs résidents qui séjournent à l'étranger.

Les règlements varient d'une province à l'autre, mais en général les assurés sont bien protégés. Il n'y a pas de prime supplémentaire à payer pour cette protection. Avec de légères variations dans certains cas, les provinces payent les tarifs domestiques.

La plupart des médecins et hôpitaux dans les pays étrangers demandent d'être payés comptant quand ils traitent des touristes. Il faut payer la facture et se faire rembourser au retour.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
Tel 545-4260 BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI

18 ANS Adultes
Deliverance
JON VOIGHT · BURT REYNOLDS
Super DROGUE
Délivrance: 12h25 — 4h — 7h45
Super Drogue: 2h20 — 5h55 — 9h45
CINÉMA 1

LES FILMS PRIMÉS DU festival de films erotiques de new york
3ième SEMAINE
18 ans adultes
FINI L'ATTENTE!
Chacun de ces films offre une dimension et une approche nouvelles et différentes de la sexualité et de la fantaisie érotique. Les images sont belles, neuves et fraîches. Elles palpitent, soupirent, se superposent, se fondent" La Presse
"Je ne peux que vous conseiller fortement de ne pas rater ce festival des films érotiques de New York" (Pierre DEMERS)
Salle 2: Films érotiques de New-York: 12h — 1h55 — 3h50 — 5h45 — 7h40 — 9h35
CINÉMA 2

ACCUSÉE, PERSÉCUTÉE,
UNE MÈRE EST EMPRISONNÉE POUR AVOIR AIMÉ L'ENFANT D'UNE AUTRE!
POUR TOUS
MOINS DE 14 ANS $1.00
EN COULEURS
MAMA DOLORES
UNE AUTRE INTERPRETATION EMOUVANTE DE LA VEDETTE du film "DES ROSES BLANCHES POUR MA SOEUR NOIRE"
2e film CHANTAGE ET CORRUPTION S...COMME SALAUD
BELLEVUE Tel. 542-5519
CAPITOL Tel. 543-3280
ORPHEON Mistassini
CANADIEN Alma

LES AVENTURES AMOUREUSES D'UNE HOTESSE DE L'AIR!
18 ANS Adultes
VERSION FRANÇAISE DE "SWEDISH FLY GIRLS" (CHRISTA)
EN COULEUR
L'HOTESSE DE COPENHAGUE
BIRTE TOVE
SUSAN HURLEY · INGER STENDER · DANIEL GELIN
et les hôtesses de l'air de Copenhague
2ième FILM
JE SUIS FRIGIDE pourquoi?
EN COULEUR
IMPERIAL Tel: 543-5580
SAGUENAY Tel.: 544-4611
CENTRE Tél.: 542-6901

14 ANS
Un film signé Ingmar Bergman est toujours un événement cinématographique!
C'est une leçon magistrale donnée par Bergman plan par plan sur la meilleure façon de faire un film d'amour avec les données les plus simples Quel tact! Quel brio, quelle griffe!" LOUIS CHAUVET LE FIGARO
Elliott Gould
Bibi Andersson
Max von Sydow
dans
"Le Lien"
Version française de "The Touch"
Un Film de Ingmar Bergman
EN COULEUR
Cinéma 3: Le lien: 12h — 3h50 — 7h45 — Qu'est-il arrivé à tante Alice? — 1h55 — 5h45 — 9h45.
CINÉMA 3

Nov. 29 30 Dec. 1 jeudi à samedi
de Peter Bogdanovich
LA DERNIERE SEANCE
avec Timothy Bottoms et Ben Johnson
16h 30 9:00 h
CARTIER 543-3138

FESTIVAL 63 JOURS

Fédérico Fellini & Bernadino Zapponi
FELLINI ROMA 14 ans.
"La chute de l'empire Romain" 1931-1972 à 6:30 et 9:00 p.m.
Adultes: 1.75 —
Etudiants: 0.99
ELYSEE 542-5701

Compensation de $50 millions réclamée pour la SQ

Le solliciteur général n'a pas inclus la requête à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale

MONTREAL PC — Le solliciteur général, M. Warren Allmand, dans une interview accordée au journal La Presse, a répondu de façon plutôt indirecte, à la requête que lui a faite le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, réclamant une somme de $50 millions par année, en compensation des frais d'opération de la Sûreté provinciale du Québec.

La thèse de M. Choquette est la suivante: le gouvernement fédéral verse un subvention indirecte à huit des 10 provinces du Canada en permettant que la Gendarmerie Royale y exerce le rôle de police provinciale. Le Québec a donc droit à ce qu'Ottawa lui rembourse ce que lui coûte la Sûreté provinciale. L'Ontario, qui a également sa propre provinciale, pourrait faire la même réclamation.

M. Choquette prépare un mémoire en ce sens, qui sera présenté à M. Allmand juste avant la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Justice et des procureurs-généraux, qui doit se tenir à Ottawa du 12 au 14 décembre.

REFUS

Le Solliciteur général, qui a accordé une entrevue à La Presse la veille même du premier anniversaire de son accession à son poste, dit qu'il comprend le point de vue de M. Choquette, qu'il est prêt même à en discuter avec lui, mais il a refusé d'inclure la requête du ministre québécois à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale.

Il s'explique ainsi: "Mon ministère n'a pas de système de subventions. C'est un ministère d'opération. Nous avons un corps policier la Gendarmerie royale et nous sommes prêts à discuter avec les provinces de l'utilisation de ce corps policier. Mais la question des subventions relève d'autres ministres, "peut-être " du ministre des Finances. Mais M. Choquette suggère quelque chose de complètement nouveau, soit un système de subventions pour les corps policiers. Je ne veux pas préjuger de son cas: j'attends son document".

SUGGESTION

M. Allmand précise ensuite sa pensée en disant que M. Choquette veut de l'argent tout en ne voulant pas des services de la Gendarmerie royale. Le Québec et l'Ontario, ajoute-t-il, ne veulent pas de la police montée comme police provinciale. Et il conclut:

"Si c'est tout simplement une question d'argent, sans condition, cet item pourrait figurer à l'ordre du jour avec les ministres des Finances."

M.Allmand, tout en prenant les précautions d'usage, semble renvoyer carrément M. Choquette au ministre fédéral des Finances, sans toutefois lui indiquer comment la chose pourrait être faite.

Il ne se pratique pas d'écoute électronique auprès des avocats

(Choquette)

QUEBEC (PC) — "A ma connaissance, il ne se pratique pas actuellement d'écoute électronique dans des bureaux d'avocats et il ne s'en n'est pas pratiqué depuis le début de l'année," a déclaré mercredi le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, à l'Assemblée Nationale.

Répondant aux questions de l'Opposition, le ministre a résumé comme suit la situation:

Le gouvernement fédéral étudie présentement le bill C176 qui fera un acte criminel du fait de pratiquer l'écoute électronique non autorisée par la loi. Les corps de police pourront cependant utiliser ces méthodes à certaines conditions. En attendant l'adoption de la loi fédérale, le gouvernement du Québec croit utile de faire adopter un règlement posant les conditions permettant aux corps policiers d'utiliser l'écoute électronique.

Il ne sera pas nécessaire de légiférer pour cela, le règlement sera adopté par la Commission de police et approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le ministre a cependant refusé de répondre au chef de l'Opposition Jacques-Yvan Morin qui lui demandait ce qui restait du secret professionnel, étant donné que des opérations d'écoute électronique avaient été pratiquées dans des bureaux d'avocats. M. Choquette a esquivé la question, invoquant le fait que ce serait une expression d'opinion.

PROJETS DE LOIS

Trois projets de loi ont été déposés en Chambre et adoptés en première lecture. Outre le bill portant sur les allocations familiales, on a déposé le bilp 7 modifiant la Loi d'Hydro-Québec, et le bill 5, modifiant la loi de l'expropriation, et autres lois connexes.

Le ministre des Ressources naturelles Gilles Massé a expliqué que le bill 5 faisait suite au discours du budget, alors qu'on avait annoncé que les droits hydro-électriques payés par l'Hydro seront abolis et remplacés par un prelèvement spécial à même le revenu net de la société d'Etat.

Les règlements de l'aide sociale, qui seront adoptés après l'adoption du nouveau régime d'allocations familiales, tiendront compte au niveau des barèmes de l'augmentation du coût des besoins ordinaires, particulièrement dans les domaines de la consommation en général et des prix du combustible.

C'est ce qu'a révélé le ministre des Affaires sociales Claude Forget, qui a expliqué que les barèmes avaient été établis en tenant compte qu'ils entreront en vigueur le 1er janvier prochain et que les prix pourraient monter d'ici là.

"Si des augmentations nouvelles et imprévisibles se matérialisaient, nous verrions les moyens à prendre pour y remédier," a-t-il ajouté.

L'avenir du PQ et de son chef actuel (1)

Castonguay était le seul poids-lourd à se tenir debout devant les pressions libérales

(René Lévesque)

PAR BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) - M. Castonguay avait beaucoup de mérite comme ministre et c'était l'un des gars respectables du cabinet, mais il a manqué la plus belle occasion de sa vie de se taire quand il a fait connaître son point de vue sur le Parti Québécois après les élections.

C'est là l'opinion de M. René Lévesque au sujet des commentaires qu'a fait M. Claude Castonguay à un reporter du quotidien Le Devoir. Le président du PQ a commenté les propos de l'ancien ministre des Affaires Sociales du Québec au cours d'une interview à la Presse Canadienne.

M. Castonguay a affirmé que le PQ devrait remettre en cause son option sur l'indépendance parce que le débat sur cette question divisait le peuple québécois, qu'il entretenait l'intolérance et favorisait le fanatisme.

Il a noté plusieurs avantages que tirait le Québec du fédéralisme et déclaré que le PQ avait été malhonnête de ne pas avoir dit à la population que l'indépendance serait suivie d'une période d'instabilité politique, sociale et économique.

Enfin, il a reproché au PQ de se dire le "vrai parti", le seul à posséder une caise électorale propre et de croire que ceux qui n'étaient pas péquistes étaient ou mal renseignée ou "vendus".

MERITE

"Je ne peux pas enlever un mot de ce qu'on a dit des mérites de cet homme-là comme administrateur," a déclaré M. Lévesque. Dans ce cabinet "guenille", il était peut-être le seul poids-lourd qui se tenait debout devant les pressions libérales et aussi devant certains objectifs sociaux nécessaires.

"Il a abandonné la partie quand il a accepté un compromis d'argent qu'il aurait peut-être fini par obtenir sans compromis. Mais là, ne ne veux pas être injuste, peut-être que le cabinet était tellement ramolli qu'il lui fallait accepter n'importe quoi."

M. Castonguay a fait son compromis sur l'argent, ce qui est quand même très important pour des milliers de familles, "mais en même temps il a laissé aller à peu près tous les pouvoirs de décision. Mais c'était quand même notre argent, et il n'était pas obligé, il n'aurait pas dû être obligé de laisser aller tout le reste pour avoir notre argent."

"Parce qu'il n'y avait pas de cadeau là-dedans. Ca ne change pas le fait que pendant plusieurs années on a dit que M. Castonguay avait beaucoup de mérite et je ne vois pas pourquoi on changerait d'avis là-dessus: comme ministre c'était l'un des hommes respectables du cabinet."

BETISES

M. Lévesque dit qu'il a été très déçu des commentaires de M. Castonguay à la suite des élections. "Il a manqué la plus belle occasion de se taire que j'aie jamais vue. C'est qu'à toute fin pratique, il a dit des bêtises assez primaires et décevantes parce qu'en autant que je sache, il n'a jamais eu le temps d'étudier un peu ce qu'est l'option du PQ."

Il n'en a pas eu le temps, a dit M. Lévesque, parce que c'est un homme qui chemine à sa propre façon "pas plus rapide que la moyenne" et que c'est normalement après avoir bien pris son temps qu'il est arrivé à des conclusions.

"Cette fois-ci, il a sauté à des conclusions à partir de l'ignorance la plus crasse. Non seulement c'est très étroit et assez mesquin comme conclusions mais, au strict point de vue politique, c'est même primaire."

Qualifiant les commentaires de M. Castonguay de "petit bilan de propagande personnelle", M. Lévesque a ajouté que le plus triste de toute l'affaire c'est que peu de temps après, il avait accepté un poste à Ottawa et que beaucoup de gens avaient commencé à dire qu'à toutes fins pratiques il avait payé son entrée dans la fonction publique fédérale en "faisant cette invraisemblable interview dans Le Devoir".

"Je pense que c'est injuste, mais il reste que c'est terriblement idiot comme coincidence. Ca prouve au moins qu'il est très naïf."

CAISSE

"Par exemple, il pose des questions parfaitement idiotes au sujet de la caisse électorale. S'il ne sait pas ce que c'est la caisse libérale, on va lui envoyer des indications pour qu'il pose les bonnes questions à M. Bourassa et à M. Desrochers. Il y a un bout pour faire semblant d'être ignorant.

"Passé un certain point, l'ignorance devient coupable et M. Castonguay a ce point de vue là affiche une grande ignorance, une ignorance invraisemblable pour un homme qui a été trois ans et demi dans un cabinet à titre très senior."

M. Castonguay avait déclaré qu'un fossé était en train de se creuser entre les tenants de l'indépendance et les fédéralistes à la suite d'un certain durcissement chez les péquistes.

A ce sujet, M. Lévesque a déclaré qu'il ne fallait pas oublier qu'il y a dans le parti libéral "des gars pas sortables" comme M. Louis-Philippe Lacroix.

"Et pourtant, c'est un des hommes les plus pesants du parti, probablement plus pesant que M. Castonguay ne l'a jamais été dans l'appareil libéral."

Affirmant que le député des Iles-de-la-Madeleine et whip du parti libéral manipulait une partie du cabinet, M. Lévesque a ajouté que M. Bourassa lui-même, ainsi que son entourage, tremblaient devant un homme comme M. Lacroix.

"Je vous jure que c'est là tout un jugement sur un parti politique. Ca va bien plus loin que deux ou trois remarques de M. Lacroix. C'est qu'il existe une sorte de médiocrité du pouvoir à l'intérieur du parti, une médiocrité qui n'hésite pas devant n'importe quelle bassesse."

"S'il n'a pas vu cela depuis trois ans et demi et surtout au cours des campagnes électorales, M. Castonguay est myope." Ca court le risque de lui faire perdre le crédit qu'il a mérité, a-t-il ajouté.

RECESSION

Quant à l'accusation da M. Castonguay que le PQ avait été malhonnête en ne faisant pas état d'une récession économique après l'indépendance, M. Lévesque a expliqué que le PQ n'en n'avait pas parlée parce qu'il n'y croyait pas.

"Sous n'importe quel système, il y aura toujours le danger que les Etats-Unis, le Canada et l'Europe connaissent des périodes de haut et de bas. Les Américains ont dévalué leur dollar deux fois depuis deux ans et ça réussit bien juste à rétablir leur balance commerciale. Mais d'autres problèmes surgissent: Watergate et l'énergie, par exemple.

"Ca, c'est inévitable dans n'importe quel avenir. Au moins, le Québec s'administrant lui-même, faisant l'essentiel de son développement au lieu de le quêter aux autres, serait beaucoup mieux placé pour faire face à de tels problèmes.

"Que l'indépendance elle-même, négociée après un vote démocratique, puisse créer une dépression ou une récessoon importante, nous on n'y croit pas.

"Il y aura peut-être une fuite passagère de capitaux mobiles, mais personne ne va partir avec les usines et si le Québec met tous ses impôts et son circuit financier au travail, avec toutes les ressources humaines qu'il a développées, au contraire on peut devenir tellement rentable qu'on sera obligé de refuser des investissements.

"En tout cas, on ne sera pas obligé de les quêter, parce que les investisseurs dans le monde recherchent les coins stables et rentables.

"Entre nous, l'exemple des Arabes a peut-être l'air absurde tellement il arrive curieusement. C'est extraordinaire que les Arabes qui ont des milliards dont ils ne savent pas quoi faire parce qu'ils ne peuvent pas investir tout leur argent chez eux, au moment où ils veulent s'affirmer, ont découvert que le Québec pouvait être un endroit attrayant pour eux.

"Pourquoi? Simplement parce qu'il n'est pas dans le contexte culturel nord-américain avec tout ce que ça véhicule de désagréable et d'inacceptable pour eux.

"C'est déjà un exemple de ce que l'identité québécoise peut avoir de rentable si on l'affirme. Si c'est stable, que c'est solide et qu'on met toutes nos ressources là-dessus, on pourrait avoir le problème d'être obligé à faire un choix des investissements," dit M. Lévesque.

"Faudrait tout de même pas qu'on soit noyés par les investisseurs qui viennent chercher leurs marrons. C'est à nous autres de faire notre développement. Ce qui ne veut pas dire d'empêcher les autres de venir.

"Quand M. Castonguay ou d'autres viennent nous jeter par la tête des récessions sans savoir de quoi ils parlent, sans avoir étudié le problème," on ne peut pas les prendre au sérieux.

"Nous ne prétendons pas avoir étudié toutes les réponses, mais moi, je sais pertinemment que M. Castonguay n'a pas eu le temps d'étudier du tout, au point de vue économique, l'option du PQ. Ou s'il l'a fait, ça été du instant knowledge, ça a été vraiment de la science rapide.

"C'est ce qui me déçoit. Ca change pas le respect qu'on peut avoir pour les années d'administration de M. Castonguay, mais je trouve ça décevant qu'un homme s'embarque dans une espèce d'improvisation primaire et assez propagandiste comme ça plutôt que de se taire.

"Parce qu'il avait la plus belle occasion de sa vie de s'en aller tranquilement travailler pour Marc Lalonde," a conclu M. Lévesque.

René Lévesque et le premier ministre Dave Barrett ne se sont pas convaincus

Par Bernard RACINE

MONTREAL (PC) — "Je dois avouer que M. Barrett ne m'a pas convaincu et je n'ai pas l'impression de l'avoir convaincu non plus," a déclaré M. René Lévesque au sujet de sa rencontre avec le premier ministre de la Colombie-Britannique.

Le président du Parti Québécois a rencontré vendredi dernier M. Dave Barrett et il a révélé que tous deux s'étaient entendus pour "ne pas faire trop de commentaires additionnels à la simple déclaration académique" faite à l'issue de la rencontre.

Il a cependant commenté brièvement cette rencontre d'une heure et demie lors d'une interview donnée à la Presse Canadienne.

"Nous avons parlé assez longuement sans avoir préparé d'agenda. C'a été une rencontre personnelle, comme le voulait M. Barrett.

"Je crois qu'on pourrait profiter des deux côtés de contacts comme ça. Nous avons discuté de pas mal de choses, y compris de la façon dont, nous, on propose l'association éventuelle du Canada avec le Québec et de la façon dont, lui, M. Barrett, verrait plutôt que le Québec réussisse à l'aménager.

"Il a demandé si quelques-uns d'entre nous (pas seulement moi) voulaient aller faire un tour en Colombie-Britannique pour voir fonctionner son gouvernement.

"Je trouve l'idée amusante et peut-être utile. Je trouve que dans les domaines social et économique, ils font des choses intéressantes, entre autre, le maintien de certaines entreprises du secteur public, plutôt que de les laisser fermées stupidement.

FRONTIERE

"Les gens de l'Ouest comprennent mal le Québec. Je suis allé dans l'Ouest presque chaque année depuis 20 ans et sans être un expert je sais très bien à quel point il y a une sorte de 'foreignnese' (frontière) entre l'Ouest canadien et le Québec.

"Il y en a une aussi quand ils parlent d'Ottawa parce qu'ils n'aiment pas beaucoup Ottawa. Là-dessus on peut sympathiser. Mais cette 'foreignnese' ne prend pas la même forme pour eux que pour nous autres.

"C'est une différence fondamentale difficile à saisir pour un homme de l'Ouest canadien.

"Au-delà de la langue, il ne voit pas le reste. Il ne voit pas toutes les dimensions de ce qu'est une culture, de ce qu'est un peuple, un nation et ce que ça représente quand ça arrive à maturité, quand ça devient une société moderne et que ça exige un espace vital pour organiser sa vie.

"Une société comme ça, un homme de l'Ouest ne peut pas l'imaginer s'il ne l'a pas vécue.

"M. Barrett et moi on s'est expliqué ça le mieux possible."

Il a expliqué que tous deux s'étaient mis d'accord que les formations qu'ils représentaient n'avaient pas été conçues pour faire le pont entre les deux provinces.

"D'ailleurs, il n'était pas question de commencer à faire un front commun ni là-dessus ni dans son optique à lui. Mais il y a assez de choses intéressantes et utiles à discuter entre le PQ et le NPD que ça vaudrait la peine de continuer," a conclu M. Lévesque.

REMY D'ANJOU

Et, si la police décidait de surveiller le ministre

Notre ministre de la Justice, Me Jérome Choquette, ne s'en cache même pas. Il y a actuellement de l'écoute électronique qui se poursuit au Québec, mais de l'avis du ministre, elle serait essentielle à la poursuite d'enquêtes.

D'autre part, au cours d'une déclaration à l'Assemblée nationale, M. Choquette a admis que les membres de l'ancienne unité d'enquête sur le crime organisé étaient responsables de l'installation de matériel d'écoute électronique dans les bureaux des avocats montréalais Maurice-S. Hébert et Sidney Leithman, qui représentent d'ailleurs certains personnages impliqués dans cette enquête sur le crime organisé. Cette opération s'est déroulée en février dernier, mais le ministre affirme que ce n'est que beaucoup plus tard qu'il a tout appris sur l'affaire.

Il est pour le moins inquiétant de voir qus le chef suprême des forces policières au Québec, le ministre de la Justice et solliciteur général, ne soit même pas mis au courant d'activités policières très spéciales et très inhabituelles.

Quand il affirme que les bureaux d'avocats ne sont pas à l'abri de l'écoute électronique, M. Choquette fait là une déclaration facilement qualifiable d'étonnante, voire même de choquante.

Admettons au départ que les forces policières aient voulu en connaître plus long sur les clients "spéciaux" de Mes Hébert et Leithman. Il n'en reste pas moins qu'au cours des 16 jours qu'a duré l'écoute électronique, il y a sûrement eu dans ces bureaux nombre de conversations et de rencontres qui n'avaient aucune relation avec l'enquête sur le crime organisé. Croire que les policiers ont fermé les microphones, ou encore se sont bouchés les oreilles, serait témoigner d'une naïveté supérieure à celle de croire que les bébés sont encore livrés à domicile par les cigognes.

Donc, à partir du fait que les policiers étaient informés de tout ce qui se passait dans ces bureaux d'avocats, on peut se demander si certaines indiscrétions soient commises, comment croire alors que des gens traduits devant les tribunaux aient pu jouir, comme le veut notre système, d'une défense pleine et entière?

Et qu'advient-il alors du secret professionnel qus l'on a toujours considéré comme étant intouchable?Il prend sûrement ici un dur coup.

Qu'on le veuille ou non, un ministre de la Justice peut difficilement, sans laisser planer des doutes sérieux sur la liberté de l'être humain, affirmer sans rougir que les bureaux d'avocats ne doivent pas échapper à la surveillance policière.

Et voilà que, du même souffle, M. Choquette affirme qu'il a donné instruction pour que les lignes téléphoniques ou les bureaux de juges, ministres, députés et hauts fonctionnaires ne soient jamais surveillés électroniquement sans que lui-même ait donné son approbation par écrit.

Il est à se demander si les policiers chargés dans leur section respective d'enquêtes spéciales vont se donner la peine d'aller demander au ministre de la Justice de donner son absolution à ces projets.

Et, si la police décidait de surveiller les faits, gestes et conversations du ministre de la Justice?

Il ne faut surtout pas croire que l'écoute électronique sera mise au ban. Mais, il ne faut pas non plus croire qu'elle sera pratiquée sur une grande échelle dans les années qui viennent.

Et que non, puisque M. Choquette nous laisse savoir que, d'ici une dizaine de jours, il présentera au cabinet un projet de règlementation sur l'écoute électronique.

Ce projet de règlementation sera sans aucun doute adopté par le cabinet. Et ce, sans que personne n'ait le moindre mot à dire.

Ne serait-il pas plus raisonnable, dans les circonstances actuelles, de présenter à l'Assemblée nationale un projet de loi ou encore un amendement à la loi de police pour statuer sur ce problème?

Jusqu'à ce que la loi fédérale sur la protection de la vie privée soit adoptée, si elle n'est simplement pas mise au rancart (à cause du fait que le gouvernement pourrait être renversé), il serait raisonnable pour le gouvernement libéral québécois de soumettre à l'Assemblée nationale toute règlementation ayant trait à la vie privée du monde, soit vous et moi.

A partir du moment où le problème de l'écoute électronique est discuté publiquement, il sera possible d'apporter certains correctifs à une pratique qui ne peut que mener à un Etat à tendance fortement policière.

Qu'arrivera-t-il le jour où les forces de l'ordre auront le droit incontestable d'espionner les conversations des gens dont les sympathies ne vont pas nécessairement vers le parti au pouvoir? Sera-t-il à ce moment possible d'élaborer les tactiques électorales sans que le parti au pouvoir n'en soit mis au courant? Sera-t-il même possible de dire à sa belle-mère "j'vas te luer, ma vieille cibole".

Et si elle avait un accident d'auto le même soir...

Cautionnement du Dr Morgentaler non annulé

MONTREAL (PC) — Le juge Ruston Lamb a rejeté, mercredi, une requête de la Couronne pour faire annuler le cautionnement du Dr Henry Morgentaler, accusé d'avoir pratiqué des avortements illégaux.

Me Louis Robichaud, procureur de la Couronne, a fait valoir au président du tribunal que le Dr Morgentaler s'était vanté d'avoir pratiqué d'autres avortements après son acquittement sous une accusation semblable.

Le juge Lamb a décidé que le tribunal n'avait pas le droit d'interdire au Dr Morgentaler de pratiquer des avortements. A la même occasion, il a décidé de ne pas modifier les conditions du cautionnement qui spécifient que le Dr Morgentaler n'a pas le droit de faire des déclarations publiques au sujet de l'avortement.

Le Dr Morgentaler fait face à neuf autres accusations d'avortement illégal.

Possibilité que Samson redevienne le chef de file des troupes créditistes

QUEBEC PC — Un des candidats à la présidence de l'exécutif du Parti créditiste n'écarte pas la possibilité que M. Camil Samson redevienne le chef de file des troupes.

Bien que reconnaissant que le congrès des 7 et 8 décembre à Québec n'a pas pour but d'élire un chef, M. André Bergeron a convenu que, si les membres en expriment le désir, ils pourront se choisir un nouveau chef , du moins en attendant un véritable congrès à la chefferie.

Publiciste du mouvement créditiste, M. Yvon Dupuis, et le président de l'exécutif, M. Phil Cossette, soient sur place pour fournir certaines explications aux vrais créditistes.

M. Bergeron, agent d'assurance de 34 ans, voudrait demander à M. Cossette de rendre compte de l'état actuel des finances du parti et à qui sert l'argent des membres.

A M. Yvon Dupuis, qu'il qualifie de "libéral amélioré", il voudrait demander comment il se fait que le journal "Défi" n'est pas publié depuis les élections, alors que les membres ont payé $7 pour le recevoir bimensuellement.

Il voudrait aussi faire entériner, par les membres de la base, le changement de nom du parti qui a été effectué, selon lui, par M. Dupuis.

Seuls les membres peuvent décider d'un changement de nom du parti qui s'appelait, avant l'arrivée de M. Dupuis, le Ralliement créditiste.

De plus, a dit M. Bergeron, les membres n'ont jamais décidé non plus que le journal "Défi" devienne le porte-parole officiel du parti.

CHOSE CURIEUSE

M. Bergeron, ex-candidat créditiste aux élections fédérales de 1973 dans Montréal-Ste-Marie, se pose aussi une question au sujet du président actuel, M. Phil Cossette.

Il se demande pourquoi, par exemple, à chaque fois qu'il est question d'un congrès annuel, M. Cossette s'arrange pour créer une division, soit dans la députation ou au sein de l'exécutif.

Il s'organise, soutient le candidat, pour faire en sorte de ne pas être présent lors de ces réunions annuelles et éviter ainsi de répondre aux questions qu'on pourrait lui poser.

ATTAQUES

S'en prenant à nouveau à M. Dupuis, il dit que celui-ci veut sûrement garder avec lui les créditistes pour la prochaine élection pour s'enservir "commepasseur de circulaires, car ils ne coûtent pas cher".

Mais M. Bergeron dit avoir fait le tour de certaines régions depuis les élections du 29, et il s'est aperçu que "les vrais créditistes" veulent retourner aux sources, et c'est pour cette raison qu'il se présente à la présidence.

De plus, il ne reconnaît pas la légalité de la réunion de ville Brossard, dimanche dernier, "qui regroupait le petit groupe qui appuie Yvon Dupuis, dont les candidats défaits qui avaient été nommés d'office par lui, pour le scrutin du 29."

MEMBRES

M. Bergeron demande aussi aux créditistes de ne pas renouveler leur carte de membre immédiatement, mais d'attendre que les choses du parti se soient stabilisées et que ce dernier revienne dans leurs mains.

Pour le congrès de décembre, a-t-il poursuivi, nous ne pouvons procéder par convocation par la poste, puisque tous les dossiers sont entre les mains de M. Dupuis, dans son bureau personnel à Montréal.

Car a-t-il rappelé, M. Dupuis a fait vider et fermer le secrétariat du parti à Québec, au lendemain du résultat des élections.

Pour la convocation des membres, M. Bergeron se fie donc sur les media d'information, et tous les créditistes ayant une carte de membre pourront participer à ces assises qui pourraient donner lieu à la renaissance du Ralliement créditiste et redonner le leadership à Camil Samson.

Les Créditistes du Québec et ceux du fédéral

L'opportunité de maintenir les liens sera discutée en congrès

OTTAWA (PC) — Les créditistes fédéraux doivent-ils continuer de "s'immiscer" dans les activités du Parti créditiste du Québec ou, au contraire, doivent-ils couper tous les liens?

Telle est la question principale qui sera discutée lors du congrès annuel de la section Québec du Crédit social du Canada, qui se tiendra les 12 et 13 janvier 1974, à Sherbrooke.

Le leader national du Crédit social, M. Réal Caouette, a annoncé hier cette décision qui a été prise à l'unanimité par le caucus des députés créditistes fédéraux, devant le schisme actuel qui divise leurs collègues du Québec.

Refusant de prendre parti pour un camp ou pour l'autre, M. Caouette s'est contenté d'affirmer que les créditsites fédéraux se contentaient pour l'instant d'observer la situation et évitaient de participer à la "querelle".

Le congrès, qui rassemblera tous les membres actifs possédant leur carte de membre en règle du Crédit social du Canada, abordera précisément les points suivants:

- L'attitude des créditistes fédéraux face à la situation act elle du Parti créditiste du Québec;

- Les liens futurs entre le Crédit social du Canada et le Parti créditiste du Québec;

— L'élection de l'exécutif du Crédit social du Canada, section Québec;

— L'orientation, l'action et l'organisation du Crédit social du Canada.

M. Caouette a insisté sur le fait que le caucus des députés créditistes fédéraux se faisaient un devoir de consulter les militants du parti avant de prendre quelque décision que ce soit sur son attitude face au conflit qui déchire les créditistes québécois.

Reconnaissant avoir appuyé M. Dupuis à deux occasions, M. Caouette a par ailleurs indiqué qu'il avait agi en vertu de la "liberté personnelle", concept qu'il défend depuis au-delà de 30 ans.

"Je l'ai appuyé Dupuis, mais j'ai jamais dit de bêtises à ceux qui appuyaient Samson pour autant", a-t-il ajouté.

Rejet de la requête des entreprises de câblodiffusion

QUEBEC (PC) — Le juge Pierre Côté, de la Cour supérieure, à Québec, a rejeté, mardi, la requête en évocation déposée au début du mois par les entreprises de câblodiffusion.

La présentation de cette requête avait eu pour effet de suspendre l'audition générale de la Régie des services publics du Québec sur la câblodiffusion, la journée même de son ouverture, le 6 novembre dernier.

Les procureurs des câblodiffuseurs s'opposaient à cette audition, en alléguant que le débat avait déjà été tranché devant la Commission parlementaire sur les communications, à la fin de l'été.

Ils soutenaient également que la Régie outrepassait ses pouvoirs en usant d'une prérogative qui appartient au conseil des ministres.

Le juge Côté a reconnu que les ordonnances qui émaneraient de la Régie, à la suite de l'audition générale, pourraient affecter les intérêts des requérants dans des causes spécifiques, et que ceux-ci, en cas d'excès de juridiction de la part de la Régie, seraient en droit d'obtenir l'émission d'un bref d'évocation.

Le juge ne reconnaît pas à la Régie le pouvoir de législation déléguée qu'elle prétend avoir, mais il souligne que rien ne l'empêche de statuer sur des questions qui ne sont pas assujetties aux règlements déjà adoptés.

Ainsi, note-t-il, la Régie pourrait émettre une ordonnance sur la question du "parallélisme" des installations des sociétés de téléphone et de câblodiffusion, puisque la règlementation sur la câblodiffusion n'a pas apporté de solution à ce problème.

Thème de la semaine de l'éducation

MONTREAL (PC) — Le secrétaire exécutif de l'Association d'éducation du Québec a annoncé, mercredi, qu'on avait choisi pour thème de la semaine de l'éducation, en 1974, "Le tiers-monde, le Québec et moi".

Le choix de ce thème, a déclaré M. Bernard Pluffe, a été motivé par l'actualité du problème du tiers-monde et par deux événements internationaux qui auront lieu au Québec en 1974.

Ces deux événements sont la Conférence internationale de solidarité ouvrière, en juin, et le Festival international de la jeunesse, en août.

Le but des organisateurs est de faire de cette semaine de l'éducation un processus éducatif pour les étudiants, les syndicats, les Eglises et les gens du tiers-monde.

L'intérêt des éditeurs du Québec passe avant tout

P.-E. Lachance

MONTRÉAL (PC) — Le Conseil des producteurs de pâtes et papier du Québec va faire tout son possible, cette année, pour que les journaux de la province ne manquent pas de papier.

C'est le Dr Paul-E. Lachance, président du conseil qui en a donné l'assurance, mercredi, à l'issue d'une réunion des membres du conseil.

"Pour nous, a-t-il déclaré, l'intérêt des éditeurs québécois passe avant tout."

Il a rappelé que les producteurs avaient fait tout leur possible, en 1973, pour approvisionner les journaux de la province et qu'ils allaient continuer à agir de même.

La semaine dernière, M. Pierre Péladeau, président du groupe de journaux Québécor, a accusé les producteurs d'avoir incité les éditeurs américains à entreposer des tonnes de papier journal, en cas de pénurie et de hausses de prix.

M. Péladeau a ajouté que cette attitude des éditeurs américains avait causé une pénurie de papier journal au Québec et il a demandé au gouvernement de faire entendre raison aux producteurs.

Le Dr Lachance a fait remarquer, mercredi, que la consommation de papier journal avait augmenté de 6.6 pour cent par rapport à 1972, malgré une production affaiblie par de nombreuses grèves.

C'est leur droit de tenir un congrès (Camille Samson)

QUEBEC (PC) — "C'est parfaitement leur droit de tenir un congrès pour discuter des relations fédérales provinciales".

C'est en ces termes que M. Camil Samson, élu sous l'étiquette créditiste dans Rouyn-Noranda, a commenté la nouvelle selon laquelle Réal Caouette avait décidé de tenir des assises en janvier, à Sherbrooke, pour discuter de la querelle des créditistes provinciaux.

M. Samson a ajouté, en souriant, que cette décision lui faisait plaisir, "car c'était là une autre preuve qu'un congrès pouvait se tenir à cette période."

Le groupe Dupuis a en effet allégué que la décision de tenir un congrès en décembre à Québec était illégale puisque la constitution du parti disait qu'il ne devait pas y avoir de rencontre de ce genre en hiver.

Pour sa part, l'autre député créditiste, Fabien Roy Beauce-Sud, a dit qu'il n'avait pas d'objection à ce que tous les créditistes se rencontrent pour discuter de leurs relations.

Selon M. Roy, les créditistes fédéraux et provinciaux sont les mêmes personnes.

La scission chez les créditistes

On ne sait plus qui a dit quoi

OTTAWA (PC) — On ne sait plus trop qui a dit quoi dans toute l'affaire de la scission chez les créditistes, dans laquelle est maintenant impliqué le chef du parti national, M. Réal Caouette.

Mardi, M. Camil Samson, ex-leader du Parti créditiste du Québec, expulsé de cette formation, a déclaré que M. Caouette lui a demandé de dénoncer le chef actuel des créditistes québécois, M. Yvon Dupuis, le 14 septembre 1973, parce que, a-t-il expliqué, plusieurs conventions pour dénicher des candidats à l'élection provinciale avaient plutôt l'air de "soirées de nominations".

"Quelqu'un peut bien dire toutes sortes de choses quand il se sent dans l'eau chaude et veut s'en sortir, a dit M. Caouette, mercredi dernier, à son bureau d'Ottawa.

"Si j'ai une déclaration à faire, je suis capable de les faire moi-même; je n'ai besoin de personne pour accomplir cette besogne", a-t-il ajouté, en niant qu'il ait demandé à M. Samson de dénoncer ainsi M. Dupuis.

Le chef créditiste national a cependant avoué qu'il a recommandé à M. Samson de surveiller en quelque sorte la direction du parti de façon à ce que la théorie créditiste ne soit pas faussée, dans les débats ou au cours de la campagne électorale.

M. Dupuis est un ancien ministre libéral fédéral, qui fut l'un des plus farouches adversaires du Crédit social au début des années "60".

Lacroix blâme la presse

QUEBEC (PC) - Le whip en chef du Parti libéral, M. Louis-Philippe Lacroix, a blâmé la presse pour son manque d'information objective qu'elle livre à la population et a tracé le nouveau rôle de la députation libérale, soit celui d'agent d'information.

Le bouillant député des Iles-de-la-Madeleine, prenant la parole en réponse au message inaugural, mercredi, à l'Assemblée nationale, a déclaré qu'il n'entendait pas se laisser faire par "des anarchistes et des journalistes biaisés".

Il a confié qu'il s'était donné pour mission, avec les 101 autres députés élus le 29 octobre dernier, de parcourir la province régulièrement afin de renseigner adéquatement la population sur les législations présentées par l'équipe de Robert Bourassa.

M. Lacroix, comme il le fait d'habitude, a profité de l'occasion pour décocher à l'endroit de "ses amis journalistes" quelques flèches, et en s'adressant au Parti québécois, il a ajouté:

"Les 102 députés libéraux sont ici pour construire et non pour détruire, comme les débris de l'Opposition qui nous font face".

"Le résultat des élections du 29 octobre devrait être pour l'Opposition un signe que le peuple du Québec a confiance au régime qui le dirige et qu'il ne veut pas du séparatiste".

Puis, s'adressant aux chefs syndicaux qui avaient invité la population à renverser le gouvernement Bourassa, M. Lacroix a noté que l'immense majorité "honnête" de la population avait répondu non.

A la veille d'une grave opération chirurgicale qu'il doit subir ce matin au centre hospitalier de l'Université Laval, M. Lacroix a aussi voulu préciser le nouveau rôle des députés et ministres libéraux, face à un manque d'information objective de certains media d'information.

M. Lacroix a affirmé qu'il ne laisserait pas certains anarchistes et certains individus parcourir la province pour dire à la population ce que les lois ne disent pas et "qui essaient de prouver le contraire de ce que nous voulons faire".

"A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas nous fier à certains media d'information qui commentent les discours ou qui commentent les législations selon leur entendement. Non seulement ils font des commentaires mais ils ne donnent même pas l'information réelle", a soutenu le député des Iles.

"Ainsi, a poursuivi M. Lacroix, le rôle des députés et des ministres sera à l'avenir d'aller informer la population. Il a aussi dit s'être rendu compte que la population n'est pas informée des législations que nous avons adoptées afin d'améliorer sa condition.

"Il faudra corriger cette lacune. C'est la responsabilité de tous et chacun des députés de s'en acquitter. Je verrai à ce que chaque député, tant et aussi longtemps que je serai whip du parti, assume la responsabilité qu'il a voulue, car personne n'a été forcé de se présenter".

AVEZ-VOUS ACHETE
VOTRE BILLET
MAISON
"OPTIMISTE"

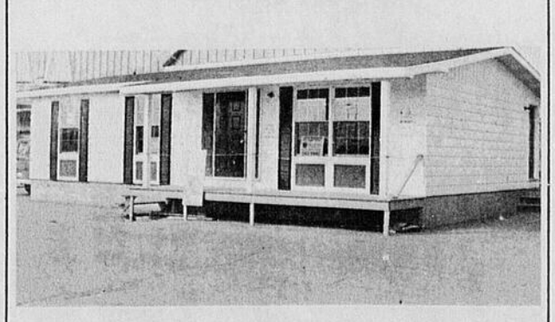

Encouragez les oeuvres "Optimiste" en vous procurant dès maintenant un billet pour gagner cette magnifique maison de $25,000. (ameublement et terrain inclus).

Ces billets sont en vente: $1.00 du billet dans les tabagies, à la maison optimiste à Place du Saguenay et chez tous les dépositaires de Loto-Québec.

Le tirage aura lieu le 21 décembre.

A qui la chance!

C'est une affaire de coeur entre ma Veuve et moi...

Ma Veuve Severy est prenante, plus douce et réconfortante. Ma Veuve Severy, y en a pas comme elle pour un connaisseur fidèle au gros gin.

Demandez une Veuve. Les gars au comptoir savent de quoi il s'agit.

Distillé et embouteillé au Canada suivant la vieille formule de Madame Veuve H. Severy, Hasselt.

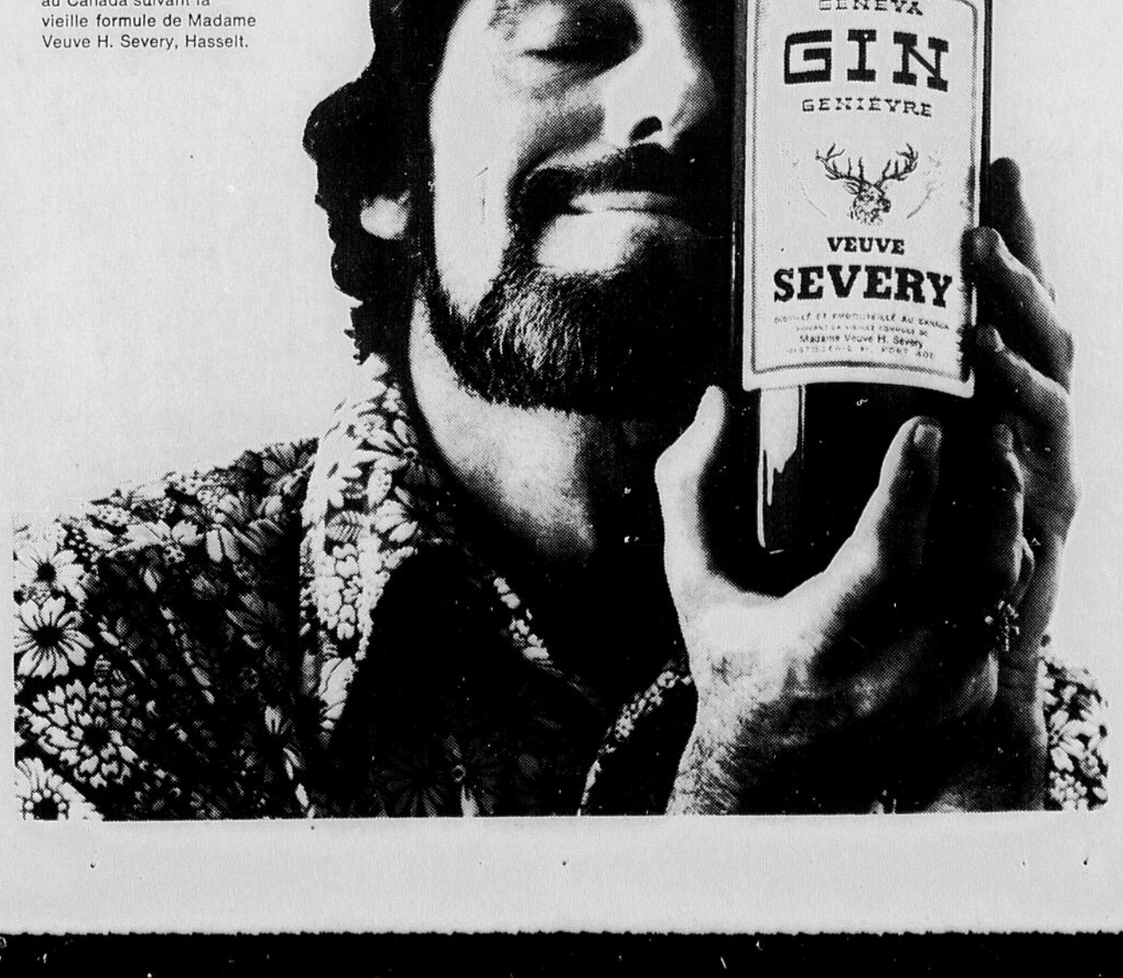

MEILLEURES VALEURS EN PNEUS EN AMÉRIQUE DU NORD

CANADIAN TIRE

WINTER EXPRESS

HIWAY-BYWAY

SNOW-TRAVEL

WINTER EXPRESS: Le favori des pneus à neige avec un relief mordant et un roulement doux. Flanc blanc dans un choix de nylon avec ceinture 2 plus 2 de polyester... ou 4 plis Polyester. 5 ans d'assurance routière: 30 mois 30%, remise proportionnelle pour usure.

HIWAY-BYWAY: Le géant qui vous permet de vous jouer des routes d'hiver! Flanc blanc, nylon 2 plus 2, bandé de verre. Nylon 4 plis non ceinturés aussi disponible dans la plupart des dimensions, environ $2.00 de moins. 5 ans d'assurance routière: 36 mois, 36%, remise proportionnelle pour usure.

SNOW TRAVEL: Un pneu nylon, flanc noir, sûr, économique. 2 plis, double résistance, avec semelle mordante. Flanc blanc: ajoutez $1.50. Rencontre et surpasse tous les standards de sécurité du gouvernement. Pas assurés. 5 ans d'assurance routière disponible pour $1.00 par pneu.

Et en voici la preuve
Prix chacun par paire
après remise pour comptant

Dimensions	Snow Travel Fl. noir	Winter Express Fl. blanc	Hiway Biway fl. blanc
520/10 (noir)	—	—	10.88**
600/12	—	—	12.81**
600/12	— lettres blanches —		13.28**
600/12	—	—	15.18*
A78/13 (600/13)	12.30	15.82	17.00
A70/13 (A78/13)			20.38
B78/13 (650/13)	12.97	16.48	16.48*
C78/13 (700/13)	—	17.38	17.38*
B78/14 (645/14)	14.11†	—	18.19
C78/14 (695/14)	—	17.48††	—
D78/14 (695/14)	—	17.48††	19.57
D70/14 (A78/14)			23.37
E78/14 (735/14)	13.16	18.00	20.28
E70/14 (E78/14)			24.08
F78/14 (775/14)	13.76	18.98	21.37
F70/14 (F78/14)			24.65
G78/14 (825/14)	14.53	19.90	22.99
G70/14 (G78/14)			26.41
H78/14 (855/14)	15.44	21.23	24.56
H70/14 (H78/14)			28.45
560/15	12.68	15.77	17.53*
590/15	14.20†	—	—
C78/15 (685/15)	—	—	19.62
F78/15 (775/15)	13.76	18.98	21.80
F70/15 (F78/15)			25.36
G78/15 (825/15)	14.53	20.28	23.61
G70/15 (G78/15)			27.07
H78/15 (855/15)	15.44	21.52	25.03
H70/15 (H78/15)			28.93
J78/15 (900/15)	—	—	26.55
L78/15 (915/15)	—	—	27.69

Géant 4 plis non ceinturé Winter Express 4 plis

Fl. blanc $1.50 en sus lorsque disponible

** Géant Géant 2 plis non ceinturé. relief pas illustré

Les prix 1974 vont monter — Achetez vos pneus été AUJOURD'HUI!

SAFETY 99 NYLON

A DES PRIX QUI NE SE REPETERONT PAS

NYLON SUPER-LASTIC "SAFETY 99"

Le coût des ingrédients pour les pneus est à la hausse. Quelques uns ont même doublés. C'est assuré que les prix des pneus l'été prochain seront augmentés.

"Safety 99" 4 plis nylon Sans chambre à air (flanc blanc 1.50 de plus Dimensions	1 pneu et garantie avant remise pour comptant	2 pneus ou plus chacun après remise pour comptant
•520/10†	10.98	9.48
•550/12†	11.39	9.87
•600/12	13.60	11.97
•520/13	13.60	11.97
600/13	14.48	12.33
650/13	15.37	13.18
700/13	15.95	13.73
645/14 (600/14)	15.48	13.28
695/14 (650/14)	15.97	13.75
E78/14 (735/14)	16.66	14.40
F78/14 (775/14)	17.95	15.15
G78/14 (825/14)	19.30	16.43
H78/14 (855/14)	20.90	17.95
J78/14	23.79	20.70
•5.5/15	11.98	10.43
•560/15	14.98	12.81
C78/15 (685/15)	15.78	13.57
E78/15 (735/15)	16.99	14.71
F78/15 (775/15)	18.29	15.47
G78/15 (825/15)	19.69	16.80
H78/15 (855/15)	21.35	18.38
J78/15 (885/15)	23.95	20.85
*relief pas illustré	Double-pli (équi. 4 plis)	

"SAFETY 99 NYLON"

Testés à des vitesses que vous n'utiliserez jamais! C'est un fait: la construction de nylon, 4 plis en biais est la plus sûre pour les routes de grande vitesse et les routes secondaires. Ils coûtent plus cher à manufacturer mais vous en coûtent moins que la plupart des pneus à prix réduits. Le "Safety 99" est construit avec le même fibre de verre que les pneus pour les pistes de course et les pneus pour avions. C'est du nylon 66 Dupont, le meilleur pour la sécurité, l'économie et la résistance.

Extra bonus: Il reprend sa forme si rapidement que le stationnement de nuit ne l'affecte pas. 5 ans d'assurance routière: 30 mois 30%. Remise proportionnelle pour usure.

A DES PRIX QUI NE SE REPETERONT PAS!

2 Super Valeurs sur les pneus

Nos bas prix courants sur ces pneus de qualité sont même plus avantageux à la fin de la saison, avant les augmentations de prix en 1974!

GRANDEURS	Le WHIPPET nylon double plis ajoutez $1.50 pour flanc blanc. 1 pneu (et garantie) prix après remise pour comptant.		Le CONTENDER 4 plis Polyester ajoutez $1.50 pour fl. blanc. 1 pneu (et garantie) prix après remise pour comptant	
600/12	14.36	13.64	—	—
600/13	11.48	10.91	12.17	11.56
650/13 (B78/13)	12.98	12.33	12.95	12.30
700/13 (C78/13)	13.49	12.82	13.49	12.82
645/14	—	—	12.99	12.34
695/14 (C78/14)	13.38	12.71	13.49	12.82
735/14 (E78/14)	13.75	13.06	14.14	13.43
775/14 (F78/14)	14.25	13.54	14.99	14.24
825/14 (G78/14)	14.95	14.20	15.98	15.18
855/14 (H78/14)	17.85	16.96	17.45	16.58
560/15	13.20	12.54	—	—
600/15	—	—	13.45	12.78
775/15 (F78/15)	14.25	13.54	14.98	14.23
825/15 (G78/15)	14.95	14.20	16.29	15.48
855/15 (H78/15)	17.85	16.96	17.75	16.86

LE WHIPPET: Idéal pour les routes à haute vitesse. 2 plis 66 nylon Dupont d'apparence similaire aux radiaux européens. 5 ans d'assurance routière: 20 mois. 20%, remise proportionnelle pour usure.

LE CONTENDER: Idéal pour routes secondaires... polyester, la corde utilisée dans tous les pneus 2 plis pour les voitures neuves. 5 ans d'assurance routière: 20%. Remise proportionnelle pour usure.

Plus vous en savez en pneus; plus vous admettez que Canadian Tire fait rouler vos "dollars-pneus" plus loin.

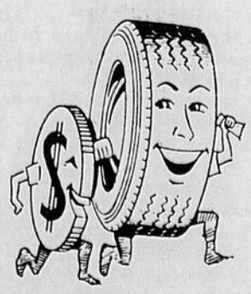

CANADIAN TIRE

CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE

KENOGAMI
20 RUE PRICE
547-2605

CHICOUTIMI
1257 BOUL. TALBOT ET
RUE DES CHAMPS-ELYSEES 549-5014

MONTAGE DE PNEU SANS FRAIS

Avec l'achat de notre valve Dill ou Schrader au prix courant de $1.00 dans notre catalogue. Nous devons poser ensemble le pneu et la valve. "Un pneu n'est pas neuf sans une valve neuve" — Equilibrage statique, pneu et roue, $1.00.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2e Section | Jeudi, le 29 novembre 1973 | page 15

Même la gardienne participe à la fête de Frank Mahovlich

Pierre BOURDON

MONTREAL — "Un soir comme ça, c'est normal qu'on ait beaucoup de choses dans la tête, mais je ne crois pas que Frank Mahovlich ait été nerveux, ' de dire Scotty Bowman, mentor du Bleu Blanc Rouge, à l'issue de la victoire de 5-3 des Canadiens aux dépens des Kings de Los Angeles, hier soir au Forum de Montréal.

Pas moins de 16,231 spectateurs ont applaudi à tout rompre un Frank Mahovlich visiblement ému avant le début de cette confrontation Canadiens-Kings.

"J'ai pensé durant toute la journée à cette soirée en mon honneur, et je dois vous avouer que je n'étais pas à mon aise," de confier dans le vestiaire des joueurs, Frank Mahovlich, honoré hier par la direction du Tricolore, à l'occasion de son 500e but réussi l'an dernier.

Mahovlich a créé une excellente impression sur les milliers d'amateurs du Canadien en s'exprimant dans un très bon français, afin de remercier les organisateurs de cette soirée, qui lui ont fait cadeau d'une magnifique plaque souvenir et d'une sculpture esquimaude.

"C'est ma gardienne qui m'a enseigné le français au cours des derniers mois et je suis bien heureux que les gens aient bien compris ce que j'ai voulu dire," a déclaré Mahovlich, qui avait trouvé la journée vraiment longue et fatiguante.

JIM ROBERTS EST BIEN

Pour sa part, Jim Roberts, qui faisait un retour dans l'uniforme du Canadien après avoir soigné une blessure durant quelques semaines, a déclaré: "J'avais un peu le trac avant cette rencontre, mais je suis très bien physiquement."

Quant à Guy Lafleur, il était d'excellente humeur, ayant enfilé hier soir son neuvième filet de la saison à la première période. "La partie a débuté plus tard que d'habitude, et cela a pris un bon dix minutes avant de nous mettre vraiment dans l'ambiance," de confirmer l'athlète de Thurso.

Du côté des Kings, c'était moins gai que dans le vestiaire du Tricolore. En effet, l'instructeur Bob Pulford a barré la porte de la chambre des Kings, et il fut impossible à qui que ce soit de s'entretenir avec les porte-couleurs de Los Angeles.

SI CA PEUT FINIR — Alors que papa Frank est fêté par la direction du Forum, hier soir avant le match Los Angeles-Canadiens, le jeune Ted Mahovlich, cinq ans, semble trouver la cérémonie bien ordinaire et montre au photographe tout son ennui parmi tant de gens. Pendant ce temps Madame Mahovlich, Nancy, sept ans, et Michael, 10 ans sont bien attentifs.

(Téléphoto PC)

Le plus long marathon de ski de fond au monde

Le plus long marathon de ski de fond au monde sera présenté pour la huitième fois, au cours de la dernière fin de semaine de février 1974, soit les 23 et 24.

La distance à parcourir, divisée en tronçons de 10 milles, représente un total de 100 milles que l'on doit négocier en l'espace de deux jours. Le signal du départ se donne à Lachute, municipalité située à 40 milles à l'Ouest de Montréal. Le marathon prend fin à Cantley, localité du Québec située à dix milles au nord de la région Hull-Ottawa.

Depuis l'an dernier, on considère que ce marathon a atteint la côte des compétitions internationales. Outre la participations de sept provinces canadiennes, on comptait la présence de skieurs venus de divers états américains ainsi que d'autre pays. A titre d'exemple, mentionnons un skieur du Texas, un autre du Vénezuela et une soixantaine de norvégiens.

JULIEN GAGNON

Les skieurs européens sont intéressés

En 1974, on prévoit l'inscription d'un bon groupe de skieurs en provenance de la Suède et de la Finlande. Si l'on considère que le nombre de participants avaient augmenté de 70 pour cent en 1973, comparativement à 1972, on devra donc limiter le nombre d'inscriptions à 2,000 skieurs, compte tenu des facilités adéquates pour la sécurité des concurrents.

Afin de rendre le travail des organisateurs encore moins complexe, on incitera les skieurs venant d'Ottawa, de Montréal ou de la région avoisinante, de se rendre depuis leur domicile respectif jusqu'aux divers points de départ des autobus, par leurs propres moyens de transport.

C'est réellement une épreuve d'endurance

Tout comme par le passé, le prix du "Coureur des bois" sera attribué aux plus méritants. C'est ainsi qu'une médaille de bronze sera attribuée à ceux qui compléteront le parcours de 100 milles à skis. On réserve une médaille d'argent aux participants qui négocient le parcours avec un sac de 12 livres sur leur dos. Par ailleurs, une médaille d'or sera décernée à ceux qui réussiront le même exploit exigé pour la médaille d'argent mais en plus, on exigera qu'une nuit de camping sur les lieux de repos soit effectué pour obtenir la médaille d'or. Il s'agit d'un système progressif qui consiste à obtenir d'abord une médaille de bronze avant de songer à graduer dans la hiérarchie.

La forte participation norvégienne de l'an dernier, a permis au marathon de connaitre un succès retentissant. Le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener ainsi que le célèbre Jack "rabbit" Johannsen, qui est tout de même âgé de 97 ans, faisaient également partie du peloton d'honneur. On soulignait aussi la présence d'un jeune skieur âgé seulement de cinq ans.

On prévoit que ces mêmes personnalités seront encore présentes cette année, contribuant ainsi à une nouvelle réussite totale de l'entreprise. Le marathon canadien se révèle à l'heure actuelle comme étant supérieur en popularité à la fameuse course annuelle de 60 milles qui est organisée en Suède et où participent également pas moins de 2,000 skieurs.

Le ski alpin s'occupe des jeunes

Le ski alpin a décidé, lui aussi, de se restructurer et de permettre aux jeunes la possibilité de se faire valoir sur le plan provincial. Une ligue provinciale de ski midget a déjà existé, il y a quelqus années, mais après quelques saisons d'un succès non mitigé, cette ligue est finalement disparue de la mappe.

C'était assez regrettable car quelques-unes de ces vedettes midget connaissent présentement leurs heures de gloire et cette ligue provinciale a contribué à les faire connaitre. C'est ainsi que l'on retrouve une dizaine de ces jeunes skieurs sur la formation des espoirs canadiens ou québécois et certains d'entre eux, tels que les frères Yves et Yvon Blackburn de Chicoutimi, se dirigent d'un pas assuré vers les hautes sphères de l'équipe canadienne olympique.

Une chance nouvelle pour les juvéniles

Un nouveau circuit vient d'être institué, connu sous le vocable de "Critérium juvénile", qui permettra aux jeunes skieurs de 14 ans et moins de pouvoir tenter leur chance à un niveau supérieur. Jusqu'à maintenant, il n'existait qu'un seul circuit provincial de compétition pour les jeunes, soit la Coupe du Québec. Une jeune skieur de 13 ou 14 ans, pouvait difficilement s'imposer et se faire valoir de façon réaliste car il devait affronter des opposants dont l'âge allait jusqu'à 20 ans. Le critérium actuel va faciliter une participation plus rationnelle et les jeunes skieurs auront réellement l'opportunité de se développer.

Le Québec sera divisé en deux secteurs bien distincts et les épreuves seront présentées sous forme de "derby". A savoir que chaque coureur participera le samedi à quatre manches de slalom spécial et le lendemain, quatre manches de slalom géant. Lors de la grande finale provinciale qui aura lieu à Stoneham durant la dernière fin de semaine de février, les 80 juvéniles qui auront été sélectionnés dans leurs secteurs respectifs, feront alors deux manches de descente, quatre de slalom spécial et trois de géant, comprenant également certaines heures de pratique.

L'élaboration de ce circuit juvénile provincial est le meilleur geste d'encouragement que les jeunes skieurs peuvent recevoir car il leur permet de s'exprimer et prépare également une relève sportive de bon aloi.

Pete a sa recette pour fêter son frère Frank

MONTREAL (PC) — Grâce à deux buts de Pete Mahovlich et Guy Lapointe dès la première période hier soir, les Canadiens à Montréal ont surclassé les Kings de Los Angeles 5-3 dans la LNH.

Guy Lafleur a complété le total des vainqueurs dans le premier engagement également.

Vic Venashy et Randy Rota ont marqué pour les Kings dans la première période tandis que Bob Nevin complétait leur total pendant un jeu de puissance dans le dernier engagement.

C'était le 4e gain successif des Canadiens tandis que les Kings ne récoltaient qu'un match nul au cours de leurs huit dernières parties.

Venesky a ouvert le pointage dès la première minute de jeu en prenant Michel Larocque en défaut avec un lanceur de près, mais les Canadiens ont répliqué avec quatre buts d'affilée grâce à Pete Mahovlich, Lafleur et Lapointe.

Rota a réduit la marge à 4-2 à 19:05, mais Lapointe est revenu à la charge avant la fin de l'engagement.

Après une deuxième période sans but, alors que les deux gardiens ont souvent été laissés seuls à la merci des attaquants, le match s'est poursuivi sans agressivité de part et d'autres.

Larocque et Vachon ont brillé tour à tour lors d'échappées rivales, Serge Savard, des Canadiens, étant privé d'un but à la suite d'une belle poussée individuelle.

Les Canadiens ont eu l'avantage dans les lancers au cours des deux premiers engagements, mais les Kings ont affiché une marge de 17-8 dans la dernière reprise.

En plus de ses deux buts, Pete a récolté une aide sur le deuxième de Lapointe.

Frank Mahovlich a été honoré avant le match, à l'occasion de son 500e but sous la grande tente réussi le 25 mars dernier.

L'arbitre n'a distribué que sept pénalités mineures, dont quatre aux Canadiens.

A Pittsburgh, Ron Ellis a couronné une poussée de trois buts à 8:25 de la troisième période hier soir, alors que les Maple Leafs de Toronto ont supplanté les Pingouins de Pittsburgh 4-3.

Les Leafs ont marqué deux de leurs trois derniers buts pendant des jeux de puissance.

Les Pingouins ont remplacé leur gardien de but par un ailier dans les deux dernières minutes de jeu, en plus de profiter d'une punition à Eddie Shack pour bâton trop courbé.

Error Thompson a ouvert le pointage pour les Leafs, mais Syl Apps a ensuite répliqué avec deux buts successifs sur des échappées.

Al McDonough a porté l'avance des locaux à 3-1 dans la deuxième reprise avant le retour des Leafs, dont Jim McKenny a compté vers la fin de la deuxième période, puis Rick Kehoe a égalé les chances avant le but victorieux d'Ellis dans la dernière reprise.

Les Leafs ont échangé, au cours de la journée d'hier Pierre Jarry aux Red Wings de Détroit en retour de Tim Ecclestone.

A Chicago Dale Tallon a marqué deux buts hier soir, dont le but qui a permis aux Black Hawks de Chicago de faire match nul avec les Bruins de Boston.

Le but égalisateur a fortement été contesté par les Bruins et leurs protestations ont été à l'origine d'une punition de mauvaise conduite dont a écopé le défenseur Bobby Orr.

Le résultat de ce match laisse toujours les Bruins en tête de la division est de la LNH avec une avance de 6 points.

Un but de Phil Esposito, le premier du match, a porté à 24 buts la fiche de ce dernier et raffermi ses positions au premier rang des compteurs du circuit Campbell.

A Oakland, Pete Laframboise a marqué deux buts et largement inspiré les Seals d'Oakland qui ont pris la mesure des Nort Stars du Minnesota au compte de 5 à 1.

Jets d'annuler Snell permet aux

HOUSTON (PC) — Les deux filets marqués en troisième période par Ron Snell ont permis aux Jets de Winnipeg de faire match nul contre les Aeros de Houston, au compte de 4-4, lors d'un match de l'Association mondiale de hockey disputé hier soir à Houston.

Les Jets ont maintenant 21 points au classement de la Division Ouest de l'AMH où ils sont en quatrième rang, 3 points derrière les meneurs, les Oilers d'Edmonton.

A Vancouver, Claude St-Sauver a produit son deuxième tour du chapeau de la saison et a conduit les Blazers de Vancouver à une victoire de 5-3 sur les Fighting Saints du Minnesota.

Tessier ne veut pas quitter les Royals

Andre LESTOURNEAU

CORNWALL — Alors que le suspense continue d'entourer le statut du pilote Yvan Gingras, le directeur-gérant Orval Tessier, des Royals de Cornwall, a mis fin aux rumeurs voulant qu'il devienne le prochain instructeur des Eperviers de Sorel.

"Il n'est aucunement question que je quitte les Royals, d'affirmer Tessier. Je suis bien traité avec l'équipe et je trouve la saison intéressante. Je demeure définitivement à Cornwall jusqu'à la fin de la saison."

Tessier ne dirait probablement pas non, si une ouverture se créait au cours de l'été, mais pour l'instant, il préfère poursuivre son expérience en tant que gérant. "J'apprends le métier de gérant et j'apprécie pouvoir vivre une telle expérience", de préciser l'ancien pilote des Remparts, qui n'a même pas signé de contrat pour accepter le poste de gérant des Royals.

Tessier a nié la nouvelle voulant qu'il ait discuté d'affaires avec Rodrigue Lemoyne mardi soir, lors de la visite des Eperviers à Hull. "J'ai été voir Normand Baril pour discuter d'affaires, et non pour rencontrer M. Lemoyne", de préciser Tessier.

Par ailleurs, Rodrigue Lemoyne s'est refusé à tout commentaire affirmant qu'il n'y avait aucun développement dans le cas du pilote Gingras.

24 joueurs feront partie de l'alignement de Moscou

CHICOUTIMI — Tard en fin d'après-midi d'hier, l'organisation des Sélects de Moscou, qui nous visitera le 9 décembre prochain, a fait connaître l'alignement des joueurs qui affronteront les Saguenéens de Chicoutimi, au Centre Georges-Vézina.

Parmi les joueurs soviétiques, on constate que nos visiteurs pourront compter sur un joueur d'expérience. Il s'agit de Vladimir Kucherenko, un joueur qui avait pris part à la série, désormais célèbre, U.R.S.S.- Canada, qui regroupait les meilleurs joueurs de la ligue Nationale de Hockey. Kucherenko portera pour l'occasion le numéro 5.

D'autre part, il semble que la moyenne d'âge des joueurs russes qui participeront à cette confrontation, est évaluée à un peu plus de 20 ans. Certains sont âgés de 22 et même 23 ans.

Rappelons que les Saguenéens ont acquis les services de cinq nouveaux joueurs pour la circonstance. En plus du gardien du National de Laval, Robert Sauvé et des frères Dany et Bob Geoffrion, des Royals de Cornwall, deux joueurs de l'Université de Moncton se joindront à la formation de Germain Munger. Les Draveurs de Trois-Rivières ont rejeté la demande des Saguenéens en ce qui concerne le joueur d'attaque Alain Daigle à cause du trop grand risque de blessure.

Voici donc l'alignement des Sélects de Moscou qui compte 24 joueurs.

1. Krivolapov Victor
2. Shepovalov Vladimir
2. Verigin Boris
3. Odintsov Vladimir
4. Markov Valentin
5. Kucherenko Vladimir
6. Terehin Yuri
7. Zimin Evgeni
8. Kotov Sergei
9. Lobanov Alexandre
10. Titov Mikhail
11. Repnev Vladimir
12. Popov Vladimir
13 Devistov Vladimir
14. Belousov Valeri
15. Kapustin Sergei
16. Kartaev Anatoli
17. Gluhov Sergei
18. Shorin Nokolai
19. Sherniaev Anatoli
10. Shepovalov Vladimir
21. Golikov Alexandre
22. Korotkov Vladimir
23. Schalimov Victor

Instructeurs
Maioriv Boris
Tihonov Vistor

ELLE FONCE ET REUSSIT A PASSER. Gwen Miller (No.3) de l'équipe Fleur de Lys du Québec, représente une valeur sûre pour la formation québécoise. Pendant que ses équipières sont aux prises avec les adversaires des Hawks de Chicago, Mlle Miller fonce et réussit à donner l'avantage à son équipe.

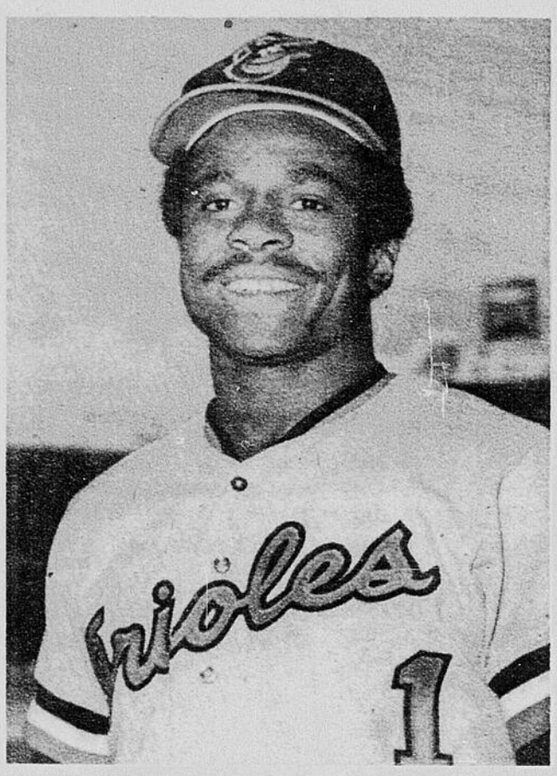

LE TROISIEME ORIOLE — Al Bumbry, 26 ans, joueur de champ extérieur des Orioles de Baltimore, a été choisi, hier, la recrue de l'année dans la Ligue américaine de baseball. Bumbry, qui a conservé une moyenne de .337 au bâton au cours de la dernière saison, est le troisième joueur dans l'histoire relativement jeune des Orioles à mériter cet honneur.

SUR LE NEZ

Course no 1 $275
6- Queens Partner, G. Corneau, 15.10, 4.30, 3.30
2- Castor, Steve Gagnon, 8.00, 4.10
4- Mado Bay, R. Lambert, 4.80
Ont aussi couru: Argyel Dolly, Amber Glow, Fea Wejover, Gallant Blue.
Temps: 2.21.4.

Course no 2 $400
6- Lucky Moon Day, Réal Tremblay, 17.90, 6.00, 3.20
7- Meadow Victor, Roger Tremblay, 13.60, 6.20
4- Petrel, R. Lapointe, 2.90
Ont aussi couru: Grand Pick, Star Man, Nirco, Charmante Frisco.
Temps: 2.27.2.
Pari-double: (6-6) $297.70.

Course no 3 $275
1- Trailer Profit, E. Lambert, 11.80, 5.50, 3.70
6- Follow Abe, Steve Gagnon, 4.30, 5.90
2- Russell Reel, Y. Bélanger, 3.50
Ont aussi couru: Laura Dares, Comet Mar Mic, Michael Chris Jimmy Joe Spangler.
Temps: 2.24.2.

Course no 4 $200
1- Scotch Conquest, G. Corneau, 12.00, 4.50
4- Eliminator, E. Lambert, 4.70
Ont aussi couru: Madeline de Tracy, Magdalen Tag, Boaz, Doctor Croft, Beau Blazes.
Temps: 2.30.
Quinella: (1-4) $41.20.

Course no 5 $400
6- Lucky Moon Day, Réal Tremblay, 4.80, 3.20, 2.10
7- Meadow Victor, Roger Tremblay, 3.20, 2.10
4- Petrel, R. Lapointe, 2.10
Ont aussi couru: Grand Pick, Star Man, Nirco, Charmante Frisco.
Temps: 2.29.2.

Course no 6 $325
4- Smoky Seven Up, Carol Corneau, 9.80, 6.40
7- Erla May Cash, R. Marquis, 7.60
Ont aussi couru: Romance Adios, Lord Wilson, New Rhythm, Cax Scott, Enid Adio.
Temps: 2.25.1.
Quinella: (4-7) $65.50.

Course no 7 $275
4- Drummond Chuck, Y. Bélanger, 13.80, 7.80, 4.10
3- Lieut Chief, Côme Tremblay, 7.00, 3.60
2- Rocky Frisco, Carol Corneau, 2.70
Ont aussi couru: Miss Valey Cash, Richard Belle, Pleasant Larry, Sams Sam.
Temps: 2.25.

Course no 8 $400
5- Mister Tim, R. Violette, 13.90, 6.50
1- Peanut Boy, R. Lambert, 9.70
Ont aussi couru: Flashy Merry, Stormy Will, Chancy Byrd, Coquette Bri, Orléans Girl.
Temps: 2.27.2.
Quinella: (1-5) $34.70.

Course no 9 $650
1A- Mauds Champ, B. Voyer, 9.50, 3.70, 3.60
4- Lucky Beejay, R. Lambert, 4.90, 3.20
1- Step Moraka, G. Bouchard, 3.20
Ont aussi couru: Foster Don, Burly Scot, Mikes Time.
Temps: 2.21.

Course no 10 $200
4- Columbus Creed, Léon Jean, 3.00, 3.00
3- Rideau Star, J.P. Boily, 7.30
Ont aussi couru: Miss Monik, Irish Times, Happy Nell Dean, Just Scott, Baron de Tracy.
Temps: 2.21.2.
Exacta: (4-3) $17.50.

Demande acceptée

CHICOUTIMI — Les Saguenéens de Chicoutimi, de la ligue junior Majeure du Québec, ne joueront plus le dimanche après-midi dans l'enceinte du Centre Georges-Vézina.

En effet, les dirigeants des Saguenéens ont décidé que les rencontres qui sont prévues pour le dimanche en matinée, seront dorénavant remises en soirée à compter de 7h30.

Cette décision fait suite aux demandes de plusieurs partisans des Saguenéens à l'effet que les nombreux sports d'hiver tels que le ski, la moto-neige ect. étaient un handicap pour assister aux matches de la formation chicoutimienne. Les amateurs de hockey sont donc priés de prendre note de ce changement important.

Pail ailleurs, pour ceux que la chose intéresse, le Junior de Montréal, qui sera le visiteur demain soir prochain au CentreGeorges-vézina, tiendra une séance de pratique samedi matin de 10h45 à 11h45 au Centre Vézina.

Les hommes de Roger Bédard passeront donc la nuit de demain dans nos murs pour se rendre à Sorel un peu plus tard pour y affronter les Eperviers.

Gwendolene Miller, un volcan toujours prêt à faire explosion

JULIEN GAGNON

CHICOUTIMI — Un petit visage rond où brillent deux grands yeux qui pétillent de vivacité. Une bouche où passe un sourire facile, une taille très mince, une tête couronnée d'une chevelure très courte d'un noir d'ébène, Gwendolene Miller, l'une des grandes vedettes du spectacle de patins à roulettes avec l'équipe Fleur de Lys du Québec, semble trouver la vie agréable.

Le fait de faire partie d'un spectacle au moins cinq ou six soirs par semaine en plus de parcourir le Canada et les Etats-Unis en tous sens, ne parait pas l'ennuyer tellement.

Pour elle et ses compagnons de travail, c'est une question d'habitude.

PAS LE TEMPS DE S'ENTRAINER

"La seule chose que nous puissions faire, dit-elle, pour garder notre bonne forme c'est un peu de culture phusique tous les jours. Le reste du temps, nous le passons en piste ou sur la route, donc il n'est pas question de pratiquer. Par contre, nous sommes toujours prêts pour fournir un spectacle convenable, qui ne décevra pas les spectateurs".

Agée de 22 ans seulement, celle que le surnomme "Winnie Minnie Skinnie" Miller, est patineuse professionnelle depuis quatre ans déjà. Elle a fait son apprentissage dès son jeune âge, où elle est née. Mlle Miller a fait ses débuts avec l'équipe de Los Angeles avant d'être transferrée avec la formation Fleur de Lys, depuis un an.

Elle a bien l'intention de poursuivre sa carrière professionnelle le plus longtemps posssible mais la moyenne d'années de participation à un spectacle aussi rude et épuisant, est d'environ 12 ans. Certains joueurs sont dans le métier depuis 20 ans et même plus, mais ce sont plutôt des exceptions car ils sont assez rares ceux qui persistent aussi longtemps.

UN VOLCAN SUR PISTE

Sur piste, Gwen Miller est grandement appréciée par tous ses équipiers tout en étant respectée par tous ses adversaires. Frank Macedo, un membre du groupe masculin de la formation Fleur de Lys, est d'ailleurs catégorique sur ce point en disant: "lorsque Minnie est là, on ne peut faire autrement que d'être enthousiasmé car elle est comme un volcan, toujours prêt à faire explosion".

Toutefois, malgré sa petite taille, Mlle Miller possède beaucoup d'audace et de détermination et c'est probablement dû à cela si elle peut éviter des accidents qui mettraient fin à sa carrière.

Les accidents les plus fréquents consistent en des fractures des côtes, du nez, quelquefois des poigners, à des contusions diverses, et à des traumatismes crâniens plutôt bénins. Il faut toutefois se maitenir en bonne condition physique si on veut éviter le pire.

18 EQUIPES DANS LE CIRCUIT

La ligue est formée de 18 équipes regroupant des clubs aux Etats-Unis, en Australie, au Japon et au Canada.

Ces clubs appartienent à différents propriétaires qui détienent des franchises d'opération. Il est fort probable qu'une école de formation ouvrira bientôt à Montréal et une autre à Toronto car on songe à donner une expansion assez forte au "roller-derby" au Canada en raison de sa popularité grandissante.

Evidemment que l'argent est un conducteur de motivation assez déterminant dans la carrière d'un joueur.

Un débutant peut gagner entre $7,000 à $8,000 par année alors que les joueurs chevronnés vont chercher environ $15,000 et plus.

Chaque joueur reçoit un montant hebdomadaire, pour sa subsistance en plus de bonus de fin d'année. Par contre, toutes les dépenses de transport, de logement ou autres sont défrayées par la compagnie.

VERS LE POSTE DE CAPITAINE

Pour le bénéfice des spectateurs, rappelons que seuls les joueurs qui portent un casque protecteur sont habilités à marquer des points. Les autres sont là pour les empêcher de compter.

Chaque équipe possède son capitaine dont la fonction consiste à veiller aux intérêts de ses propres joueurs. Sur ce plan, l'équipe Fleur de Lys est bien protégée par Dianne Syverson et par Paul "the bear" Ruppert.

Est-ce que Gwen Miller peut envisager la possibilité de prendre la responsabilité de son équipe, un jour? Son compagnon Frank Macedo répond pour elle: "Gwen est trop humble et elle n'admettra jamais que cela peut arriver mais je suis convaincu que sa nomination au poste de capitaine peut se fair plus vite qu'on le pense".

C'est un bel hommage à rendre à cette jeune athlète qui attire la sympathie de tous ses compagnons de jeu.

C'est faux

QUEBEC (PC) — Il est faux que les parcs du gouvernement exigeront désormais un dollar des sportifs pour la pratique du ski de fond, de la raquette et de la motoneige, a déclaré hier à l'Assemblée Nationale le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Claude Simard.

Le ministre a expliqué qu'il y avait eu des discussions d'ordre très général dans ce sens, parce que son ministère est en train de réévaluer tous les coûts d'utilisation des services offerts à l'intérieur des parcs provinciaux.

M. Simard a expliqué que son ministère avait dépensé $1,200,000 pour aménager des pistes de ski de fond et qu'il lui en coûtait maintenant environ $78,000 par année pour les entretenir afin qu'elles puissent être utilisées.

"Plutôt que d'exiger cette année $1 des gens qui pratiquent le ski de fond, j'ai pensé revoir, en totalité, ce que nous avons à offrir comme services aux utilisateurs de tous les services que nous rendons à l'intérieur de nos parcs et réserves. C'est la raison pour laquelle, cette année, j'ai jugé bon de ne pas exiger $1 de ceux qui pratiquent le ski de fond."

La formation du Québec triomphe des Hawks

CHICOUTIMI — Les amateurs de sensations fortes et d'explosion de vitalité ont été servis à souhait, hier soir, au centre Georges-Vézina, lors du match sur patins à roulettes qui opposait le Fleur de Lys du Québec aux Hawks de Chicago.

Match qui s'est terminé par un triomphe pour la formation du Québec au pointage de 99-93. Le score importe peu toutefois; ce qui compte le plus, c'est de la façon dont le scénario se déroule.

Lorsque l'on voit le volcan surnommé "Winnie Minnie Skinnie Miller" faire éruption de tout son poids de 96 livres, on assiste alors à un déploiement de force insoupçonnée.

Lorsque l'on voit le sadisme de Bernie Jackson des Hawks qui s'impose par la rudesse et la brutalité, lorsque l'on voit le gérant des Hawks, le chef Cheroke John Parker user de tous les moyens illégaux afin de bloquer les élans des joueurs adversaires, lorsque l'on voit Frank Macedo du Fleur de Lys, blessé et étendu au sol, presque sans connaissance, faire un retour sensationnel pour venir marquer cinq points, lorsque l'on voit le rapide et rusé Harry Morgan se jouer de tous ses adversaires pour marquer à volonté, lorsqu'on voit Debbie Dickinson des Hawks quémander des applaudissements à la foule, lorsqu'on voit cette même foule, estimée à près de 2,000 personnes, hurler de joie ou de mécontentement pour encourager ses favoris ou manifester contre une décision de l'arbitre, on peut dire que le spectacle a été apprécié.

Evidemment qu'il va se trouver des spectateurs pour dire que c'est "arrangé", ou que c'est du "fake", ils ont peut-être raison.

Il faut comprendre que c'est un spectacle auquel les participants ont des règles strictes à respecter et que la principale est de frapper mais sans blesser l'adversaire volontairement. On constate tout de même qu'un type de la trempe de Eddie Creitchman serait à sa place comme gérant d'une équipe de "roller derby" car pour monter un "show", Creitchman n'a pas son pareil.

A noter également que si les joueurs doivent payer le montant des amendes qui leur a été imposé au cours de la soirée, il y a certainement quelqu'un qui va garnir sa bourse car les arbitres n'y sont pas allés de main morte. Entre autres, le chef Parker a écopé d'une amende de $50.

Quoiqu'il en soit, c'est un spectacle qui a du bon et qui vaut la peine d'être vu pour être apprécié à sa juste valeur car les joueurs fournissent un rendement de première qualité.

Et il faut être drôlement en bonne condition physique pour réussir à présenter ce même spectacle cinq ou six fois par semaine, en plus des fatigues du voyage. Chapeau à tout le monde.

Nord Sports Inc.
Les vrais spécialistes du ski de fond.

300 équipements seulement
Equipement complet de ski de fond comprenant:
1 paire de ski KARHU (base fibre de verre sans cirage.
1 paire de bottes TIESSE en cuir véritable.
Les fixations et bâtons de qualité supérieure de marque KARHU.

Rég.: $85.00
Spécial:
59.95

NORD *Sports, Inc.*
Alma, P.Q. - Tél.: 662-2552
35, ST-JOSEPH - ALMA

Guy Despatie, un spécialiste du tir

Il nous revient de Fort Benning, en Georgie, avec une plume de plus à son chapeau déjà bien garni, celle d'instructeur international de la discipline du tir.

Ainsi, le major Guy Despatie, de Bagotville, rejoint ce groupe sélect de notre élite sportive qui sait manifestement nous faire honneur à divers niveaux et particulièrement sur le plan provincial.

Despatie est aujourd'hui instructeur international pour le tir international ou pour une compétition à l'échelle du monde en plus d'épreuves à caractère olympique.

Ce privilège de se rendre à Fort Benning par le biais de la Fédération de tir du Canada, Guy Despatie ne le doit pas à dame chance ou encore à ses beaux yeux.

Mais c'est la récompense, le fruit de nombreuses heures de son temps de loisir consacré à la pratique de cette discipline, à l'amélioration de ses connaissances tant sur le plan de la théorie que de la pratique.

Guy Despatie est aujourd'hui instructeur international

BERTRAND MALTAIS

Encore aujourd'hui, peut-être plus demain à cause justement de ce haut standard de compétence atteint, Despatie devra conserver cette somme de travail à abattre.

Et quand on connaît son attachement pour les jeunes, ce goût inné chez lui pour partager avec d'autres la connaissance acquise, on s'imagine aisément que les efforts à consentir seront tout aussi nombreux.

On comptait 28 Canadiens à ce cours d'instructeur international avec un département égal de 14 adeptes de la carabine et autant pour le tir au pistolet.

Chaque province canadienne comptait au moins un représentant à cette clinique de haut-savoir du tir.

Au Québec, on compte présentement cinq instructeurs de niveau international et 28 pour l'ensemble du pays.

Evidemment qu'un des objectifs poursuivis par ce corps d'élite sera d'assurer la formation d'instructeurs compétents tant au niveau d'un club que de la région ou de la province, le tout dépendant des prérequis du candidat.

Régionalement, il sera toujours possible d'obtenir toutes les informations souhaitées en s'adressant à l'un ou l'autre des dirigeants de l'Association régionale de tir dont les quartiers généraux sont établis au 837, de la rue Victoria, à Bagotville.

A Guy Despatie, un coup de chapeau en ayant grand soin de ne pas utiliser le sien car il m'apparaît trop bien garni pour servir à une salutation si méritée soit-elle.

Un bel exemple

Possiblement que Ducks Unlimited ne vous dit pas grand chose! Malgré un aussi bon nom français, sachez qu'il s'agit d'un organisme privé, à but non lucratif, se consacrant à la préservation et à l'accroissement des populations d'oiseaux aquatiques en Amérique du Nord par la préservation ou la restauration de leur habitat naturel ou par la création de nouveaux habitats.

Or il arrive que Ducks Unlimited, grâce à un appui financier de $10,000 d'une compagnie de transport aérien (la Delta airlines si je ne m'abuse), financera son premier projet du genre au Québec.

Projet constant en l'aménagement d'un sanctuaire pour les oiseaux aquatiques sur les bords de la rivière Outaouais, plus précisément au sud de la ville de Thurso (le pays de Guy Lafleur).

Pourquoi Thurso plutôt qu'un autre endroit? Parce que le marais, nous dit-on, ne peut recevoir les oiseaux migrateurs qu'au printemps seulement, au temps de la crue des eaux. Mais à l'aide d'une digue à réaliser, les lieux se transformeront en un marais permanent, l'habitat idéal de l'oiseau aquatique.

Ducks Unlimited n'achète, ni ne loue de terrain mais assume les frais de travaux de génie, les frais d'études biologiques, de travaux de construction et d'entretien.

Sans doute que nos voisins du sud sont fort conscients que s'ils veulent s'adonner à la chasse du canard pendant de nombreuses années encore, il leur faudra prévoir d'autres aménaments semblables.

Et il n'est pas dit non plus qu'on ne pourra pas profiter un peu plus des plaisirs de la chasse aux oiseaux migrateurs entrant dans la catégorie du gibier.

Les participants à la coupe Davis critiquent le terrain

COUPE DAVIS

CLEVELAND (AFP) - Morne journée mercredi à Cleveland.

"Il est dificile de croire que nous sommes à deux jours de la finale de la coupe Davis".

L'inquiétude de Neale Fraser porte moins sur le temps gris qui règne en cette journée de fin novembre à Cleveland, cité industrielle de deux millions d'âmes située aux bords du lac Erié, que sur la surface synthétique des courts sur lesquels s'affronteront, de demain à dimanche, les meilleurs joueurs de tennis d'Australie et des Etats-Unis.

En effet, pour la première fois dans l'histoire vieille de 73 ans de la célèbre compétition fondée par Dwight Davis, la finale n'aura pas lieu sur un court traditionnel en gazon ou en terre battue, mais sur un court artificiel en salle.

"Ce n'est pas une question de tradition, nos joueurs sont habitués depuis de nombreuses années de circuit professionnel à ce genre de terrain, mais encore faut-il qu'il soit parfait", a déclaré, hier, le capitaine non joueur de l'équipe australienne. Or, ce n'est pas le cas.

RALSTON

Dennis Ralston, son homologue américain, partage sur ce point l'inquiétude de Fraser.

"Les lignes ne sont pas droites et il y a des bulles par endroits qui provoquent des rebonds de balle surprenants", explique-t-il.

La surface synthétique collée sur le bois de l'Auditorium de Cleveland s'est partiellement détachée. En outre, dans cette salle où se tiennent plus souvent des concerts que des réunions sportives, la lumière diffuse est trompeuse.

Les organisateurs, qui essaieront de remédier d'ici vendredi à ces déficiences, ont, eux, un autre sujet d'inquiétude. La vente des billets est lente et la salle, qui contient 6,000 places, sera à moitié vide.

"C'est la faute de la crise énergétique", affirme Bob Malaga, directeur de l'Auditorium.

"Les gens venant de l'extérieur ne veulent plus se déplacer"

Pourtant, 30,000 personnes avaient assisté à la "bataille des sexes" entre Bobby Riggs et Billie Jean King en septembre, à Houston, et 50 millions avaient suivi le match à la télévision.

Les trois grandes chaînes américaines, qui se livrent une concurrence sans merci pour la retransmission de matches de football américain, de basketball ou de hockey sur glace, dont la saison bat le plein, ne retransmettront pas la finale de la coupe Davis.

Ils laisseront ce soin à la chaîne "éducative" (National Educational Network). Apparemment, aux veux des responsables de la télévision commerciale, la coupe Davis est toujours du sport amateur, et ce en dépit du retour en force des vétérans millionnaires australiens Rod Laver et Ken Rosewall.

La confrontation de ces deux joueurs et de John Newcombe, champion de l'Omnium des Etats-Unis, avec Stan Smith, Tom Gorman et Erik Van Dillen, joueurs qui seront probablement retenus par Fraser et Ralston, devrait pourtant donner lieu à une des rencontres de tennis les plus passionnantes des dernières années. Le tirage au sort de la finale de la coupe Davis a eu lieu ce midi.

Le hockey aux prises avec la crise du pétrole

NEW YORK (PA) — Le vice-président de la Ligue nationale de hockey, M. Dun Ruck, a laissé entendre hier que les activités de la ligue pourraient être perturbées si la crise du pétrole nécessitait une restriction de la circulation aérienne.

A l'occasion d'une interview qu'il accordait à l'issu d'une réunion des gouverneurs de la ligue, M. Ruck a admis que les activités de la LNH, soit 78 matches pour chacune des 16 équipes ne pourraient se poursuivre si la circulation aérienne par vols nolisés devait être réduite.

M. Ruck a expliqué que les courts délais entre chacun des matches obligent les équipes à s'embarquer à bord d'avions spécialement affrêtés.

Rappelons que le président Nixon a ordonné une réduction de 15 pour cent du combustible destiné aux avions. Cette mesure doit entrer en vigueur le 7 janvier prochain.

La United Airlines a déjà indiqué son intention de décommender près de 100 vols quotidiens.

Les dirigeants de la Ligue nationale sont à imaginer un système de transport d'urgence pour les équipes de la ligue.

"Même si nous voulions ré-aménager le calendrier de la LNH, a expliqué un porte-parole du circuit Balpbell, il nous serait impossible de le faire. Les centres où se déroulent les matches sont souvent loués à l'avance et il est impossible de changer les dates et même les heures des match", a poursuivi ce porte-parole.

M. Ruck a par ailleurs soulevé un autre problème: il a fait remarquer que les restrictions gouvernementales en matière d'énergie allaient forcer la direction des divers arénas à réduire les combustibles destinés à la réfrigération des patinoires.

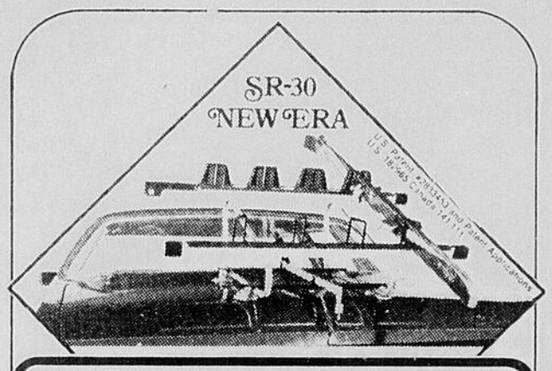

BARRECRAFTERS
SUBSIDIARY OF SHELBURNE INDUSTRIES, INC.
SKI CARRIERS • SKI POLES
BOOT CARRIERS • EQUIPMENT BAGS

SUPPORT DE SKI POUR AUTO

Barre Crafters
Choix s'adaptant à toutes les marques d'automobiles.
SPECIAL
Modèle pliant sur valise arrière

19.95

Boutique du Ski
chez
ROCH ELECTRIQUE
71, King Georges,
Kenogami. Tél.: 547-9361
Service d'expert par Claude Nadeau.

Jones et Wise, en tête

LAKE BUENO VISTA, Floride (PA) — Grier Jones et Larry Wyse ont roulé des 67, cinq sous la normale, hier, à l'ouverture de l'omnium Walt Disney doté de bourses de $150,000.

Ils affichaient une priorité d'un coup sur Bobby Mitchell, Bob E. Smith, Craig Dear et les recrues Larry Nelson et Jim Masserio.

Un fort groupe, à 69, comprenait le vétéran Sam Snead et la recrue Ben Crenshaw, victime d'un bogey double avec une balle perdue.

Le favori Jack Nicklaus a affiché un 70 en dépit de mauvais coups roulés sur le premier neuf.

L'Australien Bruce Crampton, seul golfeur qui peut rattraper Nicklaus chez les boursiers du golf, a dû se contenter d'un 71.

Ben Kern a roulé un 71 et Wilf Homenuik, un 73.

A JOHANNESBURGH

Des inconnus ont pris les devants hier, à l'ouverture de l'omnium de l'Afrique du Sud alors que Barry Franklin a réussi un 66, quatre sous la normale, suivi par Terry Westbrook et Bobby Verwey avec des 67, Vince Baker et l'Américain Dennis Walters avec des 68.

Gary Player a roulé un 71 et Tom Weiskopf, un 70.

AVANT D'ACHETER UN USAGE...
VENEZ CHEZ LEGARE VOIR NOS PRIX

CHOIX COMPLET D'UNE VARIETE DANS TOUS LES MODELES

MAVERICK 1970, 6 cylindres, manuelle. $1,495

FORD Custom 4 portes, 8 cyl. Automatique. $1,295

PLYMOUTH Station-Wagon, 1970 8 cyl. $1,295

FORD XL 1970, 2 portes, hard-top. $1,395

FORD 70Custum, V-8, automatique. $1,295

METEOR 1968 $795

FORD 196? $795

FORD Décapotable 1968. $695

BUICK Electra 225, 1968. $795

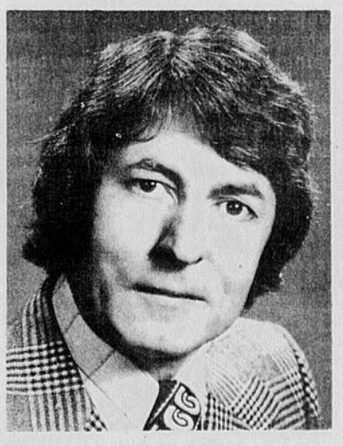

JACQUES BOIVIN
GERANT DES VENTES

L'AMI DE L'AUTOMOBILISTE

LEGARE Auto Ltée

930, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI
TEL.: 543-4401

IL EST A MOI — Le joueur d'arrêt-court Bert Campaneris, des Athlétiques d'Oakland, trophée en main, se balade dans les rues de New York, après avoir été désigné comme le récipiendaire du trophée "Life Saver" du mois d'octobre, à la suite de sa brillante performance dans la dernière série mondiale contre aux Mets de New York.

La Ligue mondiale de football, un danger pour la Ligue canadienne?

TORONTO (PC) - L'Association des joueurs de la LCF considère la nouvelle Ligue mondiale de football avec des sentiments différents, selon le président George Reed.

"En tant que joueurs de football, nous sommes heureux de l'avénement du nouveau circuit, mais, en tant qu'association, nous craignons que cette nouvelle ligue mette en danger la vie de la LCF."

Reed parlait lors d'une conférence de presse, à la suite d'une réunion de 2 jours et demi des représentants des joueurs qui ont discuté des nouveaux contrats à négocier avec la LCF.

L'ancien contrat de deux ans a pris fin avec la classique de la coupe Grey dimanche dernier et l'AJLCF espère commencer les négociations avec la ligue avant la réunion des directeurs-gérants, en février.

CHANGEMENTS

L'AJLCF veut obtenir une augmentation des bénéfices pour les joueurs, une augmentation du personnel des clubs et un engagement plus ferme au sujet de la disponibilité des joueurs lors du match d'étoiles annuel.

L'Association a déjà demandé en avril qu'on augmente d'un joueur canadien le personnel des clubs, mais attend encore une réponse de la ligue.

Les clubs ont présentement le droit d'aligner 17 Canadiens et 15 importés, y compris l'importé désigné figé sur le banc.

"Nous songeons à 36 joueurs, a précisé Reed, soitrois Canadiens et un Américain de plus, tout en éliminant le réglement de l'importé désigné, car il est ridicule de payer un gars à ne rien faire.

"Les dirigeants se sont toujours opposés à ce personnel de 36 joueurs sous prétexte qu'il coûterait trop cher, mais ils ne ménagent pas l'argent pour créer une équipe de réservistes (taxi squads)."

AMF

Reed a déclaré que l'Association elle-même n'était pas entrée en contact avec l'AMF qui doit débuter l'an prochain et entrer en compétition avec la LCF et la LNF.

Pour sa part, Garry Paterson, de Montréal, directeur de l'AJLCF, a révélé que sept joueurs de la LCF avaient déjà été approchés par la nouvelle ligue. Selon lui, il y a 11 joueurs de la LCF et 86 de la LNF qui utilisent leur option cette saison.

Reed et Paterson ne doutent pas du lancement du nouveau circuit.

Par ailleurs, Reed a révélé que l'AJLCF entretenait des relations étroites avec celle de la LNF, ajoutant qu'il était question d'un match d'étoiles entre les deux circuits, lequel aurait lieu à Mexico, parce que les contrats défendent aux joueurs d'évoluer au Canada et aux USA.

Enfin, Reed a confirmé que le match d'étoiles de la LCF aurait lieu à Ottawa l'été prochain, soit sur le terrain des champions Rough Riders.

Parmi les Etoiles

Décision profitable aux Roughriders et Ron Lancaster

TORONTO (PC) - Lorsque Ron Lancaster a menacé d'abandonner le football avant la saison 1973 à moins que les Roughriders de la Saskatchewan en lui présentent un contrat convenable, les Riders ont reconnu le bien fondé de sademande et lui ont offert un pacte lui permettant de se concentrer sur son jeuen abandonnant son poste d'enseignant.

Les Riders ont profité de sa présence et Lancaster a profité de l'occasion pour être élu quart-arrière des Etoiles de la LCF.

Il a été élu presque unanimement, le seul autre quart nommé sur un bulletin étant Joe Theisman, du Toronto.

Le seul choix unanime a été celui de l'ailier éloigné George McGowan, du Edmonton, élu joueur de l'année la semaine dernière.

Par ailleurs, le demi George Reed, des Riders, a été élu pour une sixième fois d'affilée et il complète le champ-arrière offensif avec Roy Bell, du Edmonton, et John Harvey, des Alouettes de Montréal.

McGowan et Johnny Rodgers, des Alouettes, recrue de l'année, sont les ailiers éloignés et Petter Dalla Riva, des Alouettes, l'ailier rapproché.

Paul Desjardins, du Toronto, est le centre offensif, entre les gardes Ed George, des Alouettes, et Jack Abendschan, des Riders, et les bloqueurs Bill Frank, du Winnipeg, et Charlie Turner, du Edmonton.

EQUIPE DEFENSIVE

Le mur défensif est formé des ailiers Bill Barber, des Riders, et Jim Corrigall, de Toronto, plus les bloqueurs John Helton, du Calgary, et Rudy Sims, des champions Rough Riders d'Ottawa.

Jerry Campbell du Ottawa, a dominé le scrutin comme secondeur intérieur, mais Ray Nettles, de la C.-B., ne lui cédait que par une voix au centre tout en méritant un poste à l'extérieur, après avoir été élu joueur de ligne de l'année la semaine dernière.

Mike Widger, des Alouettes, est l'autre secondeur extérieur.

Dick Adams, et Al Marcellin, du Ottawa, la recrue Lorne Richardson, du Régina, Lewis Porter, du Hamilton, et Larry Highbaugh, du Edmonton, sont les demis défensif.

ANCIENS

On compte cinq anciens sur chaque formation: Reed, Dalla Riva, Frank, George et Abendschan à l'offensive; Helton, Baker, Campbell, Nettles et Adams à la défensive.

Lancaster, qui en est son premier choix depuis 1970, a augmenté la marge de ses records personnels avec un total de 4,031 passes, dont 2,166 complétées; 33,499 verges gagnées dans les airs, 236 touchés et 277 passes interceptées.

Reed, qui a devancé Andy Hopkins, du Hamilton, par trois voix, a aussi augmenté ses records personnels avec 2,632 tentatives, 13,215 verges gagnées au sol, 118 touchés au sol sur un total de 121 et neuf saisons avec des gains de 1,000 verges et plus.

Dalla Riva a été élu même si Tony Gabriel, du Hamilton, lui avait été préféré chez les étoiles de l'Est.

Regina et Montréal comptent le plus grand nombre d'élus, cinq chacun; suivis du Edmonton et Ottawa avec quatre chacun, Toronto avec deux, Winnipeg, Calgary, C.-B. et Hamilton avec un chacun.

Réunion entre Yankees, As et Tigers

NEW YORK (PA) — Le président Joe Cronin, de la LA, a révélé hier qu'il y aura des réunions entre les Yankees de New York et les Tigers de Détroit ainsi qu'entre les Yankees et les As d'Oakland mercredi prochain, à Houston, dans l'espoir de régler la situation confuse de leurs gérants.

Ralp! Houk a démissionné de son poste de gérant avec les Yankees, à la fin de la saison 1973, puis, quelques jours plus tard, a accepté un poste semblable avec les Tigers.

Puis, à la fin de la série mondiale, Dick Williams a démissionné comme gérant des champions les As, probablement dans le but de rejoindre les rangs des Yankees comme pilote.

Les Yankees lui ont offert le poste officiellement, mais Charles Finley, propriétaire du Oakland, a réclamé une compensation pour libérer Williams.

Les Yankees ont ensuite imité les As et ont aussi réclamé une compensation pour libérer Houk aux Tigers.

SOMMAIRES

Ligue nationale

Los Angeles 3 Montréal 5

PREMIERE PERIODE

1. Los Ang., Venasky 6 (Maloney).....0:59
2. Mont., P. Mahovlich 9 (Lambert).....3:05
3. Mont., Lapointe 2 (Wilson, Lefley).....5:42
4. Mont., Lafleur 9 (Richard, Shutt).....6:15
5. Mont., P. Mahovlich 10 (Gainey, Laperrière).....9:24
6. Los Ang., Rota 5 (Hoene, Harper).....19:35
7. Mont., Lapointe 3 (P. Mahovlich, F. Mahovlich).....19:59

Pénalité — Harper LA 14:08.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.
Pénalités — Long LA 11:36; Lefley M. 12:08; Montréal banc 19:04.

TROISIEME PERIODE

8. Los Ang., Nevin 8 (St-Marseille, Long).... 17:41

Pénalités — Long LA 4:36; Robinson M 15:08; Lefley M 17:30.
Lancers:

Los Angeles	5	10	17-32
Montréal	12	14	8-34

Gardiens — Vachon, Los Angeles; Larocque, Montréal.
A.- 16,231.

Toronto 4 Pittsburgh 3

PREMIERE PERIODE

1. Tor., Thompson 3 (Keon).....6:39
2. Pit., Apps 7 (Lagacé, Polis).....13:34

Pénalités — Sittler T 11:23; Turnbull T 15:00.

DEUXIEME PERIODE

3. Pitt., Apps 8 .....7:18
4. Pitt., McDonough 9 (Bignell, MacDonald)..10:46
5. Tor., McKenny 6 (McDonald, Sittler).....11:57

Pénalités — Sittler T 1:24; Polis Pgh 4:32; Bianchin Pgh 16:07.

TROISIEME PERIODE

6. Tor., Kehoe 5 (Pelyk, Ullman).....2:54
7. Tor., Ellis 4 (Ullman, Henderson).....8:25

Pénalités — Pelyk T, Beverley Pgh 3:25; Watson Pgh 8:21; Neely T 12:09; Shack T 19:05.
Lancers:

Toronto	7	16	10-33
Pittsburgh	11	10	7-28

Gardiens — Toronto, Johnston, Pittsburgh, Rutherford.
A.- 8,425.

Boston 3 Chicago 3

PREMIERE PERIODE

1. Bos., Esposito 24 (Bucyk, Hodge) 7:36

Pénalité — Russell C 6:15.

DEUXIEME PERIODE

2. Chic., Tallon 5 (Maki, Rota) 4:14

Pénalités — Orr B. 12:24; Jarrett C 18:55.

TROISIEME PERIODE

3. Bos., Hodge 17 (Bucyk, Vadnais) 0:54
4. Chic., Pappin 5 (Redmond, Hull).....10:13
5. Bos., Smith 3 (Savard) 10:27
6. Chic., Tallon 6 (Maki, Russell) 13:46

Pénalités — Sanderson B 8:24; Orr B inconduite 13:46.
Lancers:

Boston	18	4	9-31
Chicago	5	13	10-28

Gardiens — Gilbert, Boston; Esposito, Chicago.
A.- 17,000.

Minnesota 1 Californie 5

PREMIERE PERIODE

1. Cal., Laframboise 3 (Patrick, Boldirev)....3:27
2. Cal., Gilbertson 4 (Graves, Meeke).....4:18

Pénalités — Goldsworthy, Min, Cummins Cal mineures, majeures 1:12, O'Brien Min 9:52, Patrick Cal 14:14, Californie banc servi par Mott 14:15.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.
Pénalités — Bergman Min 4:51; O'Brien Min 11:07; Bergman Min 12:58; O'Brien Min, McKechnie Cal 17:41.

TROISIEME PERIODE

3. Cal., Boldirev 7 (Laframboise, Edwards).. 4:02
4. Cal., Laframboise 4 (Boldirev) 8:45
5. Min., Goldsworthy 13 (Hextal, Drouin).... 11:14
6. Cal., McKechnie 5 (Leach) 17:20

Pénalité — McKay Cal 10:13.
Lancers:

Minnesota	6	6	8-20
Californie	9	7	13-29

Gardiens — Maniago, Minnesota; Edwards, Californie.
A.- 4,059.

Association mondiale

Winnipeg 4 Houston 4

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Pénalités — Marty Howe H 1:30; Pratt Wpg 3:42; Pratt Wpg, Prentice H 13:37.

DEUXIEME PERIODE

1. Hou., Hughes 18 (Lund, Hinse).....5:14
2. Hou., Hall 10 (Taylor, Szura) 6:32
3. Hou., Sherrit 5 (G. Howe) 6:43
4. Win., Rizzuto 1 (McDonald, J. Hargreaves) . 15:18

Pénalité — Szura H 14:09.

TROISIEME PERIODE

5. Win., Snell 8 .....7:51
6. Win., McDonald 3 (Rizzuto) 8:58
7. Win., Snell 9 (Huck).....15:43
8. Hou., Hughes 19 (G. Howe, Popiel) 19:13

Pénalités — Schella H 9:25; Wpg banc servi par Pratt 11:31.

SURTEMPS

Aucun but.
Aucune pénalité.
Lancers:

Winnipeg	7	15	7	0-29
Houston	11	19	10	4-44

Gardiesn — Daley, Winnipeg; McLeod, Houston.
A.- 8,137.

Minnesota 3 Vancouver 5

PREMIERE PERIODE

1. Min., Smith 3 (Heatley, Morrison) 0:37
2. Van., St-Sauveur 10 (Plumb, Burgess).... 16:01
3. Van., St-Sauveur 11 (C. Campbell) 18:59

Pénalités — Vancouver Banc 0:37; MacSweyn V 6:06; Cardwell M 14:54; Gallant M, O'Donoghue V mineures doubles 17:36; Adair V 18:46.

DEUXIEME PERIODE

4. Min., McMahon 3 (B. Walton, Johnson)....3:01
5. Van., Hatoum 2 (Adair, Gellard) 14:17

Pénalités — Paradise M 5:30; Arbour M 8:17.

TROISIEME PERIODE

6. Min., Hampson 4 (McMahon) 12:40
7. Van., St-Sauveur 12 (Lawson, Cardiff)....15:55
8. Van., Lawson 18 (B. Campbell, C. Campbell) 19:41

Pénalités — Cardiff V 3:36; C. Campbell V 6:47; Paradise M.
Lancers:

Minnesota	8	15	8-31
Vancouver	16	12	7-35

Gardiens — Minnesota, Garrett; Vancouver, Donnelly.
A.- 8,315.

SPORT EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

	G	P	N	BP	BC	Pts
Jonquière	13	2	1	115	58	27
Chicoutimi	13	3	0	135	49	26
Port-Alfred	10	4	0	94	61	20
Alma	6	8	1	72	68	13
Dolbeau	3	12	0	37	102	6
Roberval	0	16	0	48	164	0

Hier
Aucune joute

LES COMPTEURS

	Club	PJ	B	A	Pts
Boudreault, C.	Port-A.	14	26	21	47
Tremblay, L.	Chic.	16	22	20	42
Blais, A.	Chic.	16	20	19	39
Labelle, J.	Chic.	14	16	21	37
Gendron, S.	Jonq.	16	18	18	36
Voyer, M.	Jonq.	16	15	16	31
Dufour, R.	Chic.	16	7	22	29
Garneau, M.	Alma	15	10	17	27
Tremblay, G.	Port-A.	14	9	18	27
Gagné, P.	Port-A.	9	15	11	26
Brassard, R.	Alma	14	10	16	26
Vigneault, L.	Jonq.	12	17	8	25
Girard, S.	Chi.c	14	13	12	25
Boudreault, SM.	Jonq.	16	11	14	25
Girard, S.	Jonq.	15	9	16	25

Ligue junior majeure

Division Ouest

	G	P	N	BP	BC	Pts
Cornwall	17	5	0	131	82	34
Montréal	12	7	2	137	97	26
Laval	8	11	1	98	103	18
Drummondville	8	16	0	104	146	16
Sherbrooke	11	11	0	113	114	21
Hull	3	19	0	70	123	6

Division Est

Québec	20	4	1	182	100	41
Sorel	17	6	0	168	100	34
Shawinigan	12	9	2	120	113	26
Chicoutimi	7	15	0	81	141	14
Trois-Rivières	6	18	1	104	175	12

Hier
Aucune partie

Ce soir
Hull vs Cornwall
Chicoutimi vs Drummondville

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	22	16	4	2	105	58	34
Montréal	21	13	6	2	76	59	28
Rangers	22	10	7	5	84	65	25
Toronto	22	10	7	5	74	57	25
Détroit	21	9	11	1	71	94	19
Buffalo	20	9	10	0	66	71	19
Islanders	20	4	9	7	49	65	15
Vancouver	20	5	11	4	48	69	14

Division Ouest

Philadelphie	20	13	6	1	58	33	27
Chicago	21	9	5	7	64	40	25
Atlanta	21	10	7	4	57	56	24
St-Louis	20	9	7	4	54	44	22
Pittsburgh	21	7	11	3	55	87	17
Minnesota	21	4	11	6	58	75	14
Californie	21	6	14	1	48	75	13
Los Angeles	21	5	13	3	58	77	13

Hier

Los Angeles 3	Montréal 5
Toronto 4	Pittsburgh 3
Boston 3	Chicago 3
Minnesota 1	Californie 5

Ce soir
Saint-Louis vs Toronto
N.Y. Rangers vs Philadelphie
Détroit vs Atlanta
Los Angeles vs Buffalo

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Esposito, Phil, B.	23	26	49
Orr, Bobby, B.	12	28	40
Hodge, Ken, B.	16	18	34
Martin, Richard, Buf.	15	13	28
Cournoyer, Yvan, M.	15	11	26
Cashman, Wayne, B.	8	18	26
Park, Brad, R.	5	21	26
Hextall, Denis, Min.	5	19	24
Redmond, DMickey, D.	13	10	23
Goldsworthy, Bill, Min.	12	11	23

Association mondiale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Angleterre	23	13	9	1	88	77	27
Québec	25	12	12	1	95	83	25
Chicago	19	11	7	1	71	63	23
Cleveland	20	10	8	2	70	72	22
Toronto	24	9	12	3	77	81	21
Jersey	22	7	13	2	52	85	16

Division Ouest

Edmonton	20	14	6	0	78	56	28
Houston	19	11	6	2	75	56	24
Minnesota	21	11	9	1	83	73	23
Winnipeg	24	9	12	3	85	86	21
Vancouver	23	9	14	0	79	96	18
Los Angeles	24	8	16	0	65	90	16

Hier

Winnipeg 4	Houston 4
Minnesota 3	Vancouver 5

Ce soir
Cleveland vs Québec
Houston vs N.-Angleterre
Edmonton vs New-York

Joutes d'hier non comprises

LES COMPTEURS

	G	A	P
Harisson, E	9	23	32
Climie, E	18	13	31
Bernier, Q.	14	17	31
Lawson, V.	17	13	30
M. Walton, Min	11	19	30
Carleton, T.	11	18	29

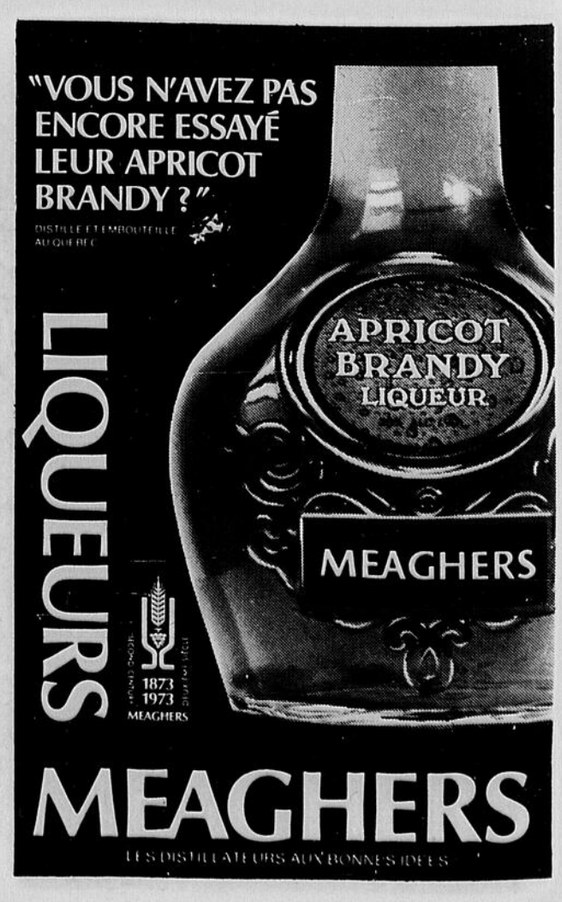

Les compagnies distributrices de pétrole et la situation actuelle

A Toronto, la société Shell-Canada annonce qu'elle a été avisée qu'il se peut qu'à compter du début de l'an prochain il y ait une réduction allant jusqu'à 10,000 barils par jour dans les livraisons de pétrole brut aux raffineries montréalaises. Elle précise qu'il s'agit en l'occurence de livraisons en provenance du Moyen Orient.

La réduction représenterait une baisse d'environ huit p.c. de tout le pétrole importé par Shell qui arrive à Montréal.

Shell-Canada soutient que la réduction ne proviendra sûrement pas d'un détournement de ses importations vers d'autres clients. Elle répète qu'elle résultera d'une diminution de ses approvisionnements au Moyen-Orient, et pas d'autre chose.

La société par J e de la déclaration que le ministre de l'Energie, M. Donald MacDonald, a faite mardi, déclaration dans laquelle celui-ci a dit que des compagnies multinationales projettent de se servir de l'article de "la force majeure" dans leurs contrats pour détourner vers d'autres clients que des clients canadiens leurs importations de pétrole destinées, de par les dits contrats, à des clients canadiens. L'article de la "force majeure" permet à ces sociétés, dans des situations qu'elles jugent critiques, de détourner vers d'autres clients que des clients canadiens des produits pétroliers destinés normalement au marché canadien.

Shelll-Canada importe du Moyen-Orient et aussi du Vénézuella.

Elle dit: "Nos approvisionnements en provenance du Vénézuela et destinés au Canada sont maintenus et jusqu'ici il en a été de même de nos approvisionnements en provenance du Moyen-Orient."

Mais comme elle entrevoit une réduction en provenance du Moyen-Orient, une réduction qui pourrait aller jusqu'à 10,000 barils par jour, elle dit qu'elle fait tout ce qui est possible pour s'approvisionner dans l'Ouest canadien et faire parvenir du pétrole canadien à Montréal bar bateau, les pétroliers partant de Vancouver et venant à Montréal via le canal de Panama.

A Toronto, J.A, Armstrong, président de l'Imperial Oil Ltd., déclare de son côté, que sa compagnie n'a souffert d'aucune réduction dans ses livraisons de pétrole brut en provenance du Vénézuéla et destinées à l'Est canadien. Il ajoute: "On ne nous a prévenus d'aucune réduction à venir en provenance du Vénézuéla pour les marchés de l'Est canadien."

M. Armstrong a envoyé un télégramme au ministre fédéral de l'Energie. Il lui dit qu'il ne prise guère la déclaration selon laquelle des sociétés multinationales priveraient le Canada de pétrole pour envoyer ce produit dans d'autres pays.

Mardi, M. MacDonald avait dit que des sociétés multinationales, la société Exxon notamment, étaient grandement responsables de la pénurie de pétrole qui s'en vient dans l'Est canadien.

Exxon Corporation, des Etats-Unis, est propriétaire de l'Imperial Oil dans une proportion de 70 p.c.

Entretemps, le ministre de l'Energie prêche d'exemple. Lundi soir, il recommandait aux Canadiens, pour réduire la consommation d'essence, entre autres choses, de voyager plusieurs à bord de la même automobile. Il préconisait somme toute le pool-automobile. Or, pour se rendre à son bureau le matin, il fait monter dans sa voiture quelques-uns de ses voisins.

A Toronto, on est inquiet, à en juger par une déclaration qu'a faite mercredi à l'Assemblée législative ontarienne M. Darcy McKeough. Celui-ci, qui est le ministre de l'Energie de l'Ontario, a dit en effet que les approvisionnements de fuel en Ontario seront relativement minces au cours de l'hiver qui vient.

Le ministre fédéral de l'Energie, lui aussi, est loin de voir l'avenir tout en rose. M. Donald MacDonald a en effet déclaré à des reporters, à Ottawa, mercredi, que le président Nixon projette d'accélérer l'exploration pétrolière aux Etats-Unis et qu'il se pourrait conséquemment que des compagnies américaines qui ont présentement à la recherche de pétrole au Canada réduisent au Canada et leur personnel et leurs capitaux pour répondre au SOS du président des Etats-Unis.

Aux Etats-Unis, la situation est sûrement plus critique qu'au Canada, à cause notamment de l'embargo total auquel les Arabes ont assujetti les Américains. Les stations d'essence sont fermées aux Etats-Unis entre 6h. du soir le samedi et minuit le dimanche. Des centaines d'automobilistes américains dans les Etats situés près de la frontière canadienne franchissent cette frontière uniquement pour refaire le plein d'essence au Canada. "Nous allons surveiller ça", a dit mercredi à Ottawa le ministre fédéral de l'Energie. On lui a demandé: "Et si vraiment ça se fait sur une grande échelle, qu'allez-vous faire?" "Nous pourrions fermer la frontière, a-t-il répondu, mais nous ne croyons certainement pas que ce sera nécessaire."

Le NPD, pour sa part, veut être très bien renseigné sur toute la situation pétrolière. Aussi tiendra-t-il le 7 décembre à Edmonton une réunion à huis clos.

Nouvelles brèves

INTERPEL

TORONTO PC — Le directeur de l'agence canadienne Intertel, M. Calvin Hill, un retraité de la Gendarmerie royale, a assuré mercredi qu'il n'a rien à voir avec les tracas que subit M. John H. Meier, associé du frère du président Nixon, en matière d'immigration.

M. Meier vit maintenant à Vancouver et réclame le statut d'immigrant. Le célèbre Howard Hughes le poursuit actuellement en justice, à la suite d'une transaction minière.

FEUX DE FOUET

OTTAWA PC — Le Service canadien des forêts a rapporté mercredi que près de 3,000,000 d'acres de forêt ont été ravagée par le feu cette année, soit environ 1,000,000 d'acres de plus que la moyenne des derniers dix ans.

On a enregistré un total de 7,457 incendies en forêt, et il y en avait eu 8,063 en 1972. Cependant la superficie endommagée a plus que doublé.

LABORATOIRE

SASKATOON PC — Le laboratoire de biochimie de l'Hôtel University, à Saskatoon, est resté fermé mercredi, pour cause d'offensive con re l'hépatite. Le directeur a révélé que ce secteur de l'hôpital serait fermé de 48 à 72 heures, afin d'y effectuer une désinfection totale.

Mardi, 22 techniciens de ce laboratoire, avaient débrayé, se plaignant que deux de leurs compagnons étaient morts au cours des derniers deux mois. On est d'avis que tous deux ont été victimes de l'hépatite.

VIANDE

OTTAWA PC — La police dit avoir retrouvé plus ds 30,000 livres de boeuf volées récemment dans un entrepôt de camions, à Ottawa. Trois hommes ont été accusés du crime.

La viande est évaluée à $21,000, et les voleurs avaient aussi volé un camion pour la transporter. Des inspecteurs doivent maintenant vérifier si la viande retrouvée est encore propre à la consommation.

AUTOMOBILISTES

OTTAWA PC — L'Association canadienne des automobilistes a annoncé mercredi qu'elle demande au gouvernement américain de faire connaître ses règlements qui assureront un approvisionnement convenable d'essence aux automobilistes canadiens se rendant aux Etat-Unis.

L'Américain Automobile Association duscite actuellement de la requête canadienne avec la direction de l'Energie à Washington.

On a signalé plusieurs cas de Canadiens à qui des garagistes américains ont refusé de vendre de l'essence.

TOURISTES

OTTAWA PC — Les Canadiens rentrant au Canada après plus de 48 heures à l'étranger n'auront plus à remplir de déclarations aux douanes pour leur exemption de $25, après le 1er décembre.

Le ministre du Revenu Robert Stanbury a annoncé mercredi que les déclarations écrites seraient remplacées par un nouveau système de déclarations orales.

Mais la déclaration écrite reste de rigueur pour les Canadiens qui ont été à l'étranger plus de 12 jours et réclament l'exemption de $100.

Les produits fabriqués par les industries de la peinture et du plastique bientôt rares

MONTREAL PC — Les industries de la peinture et du plastique, qui dépendent des sous-produits du pétrole et du gaz naturel, commencent déjà à subir les effets de la crise énergétique, et leurs porte-paroles disent que d'ici un an, il pourrait y avoir pénurie des articles qu'elles fabriquent.

Les porte-paroles ont déclaré, mardi, que les approvisionnements sont minces et que les stocks sont en voie d'épuisement, de sorte que les prix vont monter. Une compagnie a fait savoir que ses approvisionnements de résines de plastique sont déjà rationnés.

M. David E. Burnham, président de l'Association canadienne des fabricants de peintures, déclare que, dans cette industrie de la peinture, il n'y aura pas de croissance en 1974.

Il explique cet avancé en disant que les fabricants de peintures ne pourront pas dépasser en 1974 la production de 1973.

De son côté, M. Rémy Métivier, président de Les Industries Provinciales Ltée, de Saint-Damien, près de Québec, dit que sa compagnie a du mal à s'approvisionner de plastique.

"Nous serons obligés de réduire notre production dans deux semaines, ajoute-t-il, et nous cesserons de produire pendant deux ou trois semaines aux environs de Noël."

M. Métivier fait d'autre part remarquer que de plus petites industries que la sienne sont en plus mauvaise posture, et que les industries nouvellement créées sont encore plus menacées.

"Nous opérons depuis un certain temps, explique-t-il, ce qui nous a permis de nous créer de bonnes relations avec les fournisseurs, mais tel n'est pas le cas pour d'autres compagnies qui opèrent dans le domaine du plastique.

CELEBRATION DES FETES — Le chef Conservateur, M. Robert Stanfield lève les bras des deux Père Noël, à l'occasion de la réception des Fêtes organisées annuellement par les Conservateurs, sur la Côte du Parlement. Les deux Père Noël, pour l'occasion, étaient M. Lincoln Alexander, député d'Hamilton Ouest et M. Steve Paproski, d'Edmonton Centre. (Téléphoto-PC)

MOT MYSTÈRE

Problème no51 — 8 lettres cachées — THÈME — Une malchance

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	C	E	L	P	rage	saoul
alcool	ceinture	errer	lésion	pari	rapide	scooter
ambulance	choc	F	liste	peur	remorque	sirène
arrêt	choir		lois	pinte	repos	soin
arrivée	ciel	fêlure	M	piste	rire	T
	course	ferraille	maman	plaie	S	tacher
B	cri	foule	médecin	plâtre		tragédie
bière	D	fracture	morgue	police	saigne	V
blâme	dense	freins	O	R	salé	ville
blessure	doubler	I	opérer	rafale	sang	vitesse
bras	drogue	ivre			sang	voie

La réponse du problème précédent: bouton

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
S	A	N	T	E	E	S	E	R	U	L	E	F	I	E
E	V	G	I	R	C	A	N	R	B	I	E	R	E	L
P	I	N	T	E	A	I	A	E	O	U	A	A	C	A
B	L	A	M	E	C	G	C	V	G	P	E	C	H	F
A	L	S	L	E	E	N	E	R	I	S	C	T	O	A
P	E	L	D	P	A	E	O	D	N	V	I	U	C	R
I	A	E	O	L	C	M	E	E	I	I	L	R	U	E
S	M	E	U	G	O	R	D	T	O	E	O	E	C	L
T	A	B	B	S	U	R	E	P	O	S	P	S	E	L
E	M	R	L	N	R	S	E	M	N	L	L	I	I	I
A	A	A	E	I	S	R	E	T	O	O	C	S	N	A
S	N	I	R	E	E	C	H	O		R	T	A	T	R
E	E	V	I	R	R	A	C	S	S	E	Q	O	U	R
C	C	R	R	F	E	L	B	L	E	S	S	U	R	E
I	R	E	H	C	A	T	D	E	L	N	T	L	E	F

M. Jacques Bouchard (à gauche) et M. Gilles Bergeron, respectivement directeur général et directeur des ventes de la boulangerie Rayon-Soleil Limitée, de Chicoutimi, vérifient une livraison du délicieux pain croûté qu'ils boulangent tous les jours.

M. Arthur Tremblay, directeur régional des magasins Steinberg (à gauche) et M. Oliva A. Gadbois, gérant général de La Huche Sans Pareille, de Chicoutimi, exhibent fièrement du bon pain de chez nous.

Le Canadien, c'est connu, adore le bon pain. Aussi n'est-il pas surprenant que les magasins Steinberg en vendent des millions chaque année. Et pas n'importe quel pain. Dans ce domaine, les goûts et les recettes diffèrent. Désireuse de plaire à ses diverses clientèles, Steinberg distribue, dans chaque région, le pain préféré de ses clients.

Principaux fournisseurs de Steinberg dans la région du Saguenay — Lac St-Jean

M. Jocelyn Belley (navets, gourganes)
La boulangerie Rayon-Soleil
La Chaîne Coopérative du Saguenay (viandes, oeufs, charcuterie)
La ferme Dionne - St-Ambroise (pommes de terre)
La fromagerie St-Laurent
Gagnon & Lapointe (Embouteilleurs de Coca-Cola)
La Huche Sans Pareille (pain, pâtisserie)
La laiterie Chicoutimi
La laiterie Lamontagne (crème glacée, beurre, fromage, lait)
Mme Charles Lapointe (radis, échalottes, plants)
Les liqueurs Saguenay (Pepsi, Seven-Up et autres)
La compagnie Myrtill (Bas de nylon)
Les Pères Trappistes (Bonbons, fromage Oka)

Steinberg achète et vend les produits locaux

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Steinberg offre, en plus de ses différents produits de boulangerie de marques-maison, des milliers de pains, gâteaux, tartes, etc., fabriqués ici même par différentes boulangeries, dont LA HUCHE SANS PAREILLE INC. et RAYON-SOLEIL LIMITÉE. C'est une autre façon pour Steinberg de participer à la stabilité économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

STEINBERG

Une société québécoise au service de la famille canadienne depuis 1917.

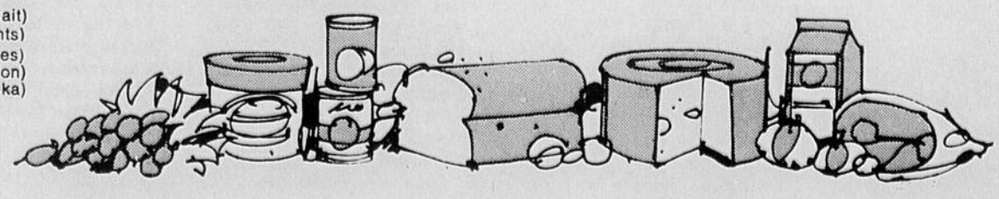

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Redressement à New York

NEW YORK (AFP)-(PA) — Un net redressement des cours s'est opéré mercredi à Wall Street, où le marché, hésitant au départ, s'est résolument orienté à la hausse vers le milieu de la séance, amenant l'indice des industrielles à un gain de plus de 22 points en clôture.

Il s'agit de la plus forte hausse en une seule séance depuis le 16 août 1971. Le redressement semble avoir pour origine tant les achats de spéculateurs qui espèrent faire de bonnes affaires que diverses nouvelles faisant état d'un relâchement de l'embargo pétrolier des pays arabes à travers le monde.

Il s'agit là en tout cas, notent les observateurs, d'une manifestation de l'instabilité fondamentale du marché, dont le caractère volatile fait succéder les fortes hausses aux fortes baisses, dans l'attente d'un éventuel redressement que ne manquera pas de provoquer l'annonce d'une levée complète de l'embargo pétrolier.

Mercredi, dans le cadre d'une activité comparable à celle de la veille, de fortes hausses ont été enregistrées aux mines d'or, où American South African et Dome gagnent près de 5 points, pétroles, où Exxon avance de 3 3-4 et Atlantic Richfield, de 4 5-8, ordinateurs, où Burroughs gagne 6 7-8 et IBM 5 3-4 et électroniques, où General Electric progresse de 2 dollars. Les automobiles se sont redressées et General Motors y gagne plus d'un dollar, de même que les sidérurgiques, où US Steel et Bethlehem clôturent en hausse de plus d'un point.

Bonnes hausses également aux matériaux de construction, où Georgia Pacific avance de 3 1-8, chemins de fer, où Burlington Northern avance de 2 7-8, Cuprifères, où Anaconda gagne 2 3-8 et pharmaceutiques, où Syntex progresse de 4 7-8. Xerox gagne 4 3-8 aux matériels de bureau et Disney 4 7-8 aux cinémas, également soutenus, de même que les mécaniques, papiers, télévisions, tabacs, compagnies aériennes et alimentaires. Grands magasins, aéro-spatiales et pneumatiques ont été plus hésitants, terminant soit en légère hausse, soit en légère baisse.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles monte de 22.05 points et atteint 839.78.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mercredi	Mardi
Gains	1,109	463
Pertes	460	1,068
Inchangées	287	292
TOTAL	1,856	1,823

Le virement s'établit à 19.99 millions d'actions.

L'indice de la Bourse de New York monte de 1.03 et atteint 52.05 et celui de la Bourse Américaine, de 1.53 et atteint 94.23.

Dans le secteur canadien, Dome Mines a été le titre le plus actif. Il a grimpé de 4 3-4 et atteint $116 3-4. Alcan monte de 1 1-4 et atteint $36 5-8, Massey Ferguson, de 1 1-8 et atteint $20 1-2, McIntyre, International Nickel et Canadian Pacific enregistrent des gains fractionnaires, Seagrams et Hudson's Bay subissent des pertes fractionnaires et Genstar et Hiram Walker restent stationnaires, le 1er à $17 et le second à $52 3-8.

A qui la récompense?

— Ken Spinks des Industries Lennox du Canada, à Toronto dit que sa compagnie a une récompense permanente de $25.00 offerte aux employés qui pourront trouver un travailleur désireux de travailler sans arrêt pendant trois semaines. L'an dernier il n'en a trouvé que 16. On voit ici Spinks penché sur la ligne d'assemblage de fournaises à gaz.

Les éditeurs seront satisfaits

QUEBEC PC — Les papetiers du Québec tenteront de trouver une solution dès cette semaine, aux difficultés d'approvisionnement qu'éprouvent certains éditeurs de journaux et de grandes imprimeries commerciales de la province.

C'est ce qu'a fait savoir, lundi, le président du Conseil des producteurs de pâtes et papiers du Québec CPPQ, M. Paul E. Lachance.

"Il est bien évident que les Québécois ne devraient pas manquer de papier-journal pour quelque raison que ce soit. C'est une situation anormale que nous allons tenter de corriger", a déclaré M. Lachance, au cours d'un entretien téléphonique.

Le CPPQ groupe les compagnies Anglo, Abitibi, Rolland, CIP, Consolidated-Bathurst, Donohue, Gaspesia, Ford, Price, Kruger, Domtar, Quebec-North- Shore, Rayonier, Eddy et MacLaren.

PLAINTES

Au cours des derniers jours, deux éditeurs québécois, M. Pierre Péladeau, président de Québecor, et M. Jacques Francoeur, président de la Société générale des publications, s'en sont pris aux producteurs de papier, les accusant de négliger leurs clients québécois au profit des éditeurs américains.

En fin de semaine, ils ont tous deux démenti une déclaration faite plus tôt par M. Lachance, qui avait affirmé qu'il n'y avait pas de pénurie de papier-journal au Québec, bien que le marché soit "serré".

La construction va

MONTREAL PC — Même si l'activité signalée cette année dans le domaine de la construction ne pourra pas se maintenir au Canada, il n'en reste pas moins que les perspectives d'avenir demeurent bonnes.

Dans son bulletin de novembre, la Banque de Montréal constate le coût croissant de la construction et la pénurie de terrains, mais elle signale que la demande continue de logements et les revenus accrus des Canadiens augurent bien pour l'industrie de la construction.

La Société centrale d'hypothèques et de logement avait prédit que, au cours de la période s'étendant de 1971 à 1976, la demande annuelle se maintiendrait en moyenne à 233,000 nouveaux logements.

Au cours des trois premières années de cette période, souligne la Banque de Montréal, on a construit annuellement, en moyenne, 228,000 nouveaux logements.

La baisse signalée aux Etats-Unis dans le domaine de la construction peut faire croire que la situation va devenir semblable au Canada. Mais, signale la Banque de Montréal, il existe plusieurs différences entre les Etats-Unis et le Canada.

La demande, tout d'abord, est plus forte au Canada qu'aux Etats-Unis. Cela est dû à l'accroissement de la population et à certains changements sociaux, comme les mariages précoces, les divorces plus fréquents et le mouvement des agriculteurs vers les villes.

Aux Etats-Unis, l'argent disponible pour les hypothèques se fait rare. Au Canada, l'argent coule plus librement vers les emprunteurs.

FONDS MUTUELS

	Offre	Dem.
Acrofund	1.24	1.37
A.G.F. Japan	11.62	12.77
A.G.F. Special	2.62	--
All Canadian Com	6.64	7.22
All Canadian Div	7.05	7.66
All Canadian Ven	3.49	3.79
All Canadian 4000	4.77	5.19
All Canadian Energy	4.25	4.62
American Growth	5.07	5.57
Andreae Equity	5.36	5.86
Associate Investors	5.82	5.88
Canada Growth	5.74	6.31
Canagex	10.90	11.78
Cdn Gas Energy	15.13	16.63
Cdn Investment	5.03	5.52
Cdn Scudder	5.15	5.15
Cdn Security Growth	5.14	5.65
Cdn South African Gold	9.43	10.31
Cdn Trusteed	4.94	5.42
Capital Growth	11.81	12.09
xChase Fund	7.75	8.47
Collective Mutual	5.54	6.08
Commonwealth Intl	13.60	14.95
Commonwealth Intl Lev	3.33	3.66
Commonwealth Venture	6.13	6.74
xCompetitive Capital	4.47	4.90
Corporate Investors	6.32	6.95
Corporate Investors Stock	5.14	5.65
Dominion Compound	6.53	7.09
xDreyfus Inc.	10.23	11.21
xDreyfus Intl	10.59	11.61
Eaton Viking	6.06	6.59
Educator's Equity	7.33	7.71
Entarea Investment	6.09	6.69
Executive Fund Cda	6.32	6.91
Executive Intl Inv	1.46	--
xFidelity Trend	21.95	23.99
Fonds Collectif A	7.52	8.22
Fonds Collectif B	5.53	5.70
Fonds Collectif C	6.86	7.49
Fonds P.E.P.	3.11	3.38
GIS Compound	9.47	10.41
GIS Income	3.26	3.59
Growth Equity	7.36	8.09
Guardian Enterprise	.93	1.03
Guardian Growth	8.13	--
Harvard Growth	5.76	5.76
Industrial Equity	3.91	4.30
Industrial Growth	11.17	12.27
International Growth	5.55	6.10
Keystone Cda	6.64	7.28
xKeystone Cust K-2	5.58	6.12
xKeystone Cust S-1	20.65	22.63
xKeystone Cust S-4	3.77	4.13
xKeystone Polaris	3.27	3.57
xLexington Research	12.67	13.85
Maritime Equity	3.03	3.31
Marlborough	4.67	5.10
Mutual Accumulating	6.08	6.68
Mutual Bond	10.52	11.57
Mutual Growth	3.31	3.64
Mutual Income	5.16	--
Natrusco	15.89	16.47
Natural Resources	4.94	5.43
N. W. Equity	5.28	5.80
N. W. Canadian	5.40	5.93
N. W. Growth	4.53	4.98
xOne William Street	16.06	16.06
xOppenheimer	6.53	7.14
Pacific Dividend	5.22	--
Pacific U.S.	3.44	--
Pension Mutual	8.56	8.56
Phillips, Hager, North	12.02	12.26
Planned Resources	4.60	5.05
Principal Growth	4.51	4.95
Prudential Growth	6.51	7.12
xPutnam Growth	10.51	11.49
Regent Growth	9.04	9.93
Regent Venture	3.72	4.09
Royfund	6.79	7.06
Sav Inv Pret et Rev	6.73	7.39
Sav Inv am Pret	9.16	10.06
Scudder North American	4.56	4.56
Speculators	5.44	5.94
Taurus Fund	3.46	3.80
xTech	6.01	6.59
Templeton Growth	7.55	8.27
Timed Investment	8.07	--
United Accumulative	4.83	5.31
United Accumulative Ret	5.32	5.85
United American	1.52	1.67
United Horizon	2.00	2.20
United Security	5.11	5.62
United Venture	2.88	3.16
United Venture Ret	4.47	4.91
Universal Savings Equity	8.09	8.90
Western Growth	5.90	6.28
Xanadu Fund	3.32	3.32
York Fund of Canada	4.52	4.91

COTATION DE MERCREDI

Adanac	1.07	--
Beaubran	4.76	5.17
Fonds Desjardins A	4.91	--
Fonds Desjardins B	4.28	--
Growth Oil and Gas	32.35	--
Investors Growth	11.83	12.92
Investors Intl Mutual	5.94	6.49
Investors Japanese	7.03	7.69
Investors Mutual	5.65	6.17
Investors Retirement	5.47	5.98
Prevest Mutual	8.52	9.31
Provident Mutual	7.44	8.13
Provident Stock	5.75	6.28
Radisson	2.41	--

Reprise à Montréal

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal était à la hausse mercredi et l'activité y a été faible.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 1,339,600 actions, au regard de 1,214,100 actions la veille.

Les banques montent de 3.81 et atteignent 271.55, les industrielles, de 3.64 et atteignent 242.86, l'indice composé monte de 3.08 et atteint 226.20, les papeteries montent de 2.95 et atteignent 129.95 et les services publics, de .82 et atteignent 142.92.

COMPORTEMENT DES VALEURS:

	Mercredi	Mardi
Gains	115	52
Pertes	109	206
Inchangées	63	78
TOTAL	287	336

Multiple Access, dont 74,450 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1-4 et atteint 6 1-4. Mount Jamie Mines, dont 156,500 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a baissé de deux cents et fermé à .28 cents.

La Banque Royale, en hausse de 5-8 et au niveau de $36 1-2, rapporte que son revenu après paiement des impôts atteint $99.2 millions pour l'année qui s'est terminée le 31 oct. dernier, au regard de $87.2 millions pour la période correspondante un an plus tôt.

Canadian Hydrocarbons Ltd., de Calgary, en hausse de 1-4 et au niveau de $7 3-4, annonce qu'elle a terminé l'acquisition de Québec Propane Inc., à Montréal, une filiale de Pacific Petroleum. La compagnie ne donne pas de précisions sur la transaction.

L'indice des pétroles à la Bourse de Montréal monte de 4.07 et atteint 359.42. Pacific Petroleum à $34 1-2 monte de 1 1-8, Dome Petroleum à $37, de un, Aquitaine à $27, de 3-4, Imperial Oil à $42 1-4, de 1-2, Pan Ocean Oil à $17 3-4, de 1-2, Husky Oil à $28 1-4, de 1-4, BP Canada à $13 3-4, de 1-8, alors que Hudsons's Bay Oil and Gas à $46 1-2 tombe de 1-2 et Pancanadian Petroleum à $14 3-8.

Parmi les autres gagnants, on trouve Falconbridge Nickel à $68 1-4, un gain de 2 1-4, IU International à $21 1-8, un gain de 2 1-8, Consolidated Bathurs à $27, un gain de 2 1-4, Royal Trust à $26 1-2, un gain de 1 1-2, Dominion Bridge à $37 1-4, un gain de 1 1-4, Massey-Ferguson à $20 1-2, un gain de 1 1-4, Alcan à $36 3-8, un gain de 1 1-8, Domtar à $22 3-4, un gain de un, Koffler Stores à $6 5-8, un gain de un et MacMillan Bloedel à $33 1-4, un gain de un.

Parmi les perdants, on voit IBM à $262, une baisse de 14, Denison Mines à $50, une baisse de 3 1-4 et Stelco à $29, une baisse de 1 1-8.

Crush International monte de 1-2 et atteint $10 3-4 dans un virement de 30,350 actions et International Nickel monte de 1-2 et atteint $33 1-8 dans un virement de 26,647 actions.

Stanford Mines, à la Bourse Canadienne, monte de 16 cents et atteint $1.16 dans un virement de 105,000 actions et Royal Agassiz Mines monte de neuf cents et atteint 84 cents dans un virement de 37,767 actions.

LE DOLLARS

MONTREAL (PC) — Le dollar US a monté de 1-50 mercredi à Montréal et y a atteint $1.00 1-50 et la livre sterling y a baissé de 1 4-5 et fermé à $2.33 13-20.

A New York, le dollar canadien a baissé de 1-50 et fermé à $0.99 49-50 et la livre sterling y a baissé de 1 19-25 et fermé à $2.33 69-100.

TORONTO

TORONTO (PC) - Il y a eu mercredi à la Bourse de Toronto une forte reprise. Elle se manifestait à la suite de deux séances de baisses considérables. L'indice de l'or a clôturé à un niveau sans précédent et les industrielles ont enregistré leur meilleur gain depuis plus de quatre mois. Disons enfin que l'activité a été grande tout au cours de la séance.

L'indice de l'or grimpe de 18.7 et atteint 329.57. C'est sa plus forte avance depuis le 30 mai, alors qu'il avait monté de 24.4 points. On attribue cette montée en flèche à la hausse considérable du prix de l'or sur les marchés d'outre-mer.

Les industrielles montent de 3.25 et atteignent 216.09.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mer.	Mar.
Gains	381	126
Pertes	175	515
Inchangées	244	239
Total	800	880

Les métaux de base montent de 1.60 et atteignent 95.68 et les pétroles de l'Ouest, de 5.93 et atteignent 270.57.

Le virement a été de 3.01 millions d'actions d'une valeur totale de $30.77 millions, au regard de 3.52 millions d'actions d'une valeur totale de $35.51 millions la veille.

Dividendes

Par la PC

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Advocate Mines Ltd., cinq cents, interim, le 17 déc. aux actionnaires inscrits le 7 déc.

Atco Industries Ltd., cinq cents, semestriel, une baisse de cinq cents, le 27 déc. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Canron Ltd., 25 cents, le 1er janv. aux actionnaires inscrits le 11 déc.; l'action priv. à 4 1-2 p.c. de la série 1956, $1.06 1-4, le 15 janv. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Richard Costain Canada Ltd., cinq cents, le 25 janv. aux actionnaires inscrits le 31 déc.

Dominion Bridge Co. Ltd., 35 cents, et un supplément de 30 cents, le 28 déc. aux actionnaires inscrits le 7 déc.

Domtar Ltd., 25 cents, une hausse de 10 cents, et un supplément de 30 cents, le 1er fév. aux actionnaires inscrits le 2 janv.; l'action priv., 25 cents, le 2 janv. aux actionnaires inscrits le 3 déc.

Eastern Provincial Airways Ltd., cinq cents, le 1er janv., aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Exquisite Form Brassiere Ltd., l'action de 1er priv. de la série A, 15 cents, le 1er janv. aux actionnaires inscrits le 21 déc.

Federal Industries Ltd., classe A, 10 cents, le 1er fév. aux actionnaires inscrits le 11 janv.

IAC Ltd., 24 cents; l'action priv. à 4 1-2 p.c., $1.12 1-2; l'action priv. à 5 3-4 p.c., .3594 cents; tous payables le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 10 déc.

Kaps Transport Ltd., 7 1-2 cents, semestriel, le 15 déc. aux actionnaires inscrits le 5 déc.

Monarch Life Assurance Co., 20 cents, le 2 janv. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

National Trust Co. Ltd., 15 cents, et un supplément de 10 cents, le 2 janv. aux actionnaires inscrits le 5 déc.

Shell Oil Co., 60 cents US, le 19 déc. aux actionnaires inscrits le 7 déc.

Bénéfices

par la PC

Advocate Mines Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $741,000, au regard de $2,000.

Alberta Eastern Gas Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $229,218 — 4.6 cents l'action, au regard de $45,976 — 1.2 cent.

Cadillac Development Corp. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $4,250,202 — 43.4 cents l'action, au regard de $2,705,333 — 28.2 cents.

Calvert-Dale Estates Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 30 juin dernier, $31,276 — trois cents l'action, au regard de $84,109 — neuf cents.

Campeau Corp. Ltée, pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $4,552,915 — 68 cents l'action, au regard de $3,161,522 — 41 cents.

Canadian Reynolds Metals Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $806,000, perte, au regard de $1,937,000, bénéfice.

Canadian Salt Co. Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $308,000 — 14 cents l'action, au regard de $177,000 — huit cents.

Central Dynamics Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $168,000, perte, au regard de $43,000, bénéfice.

Coles Book Stores Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 oct. dernier, $366,000, au regard de $291,000.

Cooper of Canada Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $818,951 — 58.3 cents l'action, au regard de $679,982 — 48.47 cents.

Maislin Industries Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,655,388 — 67 cents l'action, au regard de $1,655,361 — 71 cents.

Merland Explorations Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $97,465, au regard de $188,479.

Pembina Pipe Line Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,594,000 — 16.7 cents l'action, au regard de $1,611,000 — 16.4 cents.

La Banque Provinciale, pour l'année qui s'est terminée le 31 oct. dernier, $6,400,987 — $1.15 l'action, au regard de $5,585,511 — $1.07.

Rembrandt Jewellery Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $551,000 — 55 cents l'action, au regard de $286,000 — 28 cents.

Revelstoke Cos. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $2,015,000 — $1.06 l'action, au regard de $698,000 — 33 cents.

Western Decalta Petroleum Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $3,045,000 — 24.9 cents l'action, au regard de $1,614,000 — 19.7 cents.

Western Realty Projects Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,738,000 — 26.9 cents l'action, au regard de $1,928,000 — 29.9 cents.

LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Venez voir ça...

Le ministère de l'expansion économique régionale participe à l'exposition industrielle du CRD

Expansion Économique Régionale

Regional Economic Expansion

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch.	Net
A et B						
Abitibi	12511	$11¾	11	11¾	+	½
Abitbi 7½p	200	$51⅝	51⅝	51⅝	−	⅜
Acklands	1000	$11½	11¼	11½	+	¼
Acme Gas	700	12	12	12		
Acres Ltd	855	$11½	11	11½	+	½
Acres A pr	305	$44	43¼	43¼	−	¼
Acres wt	5330	180	170	180	+	5
Advocate	1300	130	130	130	−	8
Afton Min	1200	740	740	740		+45
A.G.F.M	470	365	365	365		
Agnic E	10804	575	540	570		+45
Agra Ind	2762	$11⅜	10¾	11⅜	+	½
Akaitcho	8300	122	119	120	+	5
Albany	12100	74	65	68		
Alt East G	8401	730	720	725		+10
Alta Gas A	5780	$11	10⅝	11	+	1/16
Alta G C p	50	$68⅝	68⅝	68⅝	+	1/16
Alcan	21365	$36⅜	36	36⅜	+	1 1/16
Algo Cent	620	$13¾	13⅜	13¾		
Algma	13185	$20⅛	19½	20	+	⅜
Alliance B	200	$8¼	8¼	8¼	−	¼
Alminex	9055	765	740	765		+35
Alpa Ind	600	$8¼	8	8¼		
Alum 4½ p	60	$35	35	35		
Am Larder	2500	52	52	52	+	4
Am Eagle	500	85	85	85	−	3
A Quasar P	2100	$13	11¾	12		−1½
Andres W	z105	$25	24½	24½		
Anglo-cn	100	$17½	17½	17½	−	½
Ang CT 315	45	$40⅝	40⅝	40⅝		
Aquitaine	5641	$27¼	26¼	27¼		+1¼
Argosy	1000	18	18	18	−	2
Argus B pr	125	$34	34	34		
Argus C pr	825	$12¼	12⅛	12¼	+	⅛
Args 260 p	25	$33⅛	33⅛	33⅛	−	⅜
Asama	10650	$13¼	12⅝	13¼	+	¾
Asbestos	200	$18½	18⅜	18⅜	+	¼
Ashland C	132	$12¼	12¼	12¼	+	¾
Ashland pr	700	$25	24⅞	25		
Asoc Porc	2441	85	83	83	+	3
Atco Ind	1750	$15½	15⅜	15⅜	+	⅜
Atl C Cop	500	52	52	52		
Auto El	500	$6	6	6		
Ato Hard A	400	$9⅞	9⅞	9⅞		
Bad Boy	900	$6	5¾	6	+	¼
Bankeno	9700	615	600	610		+40
Bank Mtl	9368	$19½	19	19½	+	½
Bank N S	5722	$37½	37	37½	+	¾
B Cdn Nat	1491	$19¼	18¾	19¼	+	¾
Bathst p	200	$13¼	13¼	13¼	−	⅜
Baton B	950	$9⅛	9	9⅛	+	¼
Bay Mills	100	$7¾	7¾	7¾		
Beavr Eng	200	$5	480	5		
Bell Canad	4961	$41⅛	40⅝	40⅝	−	⅜
Bell A pr	144	$44	44	44	−	¼
Bell B pr	265	$46⅞	46½	46⅜	+	⅛
Bell C pr	200	$31	31	31	+	¼
Betlm	3055	$14¾	14¼	14¾	+	¾
Big Nama	1000	13½	13½	13½	−	½
Bl Hawk	7500	64	61	64		
Black P A	100	490	490	490		−10
Blkwod A	100	455	455	455		10
Block B	21425	340	315	335		+10
Bomac A	600	$7¼	7	7¼	+	⅜
Bombrder	1300	215	205	215	−	5
Bonanza I	1000	285	285	285		
Bunty	30576	73	66	72	+	4
Bovis Cor	4200	220	205	220		+20
Bow Valy	4195	$31¾	30⅜	31¼	+	⅜
BP Can	4956	$14	13¾	13⅞	+	⅜
Bralor Res	3602	165	150	155		
Bralsa	500	325	325	325		
Brama	25375	$6½	6⅛	6⅜	+	¼
Brameda	1900	53	52	53	+	1
Brascan	9101	$18⅛	17⅞	18		
Brnda	11420	785	760	775		+15
Brdg Tnk p	z20	$40	40	40		
Brinco	2255	$5⅜	5¼	5⅜		
BC Forest	1553	$19⅜	18¼	19⅜	+	⅞
BC Frest p	25	$40½	40½	40½		
BC Sugar A	350	$19¼	19¼	19¼	+	¼
BC Phone	435	$53	52¾	52¾	−	⅛
BCPh 4½ p	z20	$54½	54½	54½		
BCPh 4¾ p	95	$59½	59	59		
BCPh 1956	50	$58	58	58	−	1
BCPh 5.15	25	$63½	63½	63½	+	½
BCPh 5¾ p	35	$70	70	70	−	1
BCPh 6.80	300	$22½	22	22½	+	½
Broul R	4100	44	42	44	+	1
Brunsk	12332	520	510	510		
Budd Auto	1260	$9¾	9½	9¾	+	½
Budd A w	765	500	475	500		+25
Bushnell	300	$8½	8¼	8¼	+	¼
C						
Cad Dev	4760	$14½	14½	14½	−	⅜
Cad Dev b p	525	$22	21⅞	22	+	½
CAE Ind	3425	$8½	8½	8½		
Cal Pow	1250	$23½	23½	23½	−	¼
Cal P 4½ p	60	$58	58	58		
Cal P 5.40 p	z20	$85	85	85		
Calvrt Dle	1200	195	175	175		−15
Calvert	17000	20	18	20	+	3
Cam Mine	6000	20	19	20		
Cambridg	1700	$15	15	15		
Camfi	25300	970	930	965		+50
C Chib	11100	640	585	640		+60
Camp RL	705	$62	60	61	+	4
Campau A	2304	$9	9	9		
Campu 7p	800	$10¾	10⅝	10⅝	−	⅜
Can Cem L	1322	$12⅝	12½	12½	−	⅛
CCem r	119380	7	4	5		−10
C Cem L p	475	$17¾	17¾	17¾	−	⅜
C Geo	11600	210	195	198	+	7
Can Malt A	132	$27½	27½	27½	−	½
C Nor West	1900	735	720	720	−	5
C Pakrs C	3925	$24	23¾	23¾	−	¼
Can Perm	3830	$19¼	18¾	19¼	+	½
CS Pete	29435	520	480	520		+45
CSPet w	17400	40	28	40		+12
CSL pr	z40	430	430	430		
C Tung	7025	300	290	293	+	3
C Bonanza	6250	170	165	170		+15
C Cablesy	600	$16½	16¼	16¼	−	¼
C Cable w	320	315	315	315		
Cdn Can A	z7	$8¼	8¼	8¼		
Cdn Cel	15060	$5⅞	5¾	5⅞	+	⅛
C Curtis	1200	60	55	60		
Cdn Equty	251	$15⅜	15⅜	15⅜		
CE Gas	14500	395	380	390		+10
C Found pr	181	$10¾	10¾	10¾		
CG Invest	385	$72½	72¼	72¼		−1¾
C Homestd	5875	720	690	720		+35
C Hydr	1750	$7¾	7⅝	7⅝		
C Im B	14366	$28¾	28⅛	28¾	+	½
C Ind Gas	4503	$9	9	9	+	⅛
CIL	1740	$17¼	17	17⅛	+	⅛
CLI Pete	6500	20	16	20		
C Manoir	800	360	360	360		+10
C Malart	1000	35½	35½	35½		+2½
C Marconi	1900	350	335	335		−10
C Memoial	325	355	350	350		
C Merrill	500	460	460	460		+10
C Ocdental	700	$11⅞	11⅞	11⅞	+	⅛
CP Inve pr	6304	$32½	31¾	32½	+	⅜
CPIn w	11680	340	325	335		+25
CP Ltd	46964	$15¾	15¼	15¾	+	½
CPL A p	z9	$10¾	10½	10¾		
C Reserve	1000	530	520	530	+	5
Cdn Salt	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+	⅜
Cdn Sup O	4275	$59½	58⅞	59½	+	⅜
Cdn Tire	840	$49¼	48	48		
Cdn Tire A	8448	$50¼	49¼	50	+	1
C Uilties	100	$10	10	10		
C Util 4¼ p	50	$55	55	55	−	9
CUtil 6 pr	z15	$76	76	76		
C Util $1.25	1290	$20⅜	20¼	20⅜	+	¼
CWN G 4 pr	100	$11	11	11	+	¼
Candel Oil	100	$10⅞	10⅞	10⅞	−	⅜
Canron	825	$18½	18½	18½	+	¼
Capit Div	900	32	30	30	−	1
Carl OK	4870	415	405	405		
Carrier JD	100	250	250	250		
Cassiar	1100	$11	10⅝	11	+	⅜
Cassidy L	525	$5½	5½	5½		
CC Yachts	1475	315	315	315	−	5
Celanese	5620	$5½	5¼	5½	+	½
Celan 175 p	z5	$19¾	19¾	19¾		
Ctl Fund A	100	$8½	8½	8½		
Cent Pat	2000	84	83	83	−	1
CFCN	100	$8¼	8¼	8¼	−	⅛
Charter Ol	1130	400	400	400		
Chemaloy	7050	310	305	310	+	5
Chestrvile	5000	14½	14½	14½	−	½
Chib-K	47250	29	25	28	+	2
Chib M	1000	40	38	40		
Chieftan D	2050	$11½	10⅞	11¼	+	1
Chimo	z200	95	95	95		
Chrys	13434	$18⅛	17¼	17¾		
CHM B	10000	$11¼	11¼	11¼	+	¼
Clarcan	600	305	300	300	−	5
Coch W	10300	80	65	66	+	6
Cckfield	225	$5⅝	5⅝	5⅝		
Coin L	13500	15	12½	15	+	3
Coldst	10250	260	255	255	+	4
Compr Ap	100	$12½	12½	12½		
Cmnc	15034	$36	34½	35½	+	½
Com Cap	375	265	265	265	+	5
C Holiday I	2760	$8	7⅝	8	−	¼
Computel	500	$7¼	7¼	7¼	−	¼
Comtech	500	350	350	350		
Conn Chm	300	$5½	5½	5½		
Conn Bath	6540	$27½	24⅜	27½	+	2⅞
Con Bath p	300	$18¼	18¼	18¼		
C Bah w	26075	250	210	250		+40
C Bath 68 w	980	$14¼	13⅛	14¼	+	1¾
Con Bldg	5400	280	265	280		+15
Con Fardy	2200	105	105	105		− 2
C Durham	5000	53	46	50	+	4
C Marben	1000	82	82	82	−	3
C Morisn	2600	170	162	165	+	3
Con Nichol	2000	6	6	6	+	½
C Rambler	6700	287	275	287		+27
C Rexspar	6000	35	34½	34½	−	1
Con Textle	295	335	335	335		
C West P	z500	90	90	90		
Con Distrb	7960	$17⅛	16¼	16⅞	+	¼
Cons Gas	4530	$15⅞	15⅝	15⅞	−	⅛
Con Glass	289	$8	8	8		
Control F	z50	170	170	170		
Conwest	700	420	405	420		
Cooper C	300	$12½	12¼	12½	+	½
Coprcorp	2060	25	25	25	−	1
Cop Fields	200	132	132	132	+	5
Corby vt	1215	$20	19⅝	20	+	½
Cornat Ind	4875	440	415	440		+25
Cornat pr	100	$21½	21½	21½	+	½
Corp Food	100	480	480	480		
Coseka R	3800	245	230	230		
Costain R	400	$6¾	6⅝	6⅝	−	⅛
Craigmt	7575	685	660	685		+30
Crain R L	250	$8¾	8¾	8¾		
Crestbrk	1300	$8⅝	8¼	8⅝	+	⅛
Cstland	5000	13½	13	13½	+	1
Crwn Life	225	$68	67½	67½	−	½
Crush Intl	820	$10¾	10¼	10¾	+	½
D à G						
Dalmy A	600	$5½	5½	5½		
Dawson D	2350	$7⅞	7¾	7¾		
Debhld B p	z10	$80	80	80		
Decca R	5800	665	650	665		+15
D Eldona	600	38	38	38	+	1
Delta Htl	200	250	250	250		−10
Denison	7797	$51½	48¼	49½		−2½
Dicknsn	2500	345	325	340		+10
Distl Seag	7271	$41½	41	41¼	+	⅛
Doman I	2950	$9	8⅝	9	+	⅜
Dome	1321	$118	113	116½		+5¼
Dome Pete	2700	$37½	36⅞	37⅛		+1⅛
D Bridge	100	$37	37	37	+	1
D Citrus	200	$7	7	7		
D Explor	z300	49	49	49		
Dofasco	6680	$29¾	28⅞	29¾	+	1
Dofasco p	115	$70	69½	70		
Dom Glass	200	$12	12	12	−	⅛
D Scotish p	z10	$30¼	30¼	30¼		
Dom Store	4975	$13½	12½	12½	−	¾
D Textie	2900	$8½	8	8½	+	⅜
Domtar	8440	$22¾	21¾	22¾	+	1
Domtar pr	100	$13½	13½	13½		
Donlee M	100	405	405	405	−	5
Douglas L	1100	320	320	320		
DRG Ltd A	410	$7½	7⅜	7½	+	¼
Dunde Pal	500	40	40	40	−	1
Du Pont	1025	$25	25	25	−	¼
Dustbane	500	$6¾	6¾	6¾		
Dylex Ltd	500	$7	6⅞	7	−	¼
Dylex L A	1720	$7¼	7	7		
Dynsty	12755	$11¼	10⅛	10½		+75
Estn Can S	z76	$15½	15	15⅜		
Estn Prov	150	475	475	475		+25
East Mal	2800	425	415	415		+15
East Sull	600	245	240	245		+14
E-L Fin	225	$7½	7½	7½		
E-L Fin w	400	235	235	235		
Electro ltd	1815	$8⅜	8⅜	8½		
Elks Stors	200	$13⅞	13⅞	13⅞		
Emco	110	$5¼	5¼	5¼		
Exquisite	z10	280	280	280		
Fairview	300	$19⅜	19⅛	19⅛	−	⅜
Falco C	14765	$11¼	11¼	11⅜	+	¼
Falcon	3923	$68¾	66¼	68¼		+1½
Fed Ind Ltd	570	$5¾	5⅝	5¾	+	⅛
Fields S	650	$16	16	16		
Finning T	310	$11¼	11¼	11¼	−	¼
F City Fin	500	$8⅛	8⅛	8⅛	+	⅛
FCity w	12050	400	400	400		
Fittings	z100	$20½	20½	20½		
Fleetw'd	100	$7½	7½	7½		−1½
Foodex S	1000	$6⅛	5¾	6⅛	+	⅛
Ford Cnda	125	$80	77½	77½		−1¼
Fort Relnc	500	22	22	22		
F Seasons	1500	$6⅛	6	6⅛	+	⅛
F Sea A pr	z50	$8¾	8¾	8¾		
Francana	553	$12	11¾	11¾		
Fraser	100	$22½	22½	22½		
Frobex	2057	23	22	22		
GH Steel	300	$6¼	6	6		
Gaz Metr	2300	$5½	5⅛	5⅜	+	⅛
Gaz M 66w	500	110	110	110		+10
Gen Distrb	2800	$11	10⅞	11		
GMC	1179	$50⅛	49	50⅛	+	⅜
Genstar L	6815	$17⅛	16¾	17	+	⅛
Gnstar L w	1600	525	515	525		+10
Gesco Dis	100	$5¾	5¾	5¾	−	¼
Gt Mas	12600	260	235	259		+19
Giant Yk	150	925	925	925		+100
Gibral	17075	$10⅜	10¼	10⅜	+	½
Glendale	1250	$8⅜	8¼	8¼	−	¼
Gold Crest	1200	475	450	450		−20
Goldund M	2400	85	83	83	+	3
Gozlan	600	$9	9	9		
Graft G	1035	$29	28	29	+	1
Granby	300	$18½	18¼	18½	+	½
Granduc	2900	350	335	340		+10
Granisle	100	950	950	950		+50
Gt COilsds	4915	$12	11⅜	11⅞	+	⅜
GL Nickl	400	250	250	250		
GL Paper	3505	$23¼	22½	23¼	+	⅝
GL Pap w	2100	575	500	575		+75
GN Capital	1250	$6½	6⅜	6½		
Gr Plains	300	$29⅛	29	29		
Gt W Life	535	$60	59½	59½	−	½
Gt West S	950	285	280	285		
G West wt	3000	80	80	80		−10
Greb I B	300	$11	10¾	11	+	½
Green A L	100	250	250	250		−30
Green Pnt	3900	6	6	6	−	½
Greyhnd	1250	$18½	18¼	18½		
GSW C pr	z10	$84	84	84		
Guar Trst	4600	$12	11¾	12	+	½
Guard Cap	260	450	450	450		−50
Gulf C	12161	$33½	32¾	33¼	+	¼
Gulf Corp	1000	$21½	21½	21½	+	¼
H à L						
Halifax D	400	210	210	210	−	5
Hambro C	675	$6	5⅞	6		
H Group	1050	$7⅜	7¼	7⅜	+	⅜
Hardee	3250	98	97	98	−	1
Hard Crp A	950	$6½	6⅜	6½	+	⅜
Harris J S	200	$5½	5½	5½		
Harveys F	1525	125	125	125	+	5
HWood A	900	195	180	185	+	5
HWood B	1800	65	60	65		+10
Haw S	21862	$5	475	495		+15
Hays Dna	1055	$7½	7½	7½	+	½
Highmont	1000	152	152	152	−	6
Hollinger	150	$44½	44½	44½	−	¼
Home A	9078	$55	54⅝	55	+	¾
Home B	113	$48½	48½	48½		
H Bramor	200	$5½	5½	5½	−	⅜
Huston	11500	325	310	325		+15
Hoden DH	1000	$5⅛	5	5⅛	−	¼
Hud B	12030	$26	25⅜	25⅞	+	⅜
H Bay Co	5574	$18⅜	18¼	18⅜	+	¼
HB Oil Gas	4125	$47	46¾	46¾		
Hu-Pam	500	20	20	20		
Huron Eri	1350	$30⅛	30	30	−	¼
Husky	15083	$28½	28	28¼	+	⅜
Husky D w	1500	$11⅞	11⅝	11¾	+	¼
Husky E w	3500	$13⅜	13	13⅜	+	¼
Hydra Ex	6500	28	23	28	+	3
IAC	4060	$17⅜	16⅞	17⅜	+	⅛
IAC 4½ p	z10	$60¾	60¾	60¾		
IAC wt	1900	540	520	525		+25
Imasco	2791	$28½	28	28⅛		
Imasco A p	1000	405	405	405	−	5
Imp Gen	1000	450	450	450		−10
Imp Life	30	$100½	100½	100½		
Imp O	28340	$42½	41¼	41¼	−	⅝
Inc Dis w	500	28	28	28	−	2
Indusmin	z30	$10	10	10		
Ind Adhes	100	$14	14	14		
Inland Gas	300	$9½	9½	9½	+	⅛
Inland G p	100	$12¾	12¾	12¾		
Inter-City	400	470	465	465		−10
Inter C A p	100	$16¾	16¾	16¾	−	¼
Inter C B p	100	$18¾	18¾	18¾		
Inter C B w	100	300	300	300		
Intrmetco	100	450	450	450		+15
Int Bibis T	500	12½	12½	12½	+	1
IBM	326	$268	264	265	+	1
Int Mogul	1718	905	885	890		+10
Inco	54763	$33¼	32½	33⅛	+	⅜
Interpool	1150	$11⅞	11⅝	11¾	+	¼
Intpr Pipe	1820	$23⅛	22¾	23	+	¼
Int Pipe w	1325	790	760	790		+15
Ipsco	515	$13¼	13	13¼	+	⅛
Inter Tech	3000	27	24	24	−	1
Inv Group	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+	⅜
Inv Grp A	1600	$8¾	8⅝	8⅜	−	⅜
Inv Grp 5 p	725	$19	18¾	19	−	¾
Iron Bay T	400	360	360	360	+	5
Irwin T A	9138	425	410	425		+15
Iso	14800	180	155	175		+19
IU Intl	13303	$21	19⅜	20¾		+1⅞
Ivaco Ind	400	$10	10	10		
IWC Com	1000	215	215	215		
Jannock	532	$6⅜	6¼	6⅜		
Jannock D	200	$6¼	6¼	6¼	−	⅜
Janock 6 p	552	$68	67½	68		
Jannock A	z30	$12⅞	12⅞	12⅞		
Jannock B	500	$12½	12½	12½	−	⅛
Jelex	3000	18	18	18	+	2
Joliet	7000	21½	21	21	−	½
Jonsmith	2500	8½	8½	8½	+	½
Jorex Ltd	9500	64	60	64	+	2
Joutel	1200	36½	36	36½	+	½
Kaiser Re	7620	490	470	480		+15
Kaps Tran	4370	$5	480	485	+	5
Keen Ind	700	$11¾	11½	11⅝	+	⅜
Keeprite B	1750	$7⅝	7½	7½	−	⅜
Kelly D A	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+	⅛
Kenting	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	+	⅛
Kenting r	220	6	5	5	−	1
Kerr Add	8651	$12½	11⅞	12		
K Anacon	4500	29	28	28	−	2
Kilembe	1700	200	200	200		−25
Koffler	2150	$6¾	6	6¾	+	1
Koffler w	300	225	225	225		+35
Labatt A	2709	$22¾	22⅜	22¾		
Labatt A p	1725	$22¾	22¼	22¾		
Lab Min	600	$44¾	44	44	−	¾
Lacanex	1000	40	40	40	+	3
Laidlaw T	1600	$10½	10¼	10⅜		
Lailaw A p	150	$30	30	30	−	4
Lailaw B p	600	$10	10	10	+	¼
LOnt Cem	6200	400	395	4		
L Shore	1366	275	265	275		+10
Lamb M A	300	160	160	160		
Lasitr Km	1125	92	92	92	−	3
Laura Sec	231	$5¼	5¼	5¼	+	¼
Lau Fin	760	$10⅜	10⅜	10⅜	+	⅜
Lau Fn 6¼	z39	$17	16	16		
Lau F 1.25	200	$15⅞	15⅞	15⅞	−	⅛
Lau Fn 140	100	$18½	18½	18½		
Lau F 2.00	150	$25¼	25¼	25¼		
Leigh Inst	5595	460	450	460		+20
Leons Frn	400	$10¾	10½	10¾	+	½
Levy A pr	300	$5¾	5¾	5¾	−	¼
Life Inv	1130	75	62	62		−13
Life Inv A	610	7	7	7		
Lincoln Tr	z25	$16⅞	16⅞	16⅞		
LL Lac	1200	210	205	210	+	5
Livingsto	800	$8	7¾	7⅞	−	⅛
Living w	240	460	460	460		−20
Lob Co A	2513	$5¾	5¾	5¾		
Lob Co B	1900	$5¾	5⅝	5¾	+	⅛
Lob Co pr	205	$27⅜	27½	27⅜	+	⅜
Lob G 2pr	200	$66	64	64	−	3
Lob Inc	515	425	425	425		−10
Lochiel	2500	283	275	278	+	2
Loeb M	150	440	440	440		
Logistec C	400	315	315	315		−60
Lost River	200	300	300	300		
Lytton M	2800	130	115	120		+10
M à O						
Maclarn A	z4	$29	29	29		
Mclan H A	1195	$11⅜	11	11⅜	+	⅜
MH Cable	600	$13⅛	12⅞	12⅞	−	½
MB Ltd	13001	$33¾	33	33½		+1¼
Madeline	4126	465	440	465		+25
Madsn	22500	123	115	119	+	4
Magna Int	1891	$8	7¾	8		
Magnason	1600	$7½	7½	7½		
Magnetcs	990	66	65	66	+	1
Maher pr	100	$8¼	8¼	8¼		
Major H D	1338	365	365	365		
Malartic	1000	84	84	84	+	4
Man Ba	11000	66	55	66		+11
M Lf Mills	310	$20	20	20		+1⅛
Marcana	2000	16½	16	16½	+	½
Markel F	2000	$5½	5½	5½	−	½
Martin	26000	23½	20	23	+	6
Mas F	28786	$20½	19½	20½		+1⅛
Matchan	6312	10	10	10		
Mattgmi	4800	$31	30	31	+	1
Mc Adam	9100	32	27	29	−	1
McGraw H	200	425	425	425		
Mc Intyre	605	$53½	52¼	52¾	+	¾
McLaghln	1300	$17½	17¼	17¼		
MDS Helth	600	315	315	315	−	5
Melchers	400	$6⅝	6⅜	6½		
Mentor	6800	125	110	125		+20
MEPC	5025	$10¼	10	10		
MEPC w	3900	400	395	400		
Mercantil	720	$21½	21	21¼		
Mercant r	2731	290	285	290	+	5
Merland E	9000	200	190	195		
Meta Uran	1500	14½	14½	14½		
MICC	558	$30¾	30¼	30¾	+	¼
Microsyst	1568	$7	6⅝	6⅞	+	⅜
Micrsys w	1000	420	420	420		+20
Midcon	800	70	70	70		
Midrim	4000	14¼	14¼	14½		
Mindamr	w100	380	370	380	+	5
Moffat	200	$8¼	8⅛	8¼	−	⅛
Molson A	1475	$22½

Conseil canadien du bien-être social

Reproche au sujet du régime d'impôt progressif et de la sécurité sociale

BIEN-ETRE SOCIAL

OTTAWA (PC) - Le Conseil national du bien-être social reproche au gouvernement canadien son régime d'impôt progressif et son système de sécurité sociale, qui contribuent, selon lui, à élargir de plus en plus le fossé entre les gens pauvres et riches du pays.

Dans un autre temps, il dénonce l'esprit du programme des Initiatives locales "qui n'offrirait qu'une invitation considérable au patronage et aux manipulations politiques".

D'un autre côté, le Conseil loue le rôle que joue le programme de Perspective-jeunesse pour la promotion du travail communautaire.

Ces remarques sont contenues dans un mémoire de 48 pages, dans lequel cet organisme voué aux gens défavorisés fait une critique du document de travail sur la sécurité sociale au Canada, oublié en avril dernier par le gouvernement Trudeau.

L'ECART GRANDIT

Au sujet de la marge qui existe entre les revenus des riches et ceux des pauvres, le Conseil affirme que la plus pauvre tranche de 20 pour cent des familles canadiennes se partageaient 6.2 pour cent du revenu familial total en 1965, pendant que la plus riche tranche de 20 pour cent des familles canadiennes disposaient de 39 pour cent du revenu familial.

En 1971, par contre, ces deux proportions s'établissaient respectivement à5.6 pour cent et 40 pour cent, ce qui élargit encore le fossé entre les deux catégories de familles.

Les auteurs du document soulignent que les besoins des pauvres sont réels et urgents.

"La capacité de notre société d'en prendre la responsabilité ne dépend pas seulement de son sens charitable, mais aussi de son intégrité.

"Si nous voulons réellement que les pauvres le soient moins et que leur distance des riches soit moins grande, il faut en manifester l'intention par le genre de régimes qu'on choisira et la rapidité avec laquelle on les mettra en vigueur".

PALLIATIFS

En ce qui concerne la possibilité d'emploi, le Conseil déplore le caractère "temporaire" des programmes tels que les Initiatives locales et Perspective-jeunesse.

"Le gouvernement a continué à ne voir en les Initiatives locales qu'un programme temporaire et de bouche-trous dont le but était de réduire un taux de chômage temporairement (ils l'espéraient) trop élevé, poursuit le mémoire.

"Les projets PIL étaientpeut-être plus valables que de creuser des trous qu'il faudrait remplir l'année suivante, mais en fin de compte le gouvernement n'y voyait pas beaucoup de différence en terme de résultats".

Le conseil précise que ces emplois créés par le PIL doivent être de vrais emplois, valables et durables.

"Nous ne voulons pas que l'emploi communautaire devienne un genre de "marché du travail correctionnel" pour ceux "qui ont manqué leur coup" sur le marché du travail ordinaire.

"Ceci constituerait une régression inexcusable non seulement face aux gens qui en feraient partie, mais aussi face aux objectifs que le programme prétend viser".

PERSPECTIVE-JEUNESSE

Par contre, le mémoire ne tarit pas d'éloges à l'endroit du programme Perspective-Jeunesse destiné à procurer du travail aux étudiants pendant les vacances d'été.

A ce propos, le Conseil est d'avis "qu'il est évident que la formule dont s'est servi PJ, ainsi que l'expérience qui en a découlé, méritent d'être étudiés comme modèles dans l'élaboration de conseils communautaires pour le programme d'emplois communautaires".

En vue d'en arriver à instituer un programme d'emploi communautaire valable,il faudrait qu'il ait des critères d'admissibilité larges, une organisation décentralisée et un budget adéquat.

Il est évident, croit encore le Conseil, qu'il devrait être en mesure de fournir du travail à tous ceux qui désirent se joindre au programme.

"Cependant, note le document sur un ton pessimiste, rien ne nous permet de croire que ce soit là l'intention du gouvernement".

LE REVENU

Le mémoire consacre un chapitre à la stratégie du revenu garanti pour tous les Canadiens, en particulier ceux qui sont les plus démunis.

Il commente les mesures recommandées dans le document de travail du gouvernement, soit les allocations familiales, le supplément du revenu au chapitre des pensions et un revenu garanti annuel pour les retraités, les handicapés, les personnes inemployables.

Le Conseil ne croit pas que le système de deux régimes d'allocations familiales (fédéral et provincial) puisse profiter aux plus pauvres.

Si l'on éliminait les exemptions familiales de la loi de l'impôt pour consacrer leur coût aux versements d'allocations familiales directs, on pourrait augmenter ces allocations à $27 par enfant par mois avec le résultat que les pauvres recevraient pour la première fois unejuste part des prestations, selon le document.

Quant au revenu annuel garanti que le gouvernement veut fixer selon le besoin de chacun des groupes intéressés, le conseil trouve que cette formule n'est pas claire.

Le goût pour les petites automobiles a l'effet d'une avalanche, en Amérique

AUTOS-COMPACTES

TORONTO (PC) - Le goût pour les petites automobiles a présentement l'effet d'une avalanche, en Amérique du Nord.

Les manufacturiers du continent sont littéralement débordés. Les Vegas, Pintos, Colts et Gremlin se vendent aussi rapidement qu'elles peuvent être produites.

General Motors, le plus grand producteur, a l'intention de réduire la production de ses modèles réguliers et intermédiaires, le mois prochain.

Les importateurs de petites voitures japonaises et allemandes, pour leur part, sont témoins de cet engouement qu'ils considèrent comme trop étendu. En raison surtout de la réévaluation des monnaies, au niveau international, les importateurs de voitures étrangères ont vu leur part du marché diminuer de mois en mois.

Mais, les importateurs n'ont pas dit leur dernier mot. Hiraki Miki, président de Nissan Automobile Canada, importateur des Datsun, a déclaré à Vancouver: "Je sais ce que je fais. Je ne fais qu'attendre, en surveillant les concurrents. J'apprends de leurs succès et également de leurs erreurs. Ils en font d'ailleurs, des erreurs".

TROP DE MODELES

"Les manufacturiers nord-américains produisent trop de modèles de petites voitures. Ils se concurrencent eux-mêmes, ce qui fait que leurs profits à la vente sont réalisés aux dépens de leurs autres modèles."

Les petites voitures importées étaient moins coûteuses que les autos de format comparable en Amérique du Nord. Elles avaient aussi la réputation d'être mieux construites et d'être mécaniquement supérieures. Avec la réévaluation des monnaies, toutefois, les prix à l'importation sont devenus moins alléchants.

La coccinelle 1974 de Volkswagen a augmenté de 17 pour cent, soit $450 l'unité. Les prix des Toyota et Datsun ont été augmentés pour leur part de dix pour cent environ.

Par ailleurs, les constructeurs nord-américains prétendent aussi avoir amélioré la qualité et la fiabilité de leurs petites voitures.

En fin de septembre, le pourcentage des voitures importées vendues sur le marché canadien était de 18,7, alors qu'il était de 23.3 pour cent au début de l'année. La seule voiture importée qui a enregistré un gain est la Mazda, du Japon, qui a grimpé de 6,693 à 7,673 unités.

LES PERDANTS

Les autres marques étrangères ont subi un léger déclin; Toyota ayant vendu 20,904, Datsun 27,689, et Volkswagen 17,005 unités.

"Volkswagen a des problèmes, parce qu'il est demeuré avec un seul modèle trop longtemps," d'affirmer M. Miki. Il est convaincu que Nissan peut maintenir sa croissance économique en limitant ses modèles Datsun à trois choix de base: soit un sédan économique, un modèle sport de grandes performances, et un intermédiaire de luxe.

M. Henry Sharmann, directeur des relations ouvrières pour Volkswagen Canada, a affirmé pour sa part que sa compagnie n'a pas assez de voitures à offrir au Canada, cette année, à cause de la demande élevée dans les autres pays.

Canadian Motor Industries Ltd., distributeur des voitures Toyota, poursuit son programme d'expansion de $6 millions. Son vice-président à la planification, M. Donald MacArthur, a dit être confiant que 1974 sera témoin d'une hausse des ventes de Toyota.

La Corolla, à $2,399, est la petite voiture la moins coûteuse parmi les 10 voitures de petite taille les plus vendues au Canada. En plus, Toyota a élargi la panoplie de ses produits, de dire M. MacArthur, qui précise que la compagnie offre maintenant aux acheteurs un choix de petites voitures aussi vaste que les manufacturiers nord-américains.

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)

Ayez l'oeil bien ouvert,des obstacles financiers vous menacent.

Vous passez vivement de la gaieté à la mauvaise humeur,et l'entourage s'en ressent.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)

Beaucoup de discussions autour de vous, cette semaine.Il faudra garder votre sérénité et votre sourire.

Bonne nouvelle dans le domaine des affaires. On vous surveille beaucoup dans la famille,à cause d'erreurs récentes.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)

Une question de vanité ou d'amour-propre vous dresse contre quelqu'un de sympathique.Ne faites aucune promesse d'envergure.

Il faut vous méfier d'une personne maigre qui vous fait de belles façons mais parle contre vous.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)

Vous avez trop tendance à l'emportement, et il vous échappe des paroles vulgaires.

Vous aurez un choix délicat à faire, mais ensuite il faudra le dire sans timidité.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)

Le pessimisme n'est nullement de mise dans votre cas,car jamais les astres n'ont été si prometteurs.

Fin de semaine particulièrement troublée,à cause de certains propos mal répétés.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct,)

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)

Votre avenir est en train de s'édifier sur des bases plus solides. Semaine particulièrement fertile en surprises.

Les astres annoncent des complications dans vos relations d'affaires ou domestiques. La jalousie menace un peu le domaine sentimental.

LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

MANDRAKE, LE MAGICIEN

ARCHIE

GROS LIMONEUX

LE GENIE

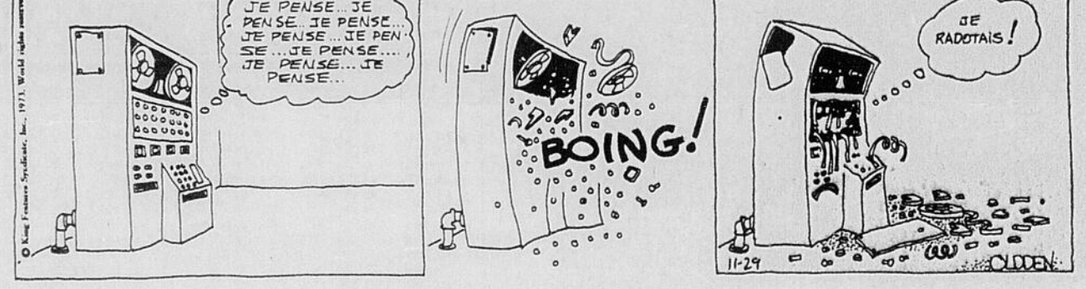

FLASH GORDON

RIP, LE DETECTIVE

LE FANTOME

L'ARCHE DE NOE

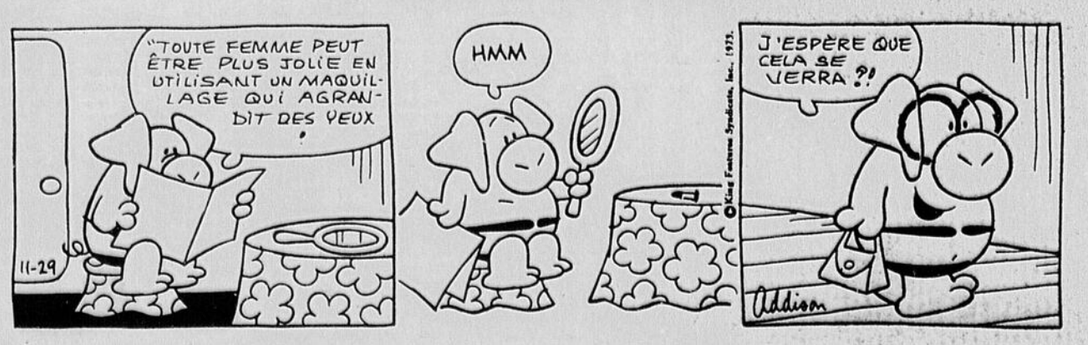

DEMANDE D'AIDE POUR LES PERSÉCUTÉS — Mme Hortensia Allende, veuve du président déposé Salvador Allende, du Chili, a dit, lors de la conférence de presse, à Toronto, que les Canadiens devraient faire des pressions pour que le gouvernement accepte de recevoir des réfugiés Chiliens. Toronto était le premier endroit visité par Mme Allende, durant son séjour au Canada.

Mme Allende demande au Canada d'accueillir les Chiliens persécutés

PAR CLAUDE PAPINEAU

OTTAWA (PC) - "Nous demandons que toutes les ambassades, spécialement celle du Canada, ouvrent leurs portes pour accueillir les Chiliens persécutés.

C'est l'appel qu'a lancé hier à Ottawa la veuve de l'ancien président du Chili, Salvador Allende, alors qu'elle prenait la parole devant quelque 500 personnes rassemblées en guise de sympathie pour la cause du mouvement de solidarité avec les réfugiés chiliens.

Les députés néo-démocrates John Harney et Mark Rose assistaient au rassemblement, au nom de leur chef, M. David Lewis, qui a dû se décommander au dernier instant.

Mme Allende, qui mène une campagne internationale d'information à travers le monde sur la situation au Chili, à la suite du coup d'Etat qui a renversé le gouvernement d'Unité populaire de son mari, a en outre demandé à tous les gouvernemts de suivre l'exemple du Mexique et de refuser d'accueillir les représentants de la junte populaire qui a pris le pouvoir par la force, en septembre dernier.

Elle a dénoncé les politiques des nations qui, alors que le gouvernement démocratiquement élu d'Allende se trouvait dans l'embarras, n'ont pas daigné lui apporter leur aide financière. "Ces mêmes nations trouvent tout à fait normal maintenant que lee Fonds monétaire international accorde des crédits à la junte militaire", a-t-elle ajouté.

Citant les mots du parlementaire chilien Juan Rodriguez, la veuve du président a rappelé: "Il est faux de prétendre qu'Allende a raté sa mission puisque s'il n'a pas fait en sorte que tous les travailleurs chiliens possèdent une automobile ou un certain confort matériel, il leur a donné ce que les militaires de droite ne pourront jamais leur accordée, soit la possibilité de décider de leur propre destinée".

Mme Allende, qui a donné la majeure partie de son allocution en français, en alternance avec l'espagnol, a rendu un dernier hommage aux partisans d'Unité populaire, affirmant qu'ils n'avaient eu qu'un seul idéal, soit d'implanter une société plus juste par la voie légale.

Pénurie de pétrole

MacDonald a quelque peu rassuré les Canadiens, sur ses prévisions

OTTAWA (PC) - Le ministre de l'Energie, des Mines et Ressources, M. Donald MacDonald, a quelque peu rassuré les Canadiens, hier aux Communes, en précisant que les prévisions de pénurie de pétrole jusqu'à 200,000 barils par jour sont fondées sur les perspectives les plus sombres.

Le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, a tenté de confondre le ministre en rappelant les prévisions de pénurie de 125,000 barils déjà avancées pour les pays non-arabes fournisseurs de pétrole au Canada.

Le leader conservateur a tâché de connaître le volume de pétrole devant être acheminé au Canada pour les mois de janvier à mars 1974, compte tenu du système de répartition adopté par les compagnies pétrolières multinationales qui ont contrat lié avec le gouvernement canadien.

M. MacDonald a dit que le comité de liaison technique de son ministère a établi les prévisions d'approvisionnement en présument le pire dans la crise du pétrole.

Ce comité est formé de représentant du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, de l'Office national de l'Energie ainsi que des compagnies pétrolières.

En deux occasions, M. Stanfield a tenté de faire dire au ministre les noms des compagnies distributrices de pétrole au pays qui devront faire face à la réduction des pays fournisseurs non-arabes.

M. MacDonald, tout en évitant de divulguer les noms, a expliqué que le système de répartition du pétrole, basé sur les besoins de chacun des pays, n'a pas encore été appliqué.

Il a cependant précisé que si les compagnies sont amenées à y recourir, le gouvernement leur demandera d'expliquer la situation dans laquelle se trouvera le Canada dans ce mode de partage des livraisons du pétrole.

Les fournisseurs non-arabes auront alors recours à la clause de la "force majeure", incluse dans leur contrat avec le Canada, pour réduire ainsi leurs livraisons de pétrole au pays.

C'est à ce moment-là a dit M. MacDonald, que les plus grands risques de pénurie de pétrole apparaîtraient au Canada.

Mais, ici encore, a-t-il ajouté, en réponse à une question du chef du NPD, M. David Lewis, tout dépendra de l'ampleur de l'embargo décrété par les pays arabes et d'autres sur leurs livraisons de pétrole.

M. MacDonald a admis, en réponse à un autre question de M. Lewis, qu'il ne connaît pas lui-même cette clause dite de "force majeure" qui inciterait les compagnies non-arabes à réduire leur transport de pétrole au pays.

Cette clause fait partie du contrat passé entre les pays fournisseurs de pétrole et les compagnies distributrices au Canada.

A propos de l'attitude des pays arabes vis-à-vis du Canada, le ministre a dit qu'il est logique qu'ils agissent ainsi en coupant les approvisionnements de pétrole du Canada via Portland, aux Etats-Unis.

Ils craignent tout simplement que les Américains, considérés comme un pays ennemi, ne profitent de ces livraisons.

Tout cela rend de plus en plus difficile l'approvisionnement de l'Est du Canada et, au sujet du projet de prolongement du pipe-line de Sarnia à Montréal pour y acheminer le pétrole de l'Ouest, M. MacDonald a dit qu'il prépare un rendez-vous avec les représentants de l'oléoduc.

En réponse à une question de M. Léonel Beaudoin CS-Richmond, il a précisé qu'il fixera une date également pour un entretien avec le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, pour discuter de la même question.

Pour sa part, le chef créditiste, M. Réal Caouette, a soulevé un problème engendré par une déclaration de M. MacDonald, lundi dernier, concernant une hausse du prix de l'huile à chauffage de 5 cents le gallon.

Il a signalé que la compagnie "Golden Eagle" refusait, d'après un appel téléphonique que M. Caouette a reçu de livrer de l'huile à chauffage jusqu 'à lundi prochain, attendant l'augmentation effective des prix de vente, à Rimouski et Mont-Joli, dans le Bas du Fleuve.

M. MacDonald a avoué ne pas être au courant de cette nouvelle et a promis de faire enquête.

Conférence fédérale-provinciale des communications

L'objectif du Québec, la souveraineté culturelle, à l'épreuve, pour une fois

PAR PIERRE BELLEMARE

OTTAWA (PC) — L'enjeu de la première conférence fédérale-provinciale des communications qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa en est un de grande taille pour le Québec, qui mettra à l'épreuve pour la première fois son objectif de souveraineté culturelle.

Cet objectif a été lancé à la fin de 1972 par le premier ministre Bourassa. Il déclarait alors que le Québec devait désormais se préocuper de sa souveraineté culturelle, "car la situation semble un peu meilleure sur le plan économique et les tensions sociales se sont quelque peu résorbées".

Le chef du gouvernement précisait en août dernier à l'occasion du colloque libéral au Mont-Orford: "dans les questions culturelles, les centres de diffusion dont nous avons besoin pour notre propre sécurité culturelle devront nous être transférés, notamment dans le secteur des communications. Encore là, c'est une simple question de bon sens puisqu'on ne peut pas confier à une majorité anglophone le soin d'assurer la sécurité culturelle d'une minorité francophone".

M. Bourassa affirmait également: "La position de mon gouvernement sera flexible quant à la forme, mais sur le fond, et quant à l'objectif poursuivi, elle est et sera ferme, claire et déterminée".

Le gouvernement libéral a d'ailleurs axé sa campagne électoral sur la souveraineté culturelle et, dans le message inaugural de la reprise inaugurale des travaux parlementaires jeudi dernier, il réaffirmait avec autant de conviction l'objectif qu'il s'est fixé en priorité.

CONFERENCES INTER PROVINCIALES

Cependant, la conférence d'Ottawa a été précédée et est en fait l'aboutissement de trois rencontres des ministres provinciaux des communications. Ces trois rencontres des ministres provinciaux des communications. Ces trois rencontres ont été préparées par la conférence des premiers ministres provinciaux à Halifax en août 1972.

Des trois conférences interprovinciales, sont sortie les décisions suivantes:

- une politique nationale des communications doit tenir compte des besoins diversifiés des provinces.

- les provinces ont leurs propres priorités en matière de communications et c'est en les respectant qu'on en arrivera à une véritable politique canadienne des communications.

- Des solutions à caractère politique plutôt que judiciaire constituent le moyen efficace de régler les problèmes en matière de communications.

Entre -temps, un dialogue de sourds s'établissait entre les ministres Gérard Pelletier d'Ottawa et Jean-Paul L'Allier du Québec, qui n'ont jamais réussi à s'entendre jusqu'à maintenant sur les questions de la câblo-diffusion.

Pendant ce même temps les deux ministres rendaient publics leurs livres verts respectifs qui établissent la position des deux paliers de gouvernement.

Le gouvernement québécois a déjà posé des gestes en matière de câblo-distribution en réformant la loi de la Régie des services publics de façon à ce que la câblo-distribution passe sous la juridiction provinciale. Mais le ministre Pelletier a vivement réagi à l'annonce de cette loi ne menaçant "de traîner le Québec devant les tribunaux". Il n'en a toutefois rien fait encore.

C'est donc sur cette toile de fond que se déroule la première conférence fédérale-provinciale des communications au cours de laquelle le Québec pourrait profiter d'un concensus interprovincial pour concrétiser son slogan de la souveraineté culturelle.

LES ENTRECROISÉS

8 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 50** — ABOLITION DE LA PEINE CAPITALE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	duel	parti	pendre	8
ta	état	peine	prison	annoncer
3	pend	pendu	projet	condamné
cri	pour	terme	public	criminel
ému	vote	voter	7	décision
fin	5	6		discours
loi	débat	abolir	Allmand	ministre
nom	droit	caucus	amender	modifier
vie	faute	clause	étudier	résultat
4	livre	comité	lecture	supplice
cède	meurt	contre	libérer	10
déçu		faveur	potence	perpétuité

La réponse du problème précédent: enuroit

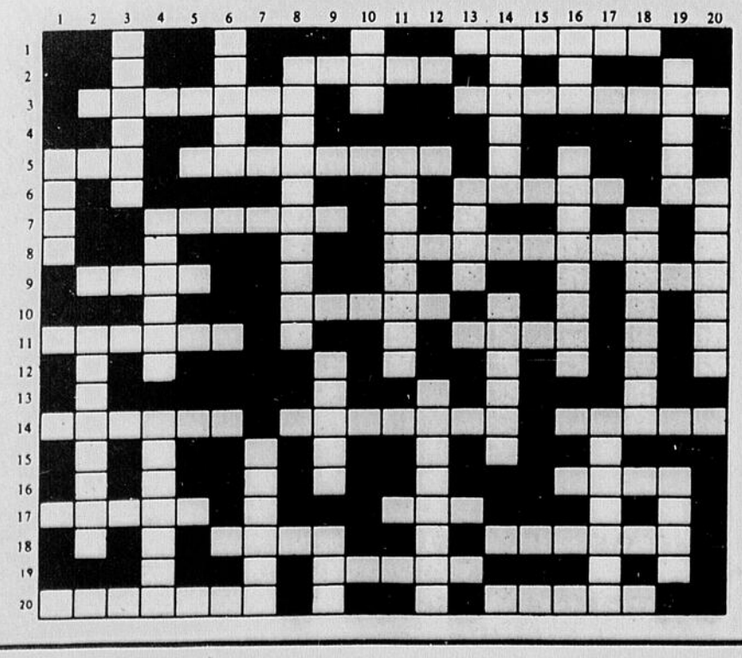

Ça vous tracasse?

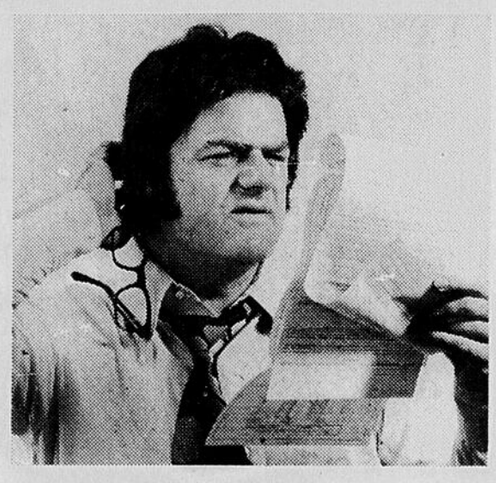

parlons-en...

Vous êtes bien assuré. Toutefois, un petit quelque chose vous trotte dans l'esprit, que vous aimeriez bien clarifier. Vous auriez peut-être besoin de certaines précisions complémentaires concernant vos assurances I.A.R.D. (Incendie, Accidents, Risques Divers).

Parlez-en d'abord à votre courtier mais, au besoin, n'hésitez pas à nous consulter.

Au Centre d'information du Bureau d'Assurance du Canada, on est toujours là, prêts à vous conseiller ou à vous orienter, en matière d'assurances I.A.R.D.

On ne vend pas d'assurance, mais on s'en occupe joliment. C'est normal, on représente les assureurs du pays. Si quelque chose vous tracasse, parlez-nous-en. On est là pour ça.

LE CENTRE D'INFORMATION DU BAC
Bureau d'Assurance du Canada

1080, Côte du Beaver Hall, Montréal H2Z 1S8, Tél.: (514) 866.9801.

M. Herb Gray, un homme plutôt réservé et taciturne, est un travailleur acharné

Par Cheryl HAWKES

OTTAWA (PC) — Herb Gray, devenu le troisième titulaire du ministère de la Consommation et des Corporations depuis sa création, est un homme plutôt réservé et taciturne qui, durant ses 11 années comme représentant aux Communes des électeurs du comté de Windsor-Walkerville, s'est acquis une solide réputation de travailleur acharné.

Et s'il travaille plutôt dans l'ombre, par tempérament, son action n'en est sûrement pas moins efficace.

A première vue, il ne semble pas le type d'homme appelé à jouer le rôle qu'il joue effectivement sur la scène politique canadienne.

Quand on doit faire face aux revendications des organisations de consommateurs, dont les porte-parole, tel M. Ralph Nader, n'ont pas toujours "la langue dans leur poche", il faut savoir parler haut et fort. Mais, pour M. Gray, il ne s'agit pas pour un ministre responsable devant les consommateurs de crier plus fort que leur défenseurs.

En tout cas, la stratégie qu'il a adoptée en est une de patience et d'ouverture à toutes les critiques.

INFORMMER LE CONSOMMATEUR

M. Gray a choisi d'être à l'écoute du consommateur, d'examiner posément l'objet de ses récriminations, puis de statuer sans tambour ni trompette sur leur bien-fondé.

Il affirme s'être intéressé depuis toujours aux questions concernant la consommation.

"Lorsqu'on représente un comté composé principalement de citoyens de la classe moyenne, on ne peut faire autrement que d'être sensibilisé aux besoins et aux préoccupations de ces citoyens", de dire le ministre.

D'après lui, le poste qu'il assume, il s'y sent parfaitement à l'aise, car ce n'est pas l'endroit pour poser de grands gestes ou claironner de grandes politiques sur tous les toits, mais un poste où chaque décision, aussi minime soit-elle, a des répercussions sur le mode de vie même des canadiens.

Il s'agit peu à peu d'élever le mur qui protégera le consommateur de l'arbitraire de certaines entreprises et surtout d'informer le consommateur de ses droits.

LOI SUR LA CONCURRENCE

Malgré cela, M. Gray ne se contente pas de demi-mesures. Il considère la Loi sur la concurrence, adoptée cette année comme le pas le plus important accompli durant ces dernières années dans le sens de la protection du consommateur et du petit commerçant.

M. Gray a de plus fait adopter par le Parlement un tas de règlements établissant des normes précises de fabrication sur toute une série de produits manufacturés au pays, allant des casques protecteurs aux lits d'enfants, sans compter les règlements régissant l'empaquetage et l'étiquetage des produits.

Le débat est animé sur l'espionnage électronique

OTTAWA (PC) - Les escarmouches ont continué mercredi, au cours des débats sur le projet de loi C-176 sur la protection de la vie privée actuellement au stade du rapport.

En effet, amendements, sous-amendements et sous-sous-amendements ont été présentés de la part du gouvernement et de la part de l'opposition sur trois sujet différents: la clause d'urgence selon laquelle il sera possible de procéder pendant 36 heures à l'espionnage électronique sans la permission d'un juge, sur la liste des infractions pour lesquelles les policiers peuvent demander l'autorisation de l'écoute électronique et, enfin, sur la question de la recevabilité en cour de la preuve obtenue grâce aux renseignements rendus disponibles par le moyen d'une écoute électronique illégale.

S'il semble que le gouvernement a obtenu l'appui des Conservateurs pour ce qui est de la liste des infractions qui peuvent permettre aux policiers de prétendre à une autorisation d'écoute, il n'en est pas de même pour la question de la recevabilité de la preuve indirecte, matière à laquelle le ministre de la Justice, M. Otto Lang, tient particulièrement, mais qui est rejetée à la fois par les Conservateurs et par les Néo-démocrates.

Enfin, le sous-secrétaire d'état à la Justice, M. Raynald Guay, a introduit, en fin d'après-midi, en amendement à l'amendement de M. John Diefenbaker qui cherche à abolir complètement la clause d'urgence.

Les débats reprennent aujourd'hui sur cette question.

M. Gerb Gray

BRIDGE

Les intermédiaires

Si tous les joueurs s'appliquent à retirer le meilleur rendement de leurs cartes d'honneurs, par contre bien des joueurs portent peu d'attention à leurs cartes intermédiaires mais assez souvent ils auront à regretter leur négligence.

Donneur: Nord
Tous vulnérables
Pi-A-D-V-9-4
Co-A-R-V
Ca-A-D-V-10
Tr-4

	N	
Pi-5		Pi-R-7-6
Co-9-7-6-2		Co-8-4-3
Ca-R-9-8-3	O E	Ca-6-2
Tr-R-D-7-6		Tr-10-9-8-3-2
	S	
	Pi-10-8-3-2	
	Co-D-10-8	
	Ca-7-5-4	
	Tr-A-V-5	

Nord	Est	Sud	Ouest
2-trèfles	passe	2-piques	passe
3-piques	passe	4-piques	passe
4-S-A	passe	5-carreaux	passe
6-piques (1)	passe	passe	passe

(1) Alors qu'il y a simplement un as chez le partenaire, un petit chelem n'est pas de tout repos et le déclarant devra avoir recours aux impasses à pique et carreau. Mais alors qu'il suffit qu'une impasse sur deux soit heureuse, les chances de succès sont sensiblement supérieures au cas où chelem ne repose que sur une seule impasse.

Entame: - roi de trèfle.

Après avoir pris de son as le déclarant s'attaque à l'atout par le dix qui se rend au roi, le Mort en ayant fourni le quatre. Le retour du dix de trèfle est coupé par le Mort et celui-ci retire les derniers atouts d'Est. Le déclarant prend la main de sa dame de coeur et un premier carreau est joué vers le dix. Même s'il semble bien que le roi de carreau soit avantageusement placé, le déclarant se trouve en difficultés. En effet impossible de revenir à sa main pour une nouvelle impasse et un carreau doit être perdu.

Le déclarant s'est montré plutôt indolent et n'a pas su se rendre compte des problèmes que soulevait cette main. Alors qu'à la deuxième levée le déclarant a fait une première demande d'atout par son dix et que le Mort en a fourni le quatre, une double faute a été commise, le déclarant négligeant le rôle important que devaient jouer les cartes intermédiaires à l'atout. L'attaque à l'atout devait être déclenchée par le huit et non le dix, mais cette méprise aurait pu être corrigée si le Mort en fournit le neuf et non le quatre. Afin d'inciter le déclarant à répéter son impasse à l'atout, et non s'attaquer à l'une des suites rouges, Est doit refuser cette première levée d'atout. Alors que l'attaque est continuée par le deux, Ouest abandonne un coeur et le Mort prend de l'as. Le retour de la dame de pique force le jeu du roi. Est revient à trèfle et le Mort coupe du valet de pique. Après le jeu de l'as et du roi de coeur, le déclarant prend la main de sa dame et un premier carreau est joué vers le dix qui conserve la levée. Comme le déclarant reprend la main en couvrant le dernier atout de son dix, les jeux se trouvent réduits à trois cartes et Ouest a été victime d'un squeeze. En effet il lui a été impossible de conserver ses trois derniers carreaux et la dame de trèfle. Suivant l'action de l'adversaire le déclarant obtient les trois dernières levées soit par le valet de trèfle et deux carreaux, ou par les trois derniers carreaux du Mort si en conservant sa dame de trèfle Ouest s'est ainsi limité à deux carreaux.

Si le squeeze s'est un peu produit de lui-même, on peut dire qu'à l'atout les cartes intermédiaires ont joué un rôle très important.

Noël Duchesne

2ème TIRAGE LUNDI LE 3 DECEMBRE

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE LANCEMENT

1e PRIX $1000. en argent

PLUS DE $6000. EN PRIX une valeur de $2000. PAR MOIS

soit pour: OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE

2e PRIX MOTONEIGE Chaparral Firebird 1973

3e PRIX 10 SACS DE VOYAGE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Règlement du concours

Tous les employés de "Le Progrès du Saguenay Ltée ne sont pas éligibles au présent concours.

Il suffit d'être un abonné régulier au "Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean.

Pour se mériter un des prix, le gagnant devra répondre à une question d'actualité.

REMPLISSEZ CE COUPON

NOM _____

ADRESSE _____

TEL.: _____

ADRESSEZ vos coupons à LE QUOTIDIEN 316, Labrecque — Chicoutimi

On est toujours gagnant en lisant LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Sommet arabe

La conférence a confirmé son intention d'utiliser sélectivement l'arme du pétrole

ALGER (AFP) — Les participants à la conférence au sommet arabe se sont dispersés mercredi, après avoir souhaité bonne chance, sans trop y croire, aux négociateurs des pays du "champ de bataille", qui se retrouveront à Genève dans moins d'un mois, et en gardant sur les bras le problème palestinien qui n'a reçu qu'un début de solution.

La conférence a confirmé son intention d'utiliser d'une manière sélective et appropriée l'arme du pétrole. Elle a décidé que les souverains et chefs d'Etat arabes se réuniraient désormais une fois par an, et plus souvent si les circonstances l'exigent.

Elle a pris une série de mesures, qui demeureront secrètes, pour le cas où le conflit se rallumerait au Proche-Orient.

Elle a réaffirmé la solidarité arabe et s'est efforcée de jeter un pont en direction de l'Afrique sud-saharienne, désormais "débarassée" des derniers liens avec Israël.

En quittant le Palais des Nations en début d'après-midi, mercredi, les délégations manifestaient leur satisfaction devant les résultats obtenus, mais elles déploraient deux grandes absences, celles de la Libye et de l'Irak, qui ont été jugés sévèrement parce qu'ils ont compromis, à l'égard du monde extérieur, la cause de l'unité arabe.

1. PROBLEME PALESTINIEN

Trois leçons essentielles de ce sommet arabe, le sixième depuis celui de janvier 1964, convoqué à la suite du détournement des eaux du Jourdain par Israël, sont retenus par les observateurs:

1. En dépit de l'effort de décantation réalisé dans les rangs palestiniens, et la reconnaissance par la conférence que l'Organisation de libération de la Palestine est le seul représentant du peuple palestinien, le problème palestinien demeure un casse-tête, et sa solution territoriale ne semble pas être pour demain.

Un élément positif, estiment les observateurs, est la recherche par les différentes tendances de l'Organisation de libération de la Palestine, représentée à ce sommet arabe par son leader M. Yasser Arafat, d'une position de départ commune dans la perspective de la négociation de Genève.

L'enjeu, apparemment, vaut bien qu'on en oublie les disputes, les préséances, et les squelettes dans les placards. On a eu l'impression, mardi, après l'entretien entre le président Bourguiba et M. Nayef el Hawatmeh, chef du Front démocratique et populaire de libération de la Palestine une tendance dure de l'OLP, d'un ralliement du leader palestinien à des vues moins radicales que celles, prônées naguère, d'une "élimination" pure et simple d'Israël.

Si ce ralliement se confirme, c'est un élément politique important qui facilitera la composition de l'équipe palestinienne à la conférence de Genève. Car il est bien entendu qu'elle y sera.

HUSSEIN

L'élément négatif, c'est évidemment la position personnelle et l'attitude du roi Hussein de Jordanie, qui estime avoir la "tutelle" des Palestineiens de Cisjordanie, et qui a déclaré, avant même les décisions du sommet d'Alger, qu'il n'irait pas à Genève si l'OLP était reconnue comme seul représentant du peuple palestinien.

On ne voit pas très bien comment le souverain hachémite pourra se déjuger, mais on pense pourtant qu'une solution sera trouvée, qui permette sa vue à Genève.

"Officiellement, il refus el'OLP, mais officieusement il l'accepte", assurait, avec un manque apparent de logique, mais avec ce qu'il appelait être du réalisme, un diplomate arabe.

2. PETROLE

2. Les discussions sur l'arme du pétrole de l'embargo sélectif ne paraissent pas avoir été toujours faciles, la distinction manichéenne entre les bons et les méchants, c'est-à-dire entre les amis et les ennemis du peuple arabe, se compliquant de l'attitude des "neutres", et de ceux qui pouvaient évoluer.

Le front des grands producteurs a tenu et la solidarité a joué, mais la perspective d'un monde arabe coupé de technologie occidentale a probablement introduit un élément de modération.

On ne peut pas mettre dans la balance, convenait un délégué, un Emirat du désert et un pays comme l'Algérie, dont les plans de développement économique impliquent une ouverture continue sur le monde extérieur.

L'EUROPE

L'idée que la sécurité de l'Europe et celle de la Méditerranée sont intimement liées a été également un élément modérateur, au moins dans l'attitude des Maghrébins, le camp du Proche-Orient comprenant quelques "jusqu'auboutistes" peu sensibles aux liens entre la vieille Europe et l'Afrique du Nord.

A la séance de clôture, l'affirmation, par le président Boumediene, que la sécurité de l'Europe était absolument incompatible avec la tension en Méditerranée a été relevée par les observateurs.

C'est une constante de la diplomatie algérienne, qui avait, dès le premier jour, envoyé des observateurs à la conférence d'Helsinki.

Elle en rejoint une autre, d'une réalisation plus lointaine, selon laquelle les Russes et les Américains n'ont "rien à faire" en Méditerranée et qu'il faudra un jour négocier leur départ.

Dans cette perspective, mieux ne vaut pas trop décourager l'Europe, dont le concours sera peut-être utile. Toutes ces idées sont liées.

3. GENEVE

3. Réunie d'abord pendant trois jours au niveau des ministres des Affaires étrangères, puis des chefs d'Etat, la conférence a réussi ce tour de force de ne jamais parler publiquement de la rencontre de Geneve, prévue maintenant pour le 18 décembre.

La conférence internationale de Genève, c'est l'Arlésienne. On sait qu'elle est au bout du couloir, mais on ne le voit pas.

Le secrétaire-général de la Ligue arabe a expliqué que cette conférence internationale avec Israël, sous les auspices des deux "super-grands" n'était pas à l'ordre du jour de la rencontre d'Alger.

En réalité, il est probable que l'Egypte, la Syrie et la Jordanie ont expliqué, dans un secret très bien gardé, dans quelles dispositions elles comptaient se rendre à Genève et qu'elles ont reçu toutes les mises en garde des "pays frères".

DECISIONS

Les décisions d'ordre diplomatique rupture des dernières relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud, le Portugal et la Rhodésie étaient attendues, comme celles d'une "application stricte" de l'embargo énergétique à l'égard des trois pays.

La création d'une banque arabe de développement industriel et agricole, en Afrique, est une preuve nouvelle de l'affirmation d'"interdépendance" et de solidarité entre le monde arabe et l'Afrique du sud-saharienne.

Elle peut introduire un élément nouveau et original dans le mécanisme de l'aide au tiers monde et accroître le rayonnement du monde arabe en Afrique noire.

Enfin, la suggestion du président tunisien Habib Bourguiba, à la séance de clôture, pour un état fédéral israélo-palestinien, est une idée déjà ancienne, mais qui, de l'avis de nombreux observateurs, mérite réflexion.

C'est une contribution intéressante à la conférence de Genève, qui devra faire preuve de patience et d'imagination.

Les répercussions de l'embargo pétrolier arabe s'amplifient

Par l'AFP — Les répercussions de l'embargo pétrolier arabe vont en s'amplifiant, amenant de nombreux gouvernements à prendre des mesures de restrictions sans cesse plus draconiennes.

— Aus Etats-Unis, une loi visant à remettre le pays en permanence à l'heure d'été a été adoptée par la Chambre des représentants. Cette mesure, estime le gouvernement américain, permettra de réduire la consommation d'électricité d'au moins trois pour cent. Autre mesure de restriction possible: la réduction de 30 à 40 pour cent de la production d'essence, cela pour permettre aux raffineries d'augmenter leurs livraisons de fuel domestique et industriel. Dans cette perspective, le président Nixon pourrait imposer prochainement un premier rationnement de l'essence. Chaque véhicule se verrait allouer une douzaine de gallons par semaine. Au-delà de cette quantité, le prix du gallon serait doublé.

L'embargo pétrolier arabe sur les Etats-Unis a, par ailleurs, amené le Pentagone à exiger de vingt deux grandes compagnies pétrolières américaines la fourniture de 825.9 millions de gallons d'essence et d'autres carburants d'ici au 16 janvier prochain, pour les forces armées. Ces livraisons représentent environ un mois de consommation. Elles sont réclamées au titre du Defense Production Act de 1950, loi datant de la guerre de Corée et qui n'avait jamais été appliquée pour le pétrole.

Autre conséquence importante de la pénurie actuelle de carburant: le directeur de l'Association internationale du transport aérien IATA, M. Knut Hammarskjoeld, consommeraient 150 gallons de kérosène par passager, pour traverser l'Atlantique, contre 45 gallons pour les avions actuels à grande capacité.

— La République fédérale d'Allemagne s'attend, de son côté, à une réduction d'un cinquième de ses importations durant les six prochains mois. Cependant aucune mesure de contingentement d'huile lourde, de mazout ou d'essence n'interviendra avant les fêtes de Noël et de fin d'année. Le chancelier Willy Brandt, qui a annoncé ces mesures à son retour mardi soir à Bonn, présentera jeudi un catalogue des mesures décidées pour assurer l'approvisionnement en énergie.

— Les Suédois vont, à leur tour, recevoir des tickets d'achat d'essence. Après le 6 janvier 1974, ils n'auront plus droit qu'à 18 gallons par mois. D'ici là, ils ont été invités à réduire leur consommation de 15 p.c. Mais ils pourront rouler le dimanche. Dès maintenant, les livraisons de fuel à usage domestique et industriel sont réduites de 25 p.c.

Toutes ces mesures ont été prises en prévision de la réduction, le mois prochain, des approvisionnements de la Suède, en essence 10 p.c., fuel industriel 15 p.c., fuel domestique 20 p.c. minimum.

Bourguiba préconise la constitution d'un Etat israélo-palestinien

ALGER (AFP) - Le président tunisien Habib Bourguiba a préconisé la constitution d'un Etat fédéral israélo-palestinien englobant l'ensemble des territoires de la Palestine.

Le chef de l'Etat tunisien a précisé, dans son intervention devant les souverains et présidents arabes présents au sommet d'Alger, qu'il s'agissait "d'une hypothèse que nous ne devons pas ignorer". Il a déclaré que le plan de partage de la Palestine décidé par l'ONU en 1947 était une injustice flagrante, mais qu'il avait trouvé sa légitimité en étant reconnu à l'ONU par les pays membres, dont les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Le président Bourguiba a déclaré que si Israël revenait à la raison eh prenait en considération les droits des pays arabes, "nous ne devrions pas tourner le dos", a-t-il dit.

Le chef de l'Etat tunisien a préconisé d'autre par l'utilisation judicieuse et sage de l'arme économique qui est à double tranchant, et propose à ce sujet un plan en quatre points:

1 - L'allègement progressif des mesures concernant l'embargo sur le pétrole en fonction de l'évolution des tentatives de paix.

2 - La signature d'un accord entre les pays producteurs de pétrole et les pays consommateurs.

3 - Les pays industrialisés cesseront alors de développer leur industrie de raffinage et construiront des raffineries dans les pays producteurs.

4 - En retour, les pays producteurs garantiront la fourniture de la quantité nécessaire de pétrole au pays consommateurs.

DECES

DUFOUR ROSARIO

Le 27 novembre 1973, à l'âge de 60 ans est décédé **M. Rosario Dufour** époux de dame Marie-Thérèse Tremblay.
Il demeurait au 817, Boul. St-Ignace Chicoutimi.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 novembre 1973 à 10 heures.
Départ Aubin & Fils Enrg., 412 Jacques-Cartier Est, Chicoutimi à 9.30 heures pour l'église Sacré-Coeur, et de là au cimetière paroissial.
Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles et ses fils: M. Emile (Gabrielle Leclerc), Yvon (Nicole Murry), Fernand (Doris Simard), Mme Wilfrid St)Gelais (Judith), Mme Jacques Tremblay (Noëlla), Mme Raymond Bilodeau (Micheline), Mme Jacques Guyon (Lisette), Mme André Bélanger (Carolle), et M. Richard Dufour.

NEMEY (Mme Georges)

Le 27 novembre 1973, à l'âge de 39 ans est décédée **Mme Georges Nemey**; épouse de M. Laetitia Fortin.
Elle demeurait à Ste-Thérèse de Blainville.
Les funérailles auront lieu samedi, le 1e décembre à 3 heures.
Départ Aubin, Avenue du Séminaire à 2.30 heures pour la Cathédrale et de là au cimetière de Chicoutimi.
Elle était la mère de Serge et Christian Nemey.

MARTIN (MME BEATRICE)

Le 27 novembre 1973, à l'âge de 55 ans et 7 mois, est décédée **Mme Béatrice Martin,** épouse de M. Arthur Lambert.
Elle demeurait à Ste-Jeanne d'Arc.
Les funérailles auront lieu vendredi le 30 novembre à 2.30 heures.
Départ C.A. Gauthier Ltée, Ste-Jeanne-d'Arc à 2 heures pour l'église Ste-Jeanne d'Arc et de là au cimetière paroissial.

OUELLET EMMANUEL

Le 27 novembre 1973 à l'âge de 52 ans est décédé **M. Emmanuel Ouellet,** fils de feu Arthur Ouellet.
Il demeurait au 91 de la Victoire, Chicoutimi-Nord.
Les funérailles auront lieu vendredi le 30 novembre 1973 à 2 heures.
Départ Aubin & Fils Enrg., 412, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi à 1:30 heures pour l'église St-Luc et de là au cimetière Ste-Anne.

OUELLET SAMUEL

Le 28 novembre 1973 à l'âge de 69 ans et 9 mois est décédé **M. Samuel Ouellet,** époux de dame Alice D'Auteuil.
Il demeurait au 131 boul. St-Michel, Mistassini.
Les funerailles auront lieu samedi, le 1e décembre à 10 heures.
Départ C.A. Gauthier Ltée, 71 Gaudreault, Mistassini, à 9.30 heures pour l'église St-Michel et de là au cimetière paroissial.

NOUVELLES INTERNATIONALES

COLLISION AERIENNE

SAN DIEGO, Calif. (Reuter) - Trois hommes ont perdu la vie et un autre a été blessé, mardi, dans une collision qui s'est produite entre deux avions privés au-dessus d'une autoroute des environs de San Diego, en Californie. L'un des avions a pu néanmoins poursuivre son vol jusqu'à une base navale où il a atterri d'urgence avant d'aller s'écraser contre un intercepteur F-4 Phantom en stationnement.

VOITURES COMPACTES

DETROIT (PA) - La tendance vers la fabrication de voitures de dimensions plus petites ne devrait pas avoir d'effets négatifs sur la force ouvrière de l'industrie de l'automobile aux Etats-Unis, a déclaré mardi le président des Travailleurs unis de l'automobile, M. Leonard Woodcock. "Les voitures plus petites rapportent évidemment des bénéfices moindres, et c'est là une des raisons pour lesquelles les fabricants ont tenté de résister" à cette tendance, a ajouté M. Woodcock.

CIMENTERIES-GREVE

PARIS (AFP) - Un mouvement de grève qui touche les employés de cimenteries a gagné, en 11 jours, la presque totalité des 64 usines de ce secteur, en France, et la plupart des gros chantiers de construction français sont maintenat arrêtés, faute de livraison de ciment. Des revendications ouvrières sur les conditions de travail, les horaires et la classification des emplois sont à l'origine de ce mouvement de grève.

ULSTER-MORTS

BELFAST (Reuter) - Les barrages improvisés que l'IRA avait dressés sur les routes d'Ulster, mardi soir, ont fait deux morts. Il s'agit d'un homme et d'une femme dont la voiture a percuté l'un de ces barrages dont quelques centaines ont été mis en place par l'IRA. Les véhicules volés de toutes sortes placés en travers des routes principales sont piégés, et la police a dû renoncer à dégager les routes avant la levée du jour.

CAROLINE KENNEDY

WASHINGTON (PA) - Le Service secret américain a mis un terme à la protection qu'il accordait jusqu'à présent à Caroline Kennedy, fille aînée du défunt président John F. Kennedy. Caroline, qui a eu 16 ans mardi, n'a plus droit à cette protection aux termes de la loi qui l'accordait aux enfants du président assassiné jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 16 ans. John Jr, quant à lui, conservera cette protection pendant encore trois ans. Mme Jacqueline Kennedy Onassis a perdu la protection du Service secret américain quand elle s'est remariée il y a quatre ans.

MOTS CROISES

problème no: 51

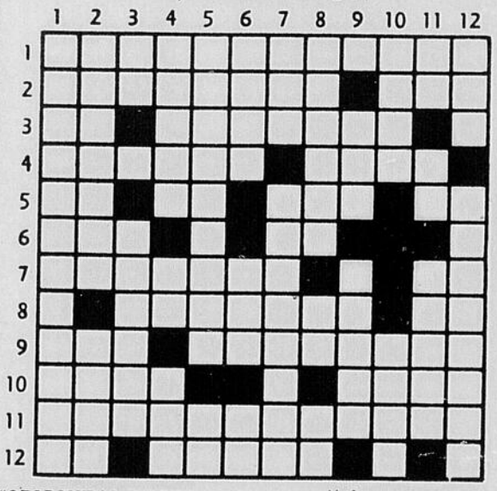

HORIZONTALEMENT

1- Propos obscènes.
2- Famille de plantes dicotylédones gamopétales. -- Non vêtue.
3- Démonstratif. -- Ville de Pologne, sur l'Odra.
4- Artères. -- Le paradis terrestre.
5- Pronom personnel. -- En ville. -- Epoque. -- Argent.
6- Cap d'Espagne, sur la Méditerranée. -- Calcium.
7- Drame de Shakespare. -- Bismuth.
8- Accordes, attribues. -- Radon.
9- Rivière de France. -- D'Estrurie.
10- Fête de la nativité du Christ. -- Arbre à feuilles tronquées au sommet.
11- Endroit où deux lignes se coupent.
12- En matière de. -- Ne pas dire.

VERTICALEMENT

1- Abus de la cocaine.
2- Solution huileuse d'essences végétales. -- Atomes électrisés.
3- Démonstratif. -- Gisement de pétrole du Sahara oriental.
4- Qui a la forme d'un fer de lance. -- Article espagnol. -- Terme au ping-pong.
5- Ch. - l. de c. de la Manche. -- Coups de baguettes.
6- Venues au monde. -- Portion d'un tout partagé entre plusieurs. -- Tellement.
7- Propre. -- Diminuer la longueur de.
8- Intentera une action en justice. -- Obtenu. -- Démonstratif.
9- Poisson rouges. -- Prélat français (1536-1604).
10- De naissance. -- Etre réduit à ne pouvoir répondre.
11- Obtenu. -- Interjection enfantine. -- Fondateur de l'ordre des Chartreux.
12- Manche au tennis. -- De la Guinée (pl.).

ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

POURQUOI payer un intermédiaire? Directement du propriétaire, Oldsmobile 1968, équipement complet, excellente condition. 25% en bas du prix de liste. Tél.: 549-6531.
F-408

1959 VOLKSWAGEN station wagon, 53,000 milles, radio AM-FM, chaufferette, à gaz, Michelin X, pas de rouille, peinture originale. Tél.: 677-2256
F-345

CAMIONS A VENDRE

VANNE ECONOLINE 1 tonne, pour $2,500.00 situé 4071 Coulombe, Port-Alfred. Tél.: 544-5849
F-325

Conduire à prix Economique

Nous louons les voitures de prestige Impala, Cutlass ou Vega 1974.
Pourquoi débourser davantage pour la même voiture? Réservez la vôtre chez Budget Rent A Car dès maintenant.

Budget Rent a Car

CHICOUTIMI
DRIVE YOURSELF
PIERRE OUELLET
Prop.-Gérant
23 ouest, J.-Cartier
CHICOUTIMI
543-7701
Alma: 668-7321
Roberval: 275-1041

DIVERS A VENDRE

MEUBLES antiques, de style Victorien pour salon, salle à manger, chambre à coucher, horloge grand-père, miroirs, lampes et bibelots. Tél.: 662-3029
F-326

CUISINIERE électrique, bonne condition, four, réchaud et 2 tiroirs, 426, Ortona, Arvida. Tél.: 548-4210 soir ou fin de semaine.
F-368

MOTOS-NEIGE A VENDRE

SKI DOO NORDIC électrique avec renverse, 1971, chenille neuve. Tél.: 542-2362, visible le soir seulement.
F-296

SKI DOO Bombardier Olympique 1970, en très bonne condition, prix à discuter avec l'acheteur. Tél.: 547-1808.
F-410

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT A SOUS LOUER, 3 pièces, neuf, meublé, chauffé, éclairé, cause: transfert, $155.00, Chicoutimi, après 6 heures, 545-4847 du lundi au vendredi.
F-346

GARCONNIERE: 11/2 pièce, meublée, chauffée, éclairée, tapis mur à mur, stationnement auto, entrée indépendante. Tél.: 549-9761.
F-369

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 4 pièces, situé St-Jean-Eudes, parfaite condition, spécial: $110.00. Tout compris, eau chaude etc Tél.: 548-3434
F-403

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, entrée indépendante, tapis mur à mur, entrées laveuse, sécheuse, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tél. après 5 heures. 548-7344
F-406

LOGEMENT: 4 pièces, plus chambre de bain, neuf, entrée indépendante, belle vue, à Chicoutimi-Nord, entrées laveuse, sécheuse, tapis, chaffé, stationnement pour auto, libre immédiatement. Tél.: 549-7515 heures de bureau.
F-374

LOGEMENT: 5 pièces, entrées laveuse, sécheuse, stationnement auto, 2ième étage, St-Ambroise. Tel.: 672-4631.
F-372

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, entrées laveuse, sécheuse, renové, stationnement, près autobus, école, église, $95.00 mensuel. Tél.: 543-7670
F-371

LOGEMENT 4 1/2 pièces, repeint à neuf, meublé, entrées laveuse, sécheuse, rue Roussel, Chicoutimi-Nord, libre immédiatement. Tél.: 543-3113
F-370

FEMMES DEMANDEES

Les Fêtes sont à notre portée, vous auriez besoin d'un surplus d'argent, devenez représentantes pour la compagnie Régine de France. Tels.: 549-6728 ou 542-2854 ou 662-5403 Alma.
F-295-15

HOMMES DEMANDES

REPRESENTANT DEMANDE pour la vente de machines et ameublements de bureau. Territoire Chicoutimi. Téléphonez à 545-4218
F-284

REPRESENTANTS d'assurance de 22 à 50 ans, avec ou sans expérience, 9ième année de scolarité et automobile. Tél.: 549-3935.
F-324

AVONS besoin d'un représentant pour la distribution des produits, PATOF pour la région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord. Pour informations: Ecrire: Distribution Patof, C.P. 542, Jonquière.
F-328

VENDEURS à temps plein demandés immédiatement. Salaire de base plus commission, travail sur la route. Minimum garantie $250.00 par semaine pour un budget de vente raisonnable. Vendeurs ayant autre ligne à offrir sont également invités à communiquer. Emploi de 4 mois. Tél.: 549-8371.
F-373

POUR INSÉRER UNE
annonce classée
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
ALMA
662-6629
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

Quand le pays sera prêt, la Grèce sera conduite à des élections

ATHENES (AFP — "Lorsque le pays sera prêt, nous le conduirons à des élections opposants, non pas des factions, mais des partis politiques fondés sur des principes", a déclaré M. Adamantios Androutsopoulos, président du conseil grec, dans un discours retransmis par l'ensemble des chaines de radio et de télévision du pays.

Se refusant à "tout calendrier", M. Androutsopoulos a affirmé: "Nous ne cherchons pas à nous éterniser au pouvoir, notre ambition est de préparer le pays à une vie calme et authentiquement démocratique, et de faire du peuple la source unique et permanente du pouvoir".

Il a souligné que le pays était dépourvu de véritable constitution, en dépit de deux referendums qu'il a qualifiés d'"aventures". En attendant que le pays soit doté d'une constitution, le gouvernement assumera ses responsabilités par des "actes constitutionnels, dans les limites absolument nécessaires, et sans exagération". Il a annoncé l'abolition de la cour Constitutionnelle qui avait été créée par le régime précédent, pour contrôler les partis politiques.

Sur le plan de la politique étrangère, le président du conseil a souligné la volonté de la Grèce de "respecter la totalité de ses engagements internationaux". "Le maintien et le resserrement des relations d'amitié avec tous les pays, dans un esprit de compréhension mutuelle, de coopération et d'intérêt commun" seront recherchés. "Plus particulièrement, le gouvernement, a-t-il souligné, entend cultiver les meilleures relations possibles avec ses voivins". En ce qui concerne Chypre, le gouvernement grec soutiendra "l'indépendance, l'intégrité et l'unité de la république de Chypre".

Au passage, M. Androutsopoulos a affirmé que la Grèce ne tolérerait pas "d'immixtions de l'étranger dans sa politique intérieure" et a indiqué que "les manifestations d'irresponsables à l'étranger le laissaient indifférent".

En ce qui concerne la jeunesse, le président du conseil grec a condamné "l'exploitation de l'enthousiasme des étudiants par certains individus".

Le même ton sévère, mais teinté de paternalisme, a été employé à l'égard des étudiants, "dont nous comprenons les inquiétudes et dont nous apprécions l'idéal du progrès et le désir de participer à la vie publique", mais ceci, a-t-il ajouté, doit être fait dans l'ordre.

"Nos étudiants n'ont pas le droit, par des manifestations ou l'occupation des locaux universitaires, d'empêcher les autres de faire entendre leur voix" a affirmé M. Androutsopoulos, qui a ajouté que le temps de "l'escalade du chantage et des concessions" était révolu.

Retour de Constantin et de Caramalis, en Grèce

ATHENES AFP — Trois jours après le coup d'Etat militaire qui a abouti au renversement du régime Papadopoulos, les milieux informés d'Athènes s'interrogent sur l'éventualité d'un retour en Grèce de l'ex-roi Constantin.

Cette possibilité a tout d'abord émergé dès l'annonce de la nomination du général Phedon Ghizikis, qui passe pour royaliste, à la tête de l'Etat.

Les proclamations militaires diffusées après le coup d'Etat donnaient pour objectif un retour à la ligne de 1967, époque à laquelle la monarchie existait encore. Celle-ci n'a été abolie que le 1er juin 1973.

Le président Georges Papadopoulos avait alors mis en cause "l'irresponsabilité infantile" de l'ex-roi

Une partie de l'opposition traditionnelle qui est divisée quant à l'attitude à prendre à l'egard du nouveau gouvernement, est favorable à ce retour du roi qui représente la légitimité.

L'autre pense qu'un pas décisif a été franchi et qu'un retour en arrière est impossible.

Certains estiment même que l'attitude de la fraction de l'armée qui était royaliste, s'est transformée sous la pression de la propagande de M. Papadopoulos et à cause de l'attitude du roi qui a choisi l'exil et ne s'est jamais prononcé clairement sur la situation qui existait en Grèce.

RETOUR DE CARAMANLIS?

dees rumeurs annonçant un retour de l'ancien premier ministre Constantin Caramanlis, qui vit à Paris, circulaient également dans la capitale grecque, mardi.

RECONCILIATION

On s'interroge aussi, avant la diffusion du programme du nouveau gouvernement, qui serait exposé mercredi soir, sur le changement réel de politique du régime, composé "d'illustres inconnus", selon le mot d'un homme politique, et de "kadhafistes purs et durs" qui restent dans les coulisses.

Mais le gouvernement a déjà pris certaines mesures pour tenter de récupérer à la fois les jeunes, les paysans et les intellectuels.

Les étudiants arrêtés lors des troubles de l'Ecole polytechnique sont libérés discrètement par petits groupes. Le nouveau ministre de l'Information a demandé au service de contrôle des textes théâtraux de revenir à la liberté existant avant la proclamation de la Loi martiale, le 18 novembre, et de se prononcer dans un esprit de "libéralisme raisonnable".

Enfin, les ministres de l'Industrie et de l'Agriculture se sont rendus personnellement à Megara, à 25 milles à l'ouest d'Athènes, pour annoncer la décision du gouvernement d'annuler l'accord passé avec l'homme d'affaires Andreadis, très lié avec l'ancien président Georges Papadopoulus, pour la construction d'une raffinerie de pétrole.

La population, qui déplorait l'expropriation de ses terres, s'était violemment opposée à ce projet et des habitants de la région s'étaient joints même aux manifestations d'étudiants.

Mais l'anticommunisme fondamental subsiste. Selon les milieux proches de la police militaire, les émeutes qui ont abouti à un affrontement sanglant auraient été organisées par un réseau communiste.

La Loi martiale pèse toujours sur les pays et l'homme fort semble bien être le général Dimitrios Ioannidis, inamovible chef de la police militaire.

Aux Etats-Unis

Loi pour le financement des campagnes électorales

WASHINGTON (Reuter) — Le Sénat américain a adopté mardi une loi en vertu de laquelle le financement des campagnes électorales présidentielles et législatives serait désormais partiellement assuré par le gouvernement.

Ces nouvelles dispositions, inspirées par les scandales que l'affaire du Watergate avaient fait apparaître, mettra fin à la pratique traditionnelle des "généreuses donations" - pas toujours désintéressées - d'individus ou de sociétés.

Le projet a été adopté par 57 voix contre 34 par le biais de deux amendements apportés à une loi de finances.

Le premier prévoit le financement gouvernemental des campagnes législatives, le second étend cette disposition aux campagnes présidentielles. La loi de finances avait été adoptée sans amendement par la Chambre des représentants qui devra donc l'examiner à nouveau dans les trois jours.

En pratique, cette nouvelle loi, que les observateurs qualifient d'historique, interdit les donations privées aux candidats individuels lors des élections législatives. Elle autorise toutefois les versements inférieurs à $3,000 par candidat, mais seulement par l'intermédiaire des comités nationaux des principaux partis.

Elle autorise le versement, sur les derniers fédéraux, d'une somme de 15 cents par électeur, jusqu'à concurrence de $175,000 aux candidats des partis politiques principaux.

Pour les primaires présidentielles, où les candidats cherchent à obtenir l'investiture du parti, le gouvernement versera, pour chaque contribution privée - elles ne devront pas dépasser $100 - une somme équivalente, jusqu'à concurrence de $7 millions.

Accord entre le Canada et Etats-Unis

WASHINGTON (PC) — De source autorisée, on apprenait mercredi que le Canada et les Etats-Unis ont conclus un accord sur la lutte à la pollution dans leurs eaux limitrophes.

Cet accord a été conclu à Ottawa, mais devra être soumis à diverses agences gouvernementales des deux pays avant d'être finalement signé, d'ici quelques semaines.

L'objectif visé est d'adopter un plan pour amener les travailleurs et l'équipement des deux pays à participer à la lutte contre les fuites de pétrole et les autres sources insolites de pollution dans les eaux limitrophes.

Un tel accord est en vigueur sur les Grands-Lacs depuis 1971, mais le nouvel accord doit couvrir aussi les eaux des côtes de l'Atlantique et du Pacifique.

Les négociations récentes ont donné lieu à des difficultés, mais tout se serait aplani mercredi à Ottawa.

On ne s'entendait pas, notamment, sur le partage des responsabilités dans certains secteurs, par exemple sur la côte est.

Certains aspects du partage des coûts ont été épineux, concernant les opérations de nettoyage.

La contestation, le thème du discours de Paul VI

CITE DU VATICAN (AFP) — La contestation a été à nouveau le thème du discours de mercredi de Paul VI, tout en regrettant les incohérences de la contestation, "qui se répand comme uns épidémie dans les milieux intellectuels chrétiens", le pape a voulu tendre la main, même à ceux qui sont déjà, en fait, "en dehors de la communion avec l'Eglise".

Il n'a toutefois pas fait allusion aux ex-prêtres mariés sans dispense religieuse.

Le Souverain Pontife, qui s'adressait à quelque 6,000 fidèles réunis pour l'audience générale hebdomadaire, a souligné que la prochaine Année sainte puisse favoriser la reconciliation des catholiques qui sans rendre officielle leur rupture avec l'Eglise, ne sont pas dans une position régulière à son égard"

"Ils veulent être encore en communion avec l'Eglise-Dieu veuille que ce soit vrai-a ajouté le Saint-Père, mais ils adoptent une attitude de critique, de libre examen et de polémique encore plus libre."

CHEMINS DANGEREUX

"Certains défendent une position aussi ambigue par des raisonnements plausibles en soi, mais ils le font avec tant d'arbitraire et d'intransigeance, qu'inconsciemment ils déchirent cette communion... à laquelle ils veulent rester attachés, à poursuivi Paul VI. Ils coupent la branche de l'arbre de vie qui les soutenaient. En constatant les dégâts produits, ils invoquent le pluralisme des interprétations théologiques, sans se rendre compte qu'ils se créent ainsi des doctrines empreintes de facilité, d'adhésion apparente et d'équivoque, voire contraire à la foi elle-même."

"Notre peine augmente encore, a déclaré le Saint-Père, en voyant avec quelle facilité se constituent des groupes qualifiés de religieux eh de spirituels, mais en réalité isolés et autocéphales. Presque inconsciemment, ces groupes glissent vers des formes sociologiques et politiques où, malheureusement, l'esprit humaniste et quel humanisme remplace l'esprit religieux."

"Comment récupérer ces fils qui s'avancent sur des chemins si dangereux?" a demandé le pape en conclusion.

Les manoeuvres de Skylab III coûtent cher en essence

HOUSTON, Texas (AFP) — A la suite de l'expérience à laquelle se sont livrés mardi les astronautes de la mission Skylab III sur le champ géomagnétique de la terre, on s'est aperçu au centre de contrôle de Houston que les manoeuvres d'orientation du laboratoire spacial avaient nécessité l'utilisation de 607 livres de carburant au lieu de 137 auxquelles on s'attendait.

En conséquence, les astronautes Gerald Carr, William Pogue et Edward Gibson ont reçu des instructions pour ne pas modifier l'angle de croisière de leur vaisseau en attendant que les experts du centre de contrôle aient trouvé une solution à ce nouveau problème.

Les expériences de détection des ressources terrestres et l'observation de la comète Kohoutek requièrent une série de manoeuvres d'orientation du laboratoire spacial qui ne peuvent se faire sans l'aide des fusées directionnelles. M. Donald Puddy, directeur de vol, a déclaré mardi soir, que la perte d'un des trois gyroscopes de stabilisation pouvait être à l'origine du problème.

L'opération des véhicules volés et piégés fait trois morts en Irlande du Nord

BELFAST Reuter — Trois personnes sont mortes, à la suite de l'opération de blocage des routes d'Irlande du Nord par des véhicules volés et piégés qu'a lancée mardi l'IRA pour manifester, semble-t-il, son opposition à l'accord conclu entre élus protestants et catholiques sur la formation d'un cabinet, à Belfast.

Mercredi, en fin de matinée, quelque 60 obstacles obstruaient encore 26 routes et la ligne ferroviaire Dublin-Belfast restait fermée à cause d'une camionette suspecte placée à cheval sur la voie, qui n'avait pu être encore fouillée.

CABINET

L'opposition au nouvel exécutif de 11 membres, dont quatre sont catholiques, n'émane pas de la seule IRA.

M. Ian Paisley considère, pour sa part, avec son groupe de protestants "Ultra", que la création de ce nouvel organe n'est qu'un simple prélude à la constitution d'un Conseil de l'Irlande, menant sous peu à l'absorption de l'Irlande du Nord par la République du Sud.

Il a refusé mercredi de participer à une réunion organisée sur ce sujet par M. William Whitelaw, ministre britannique chargé des affaires de l'Irlande du Nord.

Les victimes de l'opération de l'IRA ont été un extrémiste, abattu par des militaires alors qu'il essayait de s'emparer d'une voiture, et deux personnes tuées sur le coup, lorsque le véhicule dans lequel elles se trouvaient s'est écrasé contre un des barrages.

Cinq des voitures bloquant les routes ont fait explosion, mais sans faire de victimes. Des artificiers de l'armée ont désamorcé les véhicules qui obstruaient 55 routes, mais le mauvais temps et de fausses alertes à la bombe ont ralenti leur travail.

LA CROIX-ROUGE
à toute heure à l'oeuvre

CARRIERES ET PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

RAYONIER QUEBEC INC.

Mécaniciens et contremaîtres forestiers

RAYONIER QUEBEC INC., une nouvelle compagnie forestière installée à Port-Cartier, est à la recherche de mécaniciens d'expérience et de contremaîtres forestiers.

Toutes les personnes intéressées pourront rencontrer des représentants de

RAYONIER QUEBEC INC.

au Motel Jeannois de Roberval (salon) de 9 h. A.M. à 5 h. P.M. les samedis et dimanches 1er et 2 décembre 1973.

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.
Le prix dans les dépôts: 15 ¢ la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.
Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an:$40.00
6 mois:$23.00

Autres régions du Canada:
1 an:$50.00
6 mois:$30.00

Pays étrangers:
1 an:$60.00
6 mois:$35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

PATRONS

7116

Alice Brooks

CROCHETEZ EN DEUX

Patron 7116
Par: Alice Brooks
Combinez des couleurs brillantes pour cet ensemble confortable, le haut des manches évasées et le pantalon ajoutent au confort de cet ensemble 2 pièces pratique pour petites filles! Tricot simple, avec motif de petit chat. Utilisez de la laine.
Patron: 7116
Grandeurs: 4-6-8- et 10 incl.
Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique en français des principaux termes de couture les accompagne. Soixtante-quinze sous (0.75) pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat, ajoutez 0.15 sous pour chaque patron pour livraison première classe. Envoyez commande à: "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean, 60 Progress Avenue, Scarborough Ontario, MIT 4P7.
Nouveau!
150 nouveaux motifs dans notre catalogue 1974 de travail à l'aiguille. Trois motifs gratuits, envoyez (0.75).
Nouveau!
Livre de couture & tricot, avec patrons de tissus de base, $1.25
Livre de crochet de fleurs, mode, cadeaux, courtepointes, $1.00
Livre de crochet "Instant", $1.00
Livre pour économiser "Instant" $1.00
Livre d'art facile de travail à l'aiguille, $1.00
Livre pour courtepointes, no 14, $1.00.
Livre complet pour cadeaux, $1.00
Livre "Instant" Macramé, $1.00
Livre pour patrons 16 couvertures piquées, $0.60
Livre pour couvertures piquées de musée, no 2, $0.60
Livre de 15 couvertures piquées du jour, no 3, $0.60
Livre "Instant" de 16 tapis, $0.60
Livre 12 patrons courtepointes no 12, $0.60.

LE QUOTIDIEN
a/s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7
Nom _____
Adresse _____
Numéro _____
Taille _____

Réunion annulée

Crainte d'une impasse à la suite des discussions au Kilomètre 101

LE CAIRE (Reuter) - Israël a annulé mercredi la réunion entre représentants militaires égyptiens et israéliens, qui devait se tenir au Kilomètre 101, sur la route Le Caire-Suez.

Un porte-parole des Nations Unies a toutefois précisé que les généraux des deux bords se retrouveront jeudi. La requête israélienne est parvenue deux heures seulement avant le début de la réunion de mercredi et le général Mohammed ABDEL - Ghani al-Gamasy, qui représente l'Egypte, l'a rapidement examinée avant de l'accepter.

On commence à craindre que ces d iscussions sur le désengagement et la séparation des forces le long du canal de Suez ne débouchent sur une impasse.

Pour les Egyptiens, Israël met un frein délibéré aux conversations. Le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger, à qui l'on prête l'intention de vouloir se rendre au Proche-Orientavant le début la conférence de paix de Genève, pourrait avoir à déployer à nouveau toute sa diplomatie pour préparer un terrain d'accord entre Egyptiens et Israéliens.

Il est en effet le parrain de l'accord en six points signé par les représentants militaires des deux parties, le 11 novembre.

LE POINT "B"

On ne sait pas encore avec précision jusqu'à quel point Le Caire fera du retrait, sur les positions occupées lors du cessez-le-feu du 22 octobre, un préalable à sa participation à la conférence de la paix.

Le crucial point "B" de l'accord du 11 novembre fait toujours l'objet de discussions entre les deux parties. Il se réfère au désengagement et à la séparation des troupes sur les positions occupées le 22 octobre, ce qu'Israël qualifie d'illusoire.

Le point "B" ne stipule pourtant seulement que les Israéliens et les Egyptiens se sont engagés à entreprendre des discussions "pour régler la question du retour aux positions du 22 octobre dans le cadre de l'accord sur le désengagement et la séparation des forces sous les auspices des Nations Unies".

Pour les Egyptiens, ce point "B" constitue un test de la sincérité israélienne. Certains font remarquer que si Tel Aviv n'est pas à même de remplir un accord qu'il a signé, alors on ne peut lui faire suffisamment confiance et il ne sert à rien de se rendre à une conférence de paix.

Epilogue d'un détournement d'avion

Le commando libère l'équipage et l'appareil et ne sera pas inquiété

DUBAI (AFP) - Le détournement du jumbo-jet Amsterdam-Tokyo de la compagnie hollandaise KLM a trouvé sa conclusion, mercredi après-midi, à Dubai, avec la libération de l'équipage et de l'appareil sur la promesse du gouvernement de l'Etat des émigrants arabes unis que le commando ne sera pas inquiété et pourra partir quand et pour où il le voudra.

Le suspense, qui durait depuis le détournement de l'appareil au-dessus de l'Irak, dimanche dernier, a ainsi pris fin après avoir perdu d'ailleurs une partie de son caractère dramatique puisque les 240 passagers avaient été libérés mardi, à Malte.

C'est après avoir quitté l'aéroport de Malte, dans la journée de mardi, que le Boeing avait mis le cap en direction des émigrants du Golfe.

Tour à tour les autorités de Koweit et de Bahrein ont refusé l'atterrissage à l'appareil. Sur l'insistance du pilote, qui fit savoir qu'il était à court de carburant, Dubai accepta d'accueillir l'appareil qui devait stationner trois heures seulement sur l'aéroport de l'émigrant.

LES NEGOCIATIONS

Le plein de carburant fait, le commando donna l'ordre au pilote de décoller en direction d'Aden. A 01h35 du matin, l'avion géant atterissait de nouveau à Dubai après que les autorités sud-yéménites eurent repoussé sa demande d'atterissage.

Les négociations avec les autorités des émigrants arabes ne reprirent pas tout de suite. Fatigués par trois jours de vol au-dessus de la Méditerrannée et du Proche-Orient , le commando, sitôt l'appareil au sol, firent éteindre les lumières. Ce n'est qu'à 06h00, mercredi, que les discussions recommencèrent avec le premier ministre de la fédération, qui se trouvait à la tour de contrôle avec un représentant de la KLM.

Les Palestiniens demandèrent d'abord qu'un autre appareil soit mis à leur disposition ainsi que des documents de voyage pour remplacer leurs passeports qu'ils avaient détruits. Un peu plus tard, ils faisaient savoir que leur décision finale dépendait d'un message que devait leur transmettre leur organisation, "Organisation de la jeunesse nationaliste arabe pour la libération de la Palestine", dont l'action a été sévèrement condamnée par l'Organisation pour la libération de la Palestine OLP et M. Yasser Arafat.

Finalement, soit que le message attendu ne soit pas parvenu, soit qu'il leur en ait donné l'ordre, ils demandèrent que le plein soit à nouveau fait.

LE DENOUEMENT

Trois camions-citernes se dirigèrent aussitôt vers l'avion, mercredi après-midi. Au même moment, cependant, Cheikh Maktoum leur fit savoir que l'affaire pourrait se terminer à Doubai même s'ils acceptaient de libérer l'équipage et l'appareil.

Deux heures plus tard, le commando acceptait cette proposition, à la condition qu'il ne soit pas inquiété, qu'aucune atteinte ne soit portée à sa dignité et qu'il puisse partir pour la destination de son choix.

Dubai avait été, en juillet dernier, le théâtre du détournement d'un jumbo-jet japonais qui avait stationné sur une piste sous un soleil de plomb, pendant 70 heures, avant de décoller pour Benghazi où les passagers et l'équipage avaient été libérés. Les membres de ce commando avaient ensuite fait exploser l'appareil.

LIBERTE

Les trois commandos palestiniens ont remis à 14h00 locales leurs armes au Cheikh Maktoum, premier ministre des Emigrants arabes unis.

Le premier ministre a donné aux trois hommes sa garantie personnelle qu'ils ne seraient pas inquiétés et qu'ils pourraient quitter les Emigrants quand ils le voudraient.

Les trois hommes, qui sont arrivés masqués à la tour de contrôle, avaient exigé de l'équipage et du représentant de la KLM à Malte qu'ils ne fassent aucune déclaration permettant de les indentifier.

Les journalistes et les photographes, de leur côté, avaient été enfermés dans un des salons de l'aéroport pour éviter qu'ils rencontrent les trois hommes.

Le Washington Post confirme

Le message de Brejnev a amené Nixon à mettre les troupes américaine en état d'alerte

WASHINGTON (AFP) - Le Washington Post a confirmé mercredi que le message de M. Léonide Brejnev, qui amena le président Nixon à mettre les troupes américaines en état d'alerte, le 25 octobre, laissait entendre que l'Union soviétique était prête à envoyer unilatéralement des troupes au Proche-Orient.

Le quotidien de Washington déclare avoir obtenu le texte du message de M. Brejnev, transmis au président du 24 octobre. Mais il n'en publie toutefois qu'une phrase incomplète, qui diffère sensiblement de celle qu'avait publiée le New York Times la semaine dernière.

"Je dirais directement" que si les Etats-Unis ne considèrent pas possible d'agir "avec nous dans cette affaire, nous serions dans l'obligation d'envisager urgemment la question de prendre unilatéralement les mesures appropriées", aurait écrit M. Brejnev au président Nixon.

Mercredi dernier, le New York Times avait donné la citation suivante: "Nous demandons instamment que nous envoyions tous les deux des forces pour appliquer le cessez-le-feu, et si vous ne le faites pas, nous pourrions être obligés d'envisager d'agir seuls".

REACTIONS

La Maison Blanche et le département d'Etat se sont refusés à confirmer l'exactitude de l'une ou l'autre des deux versions. Le président Nixon avait déclaré, au cours d'une conférence de presse, que la note de M. Brejnev était très ferme et laissait très peu de doute sur ce qu'il avait l'intention de faire.

La décision de mettre les troupes américaines en état d'alerte, en réponse à la note du chef du Parti communiste de l'URSS, avait provoqué une controverse aux Etats-Unis. Beaucoup de commentateurs et plusieurs hommes politiques avaient émis l'opinion que M. Nixon avait "sur-réagi", pour entretenir une atmosphère de crise internationale et détourner l'opinion publique de la crise du Watergate qui était alors à son comble.

Sears

Choix de 2 parkas confortables pour homme

Modèle 34 pouces en nylon et doublure acrylique. Ton de bleu ou vert. P-M-G-TG. Autre modèle idéal pour le travail: parka de nylon/coton de ton antilope ou bleu, tailles 36 à 46.

Modèle A 24.99 ch. Modèle B 29.98 ch.

Vêtements de travail pour Hommes — Rayon 51

Simpsons-Sears Ltd.

Sears

ELAN+

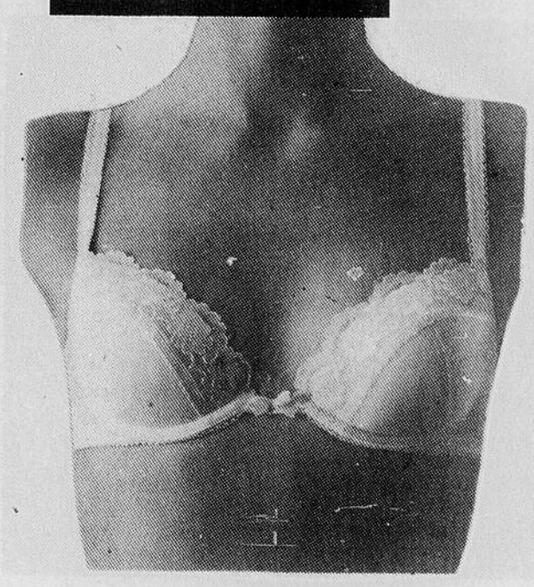

Soutien-gorge demi-buste

Bonnets garnis de dentelle. Dos en Lycra. Tons de blanc ou beige. A et C (34-36), B (32-36). 8.50 ch.

Soutien-gorge de dentelle et lycra

Décolleté très séduisant. Goussets légèrement coussinés et munis de fils de laiton pour assurer galbe parfait. Bretelles largement échancrées, dos plongeant réglable à la taille. A et C (32-36), B (32-38). En blanc. 7.50 ch.

Vous êtes encore plus belle...

Le soutien-gorge au grand décolleté qui s'agrafe devant... exclusivité Grenier! Une légère pression, un petit coup de pouce, le voilà agrafé. Incroyablement confortable et pratique. Soutient à merveille grâce à son armature. Bonnets Kodel et dentelle, bretelles réglables. 8444 blanc ou bronze. A, B, C: 32 à 36. D32-36 - **$7.50** - 8440 même modèle rembourré **$8.50** pas de D.

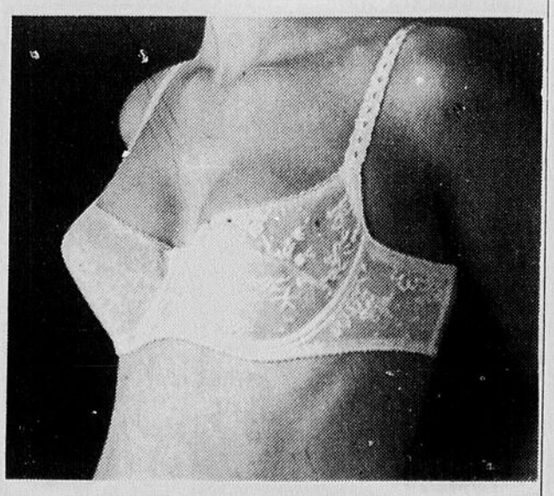

Autre modèle demi-buste

Bonnets de dentelle. Dos extensible. Bretelles réglables. Blanc, beige, noir, brun, marine, rose, bleu ou jaune. A et C (32-36), B (32-38). 8.50 ch.

Boutique Intime - Rayon 18.

Simpsons-Sears Ltée

Sears

12 caractéristiques recherchées, font de cet appareil le meilleur magnétophone cadeau que vous puissiez trouver à si bas prix!

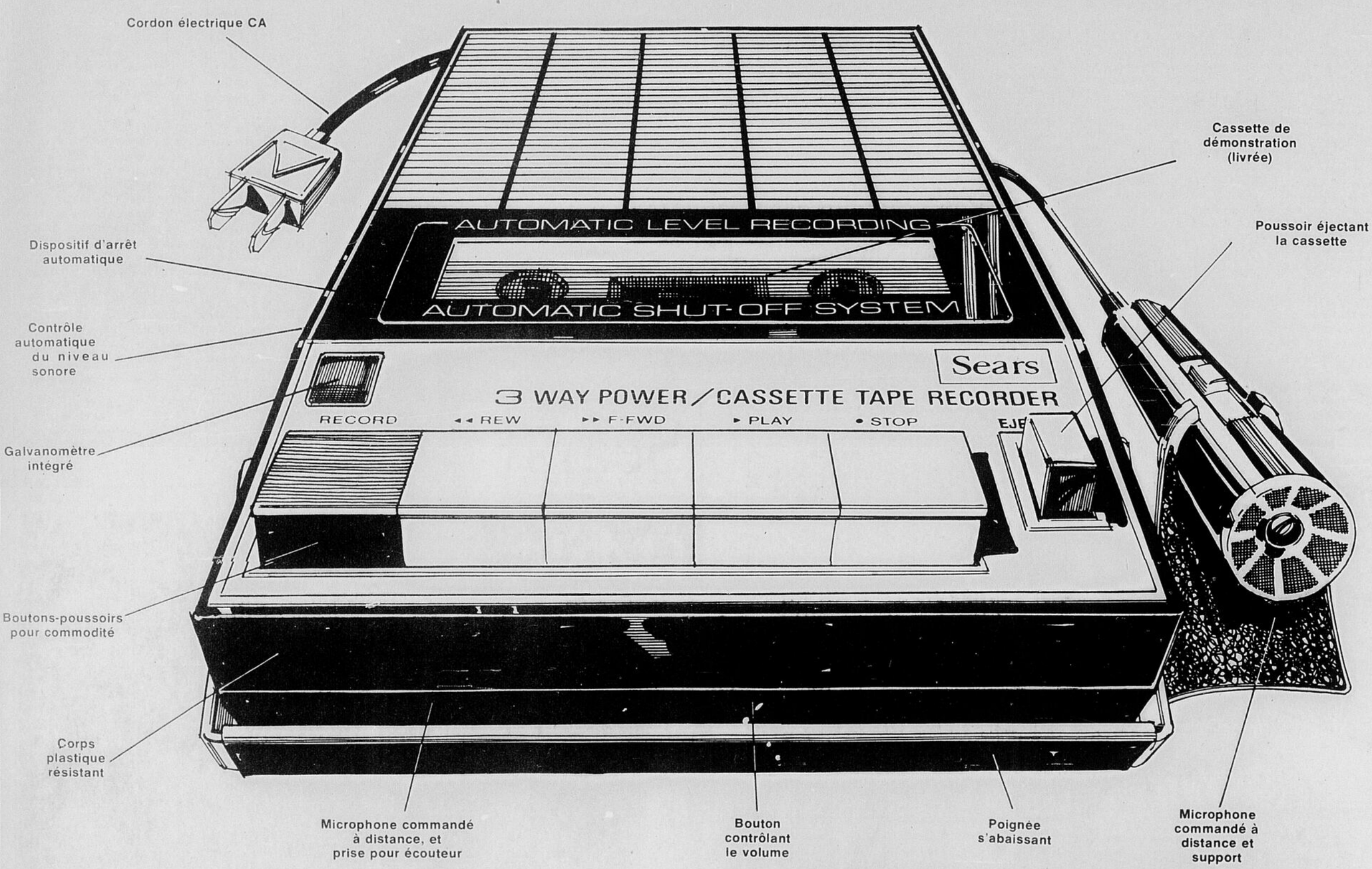

49.97 ch.

A l'orateur, l'homme d'affaires, l'étudiant et au mélomane, ce magnétophone portatif rendra les plus fiers services! Il vous suit partout, fonctionne à la maison sur le courant du secteur; dans l'auto, une fois branché sur l'allume-cigare (adapteur non livré); sur la plage, dans les bois, sur 5 piles "C" (vendues séparément). Fabriqué spécialement par Sanyo pour SEARS, magnétophone de qualité vous est livré avec: écouteur et étui, étui de microphone, étui de similicuir pour l'appareil lui-même. Pièces et main-d'oeuvre garanties 1 an!

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

VOUS NE DITES QUE: "PORTEZ A MON COMPTE"

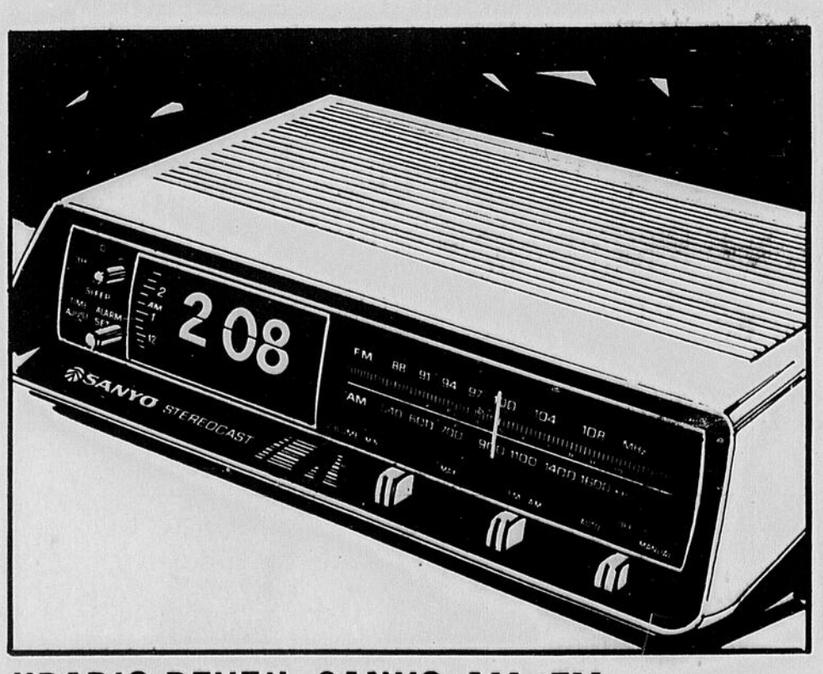

"RADIO-REVEIL SANYO AM/FM

49.97 ch.

Modèle d'avant-garde, avec affichage numérique. Il vous permet de vous réveiller en douceur, ou de vous programmer 3 heures de musique. Prise pour écouteur. Contrôles à glissière; syntonisation par bouton. Garantie d'un an!

RADIO-TELEVISION (RAYON 57).

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA	548-8213
ALMA	668-8391
ROBERVAL	275-3722
DOLBEAU	276-0947